

CORPS DES CHEFS DE DAÏRA

**La liste des concernés par le mouvement de cessation de fonctions**

P. 4

ALGÉRIE-ITALIE

**Boukadoum reçoit la ministre italienne de l'Intérieur**

P. 24

JUSTICE

**Ould Abbès et Barkat condamnés respectivement à 8 ans et 4 ans de prison ferme**

P. 24

RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

## Le Président Tebboune convoque le corps électoral

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi le décret portant convocation du corps électoral pour le référendum sur la révision de la Constitution qui se tiendra le 1<sup>er</sup> novembre prochain, honorant ainsi l'un de ses principaux engagements politiques devant jeter les bases d'un "Etat moderne au service du citoyen" et "rétablir la confiance" entre le peuple et ses institutions. Le même décret présidentiel fixe la date de la révision exceptionnelle des listes électorales au 20 septembre pour une durée de huit jours. Le projet de révision de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en Droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12 du même mois. P.p 3-24

DKnews/APS



PRÉPARATIFS DU RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

**Belhimer se réunit avec les responsables des chaînes de télévision privées**

P. 3

MÉGAPROJET DE PHOSPHATE

**Attar : "un nouveau schéma de développement de 6 mds USD"**

P. 6

FUITES DES SUJETS DU BAC

**De nouvelles peines d'emprisonnement prononcées**

P. 8

SANTÉ

FERTILITÉ MASCULINE

**La malbouffe en ennemi**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 2 - ASM ORAN

**Départ massif des joueurs**

P. 22



EDITION ET ARTS GRAPHIQUES

**ENAG : élection d'un nouveau directeur général**

P. 16

UNIVERSITÉ

**Pas de prolongation pour les boursiers dont le séjour est arrivé à terme le 30 juin dernier (ministère)**

P. 2

## UNIVERSITÉ

## Pas de prolongation pour les boursiers dont le séjour est arrivé à terme le 30 juin dernier



Les boursiers, dont le séjour à l'étranger est arrivé à terme le 30 juin 2020, ne sont pas concernés par l'opération de prolongation de bourses, a indiqué mardi le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué.

"Faisant référence à une requête adressée par 25 étudiants boursiers du programme national exceptionnel 2018/2019", le ministère précise qu'il a été "convenu d'intégrer les boursiers, dont le séjour est arrivé à terme le 30 juin 2020, dans la liste des ressortissants éligibles avec effet immédiat au rapatriement".

"S'agissant des boursiers dont les allocations d'études sont arrivées à terme échu entre mi-mars et fin juin, le ministère indique que des "prolongations à titre exceptionnel ont été accordées, afin de leur permettre de subvenir aux besoins essentiels liés à leur séjour".

## SAÏDA

## Distribution prochaine de 130 logements de fonction destinés aux enseignants universitaires

Quelque 130 logements de fonction seront attribués aux enseignants de l'université Dr.

Moulay Tahar de Saïda à compter de la fin septembre en cours, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Cette opération verra la distribution d'un quota de 60 logements de fonction à la fin septembre en cours. Les 70 autres unités le seront durant le mois d'octobre prochain, a indiqué la même source, faisant savoir que ces logements sont situés à la cité "Frères Seddik" de la ville de Saïda.

Les travaux d'aménagement externe de ce quota de logements se poursuivent à une cadence accélérée atteignant un taux de 90%, a-t-on précisé.

Soixante logements de fonction avaient été attribués aux professeurs universitaires l'an dernier, selon la même source.

## BANQUE D'ALGÉRIE

## Nouvelles mesures pour renforcer les ressources bancaires

La Banque d'Algérie a annoncé mardi, dans un communiqué, la décision de son Comité des opérations de politique monétaire (COPM) de prendre de nouvelles mesures en vue du renforcement des ressources bancaires. Lors d'une réunion du Copm, tenue lundi, en session ordinaire, le Comité a décidé de réduire le taux de réserve obligatoire, le portant de 6% à 3%, et l'activation des opérations principales de refinancement à un (1) mois, selon le communiqué.

Ces décisions permettront de "libérer, pour le système bancaire des montants additionnels de ressources, et mette ainsi, à la disposition des banques et établissements financiers, des moyens supplémentaires en faveur du financement de l'économie nationale et du soutien de l'activité économique", souligne la même source.

(APS) Cette session du Copm a été consacrée à la revue des principales évolutions de la situation monétaire et financière du pays, notamment les perspectives d'évolutions à court et moyen terme des ressources des banques, de l'inflation et des crédits à l'économie.

## ALGÉRIE - CHINE

## Numérisation : Rezig et le DG de Huawei-Algérie examinent les voies de coopération



Le ministre du Commerce, Kamel Rezig a reçu, mardi à Alger, en compagnie du ministre délégué chargé du commerce extérieur, Aïssa Bekkai, le DG de la compagnie chinoise des télécommunications Huawei-Algérie, Alex Dai, avec lequel il a examiné les voies et moyens de développement des technologies d'information et la numérisation au secteur du Commerce.

Après avoir écouté les interventions des participants, M. Rezig a appelé les représentants de Huawei-Algérie à "s'intéresser davantage au marché algérien et à y investir, étant un marché prometteur avec d'importants potentiels, notamment après l'entrée en exploitation effective de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLE-CAF)", indique un communiqué du ministère.

Le ministre a indiqué que "l'Algérie a besoin des technologies de pointe pour régir son commerce extérieur", ajoutant que "le géant chinois Huawei dispose de ces atouts".

Pour part, opérateur chinois a exposé son expérience dans la numérisation du secteur de commerce en Chine.

Au terme de la rencontre, le ministre a révélé que son département "est en passe de lancer des opérations d'envergure pour la numérisation du secteur de commerce", soulignant "la possibilité de tirer profit de l'expérience chinoise à travers l'accompagnement que pourrait assurer l'opérateur chinois", a conclu le communiqué.

## SKIKDA

## Ajournement de la reprise de L'AEP dans la région de Bouzaâroura en raison de fuites sur la conduite de distribution



L'unité de Skikda de l'Algérienne des eaux (ADE) a reporté la reprise de la distribution de l'eau potable dans la région de Bouzaâroura dans la commune de Flifla (Est de Skikda) en raison des grandes fuites relevées sur la conduite de distribution, a-t-on appris, mardi, de cet établissement.

La décision de reporter la reprise de l'AEP dans cette région à forte densité de population fait suite à l'apparition de nombreuses fuites sur la conduite de distribution à partir du réservoir d'eau de Bouita, selon la même source qui a souligné que cette conduite est fortement détériorée et devait être remplacée.

Le programme de distribution d'eau potable reprendra "dès la fin des travaux de réparation des fuites", a-t-on ajouté.

De leur côté, les habitants des cités de Bouzaâroura, récemment relogés dans ce pôle urbain ont exprimé leur mécontentement face aux coupures répétitives de l'alimentation en eau potable.

## ORAN

## Un flux de plus de 2 millions d'estivants sur les plages depuis début septembre



Plus de 2.100.000 estivants ont afflué vers les plages de la wilaya d'Oran durant la période allant du 1er au 14 septembre en cours, a-t-on appris mardi auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Par ailleurs, 286 interventions des agents de surveillance des plages ont été enregistrés où 97 personnes ont été sauvées d'une noyade certaine, 151 ont été secourues sur place et 45 autres ont été évacuées aux centres de santé pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on indiqué, soulignant qu'aucun cas de noyade ou de victime d'accidents de jet ski n'a été déploré durant cette même période.

Le nombre d'estivants ayant afflué sur les 33 plages autorisées à la baignade, allant de la commune de Mers El hadjadj à l'Est de la wilaya d'Oran, à la commune de Aïn Kerma, à l'ouest, durant la deuxième quinzaine du mois d'août dernier, a dépassé les cinq millions.

Le bilan de la période sus-indiquée fait état de 496 interventions effectuées par les agents de la surveillance des plages ayant sauvé 197 personnes d'une noyade certaine, secouru 198 sur place et évacué 74 autres aux centres de santé, a-t-on souligné à la direction de la protection civile.

Il a été comptabilisé, durant cette même période, quatre décès dont un cas pendant les heures de baignade et les autres cas en dehors des heures de baignade, a-t-on déploré.

## CRIMINALITÉ

## Bechar : démantèlement d'un réseau de trafic de drogues et saisie de plus de 24 kg de kif traité



Un réseau spécialisé dans le trafic de drogues, composé de deux (2) individus dont une femme, a été démantelé récemment par la brigade mobile de police judiciaire (1) relevant de la sûreté de la wilaya de Bechar, a-t-on appris mardi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite à l'exploitation de renseignements faisant état du stockage de drogue par un présumé trafiquant, âgé d'une trentaine d'années, dont la perquisition du domicile à Bechar, munis d'un mandat du procureur de la république du tribunal de Bechar, a permis aux policiers de découvrir une quantité de 24,130 kg de kif traité et un montant de 330.000 dinars, a-t-on précisé.

Les deux individus mis en cause, qui ont été par la suite présentés à la justice, qui a placé le premier en détention provisoire et la femme sous contrôle judiciaire, en attendant leur comparution devant le tribunal compétent pour détention et stockage illégaux de drogue dans le but de sa commercialisation illégale, dans le cadre d'une bande criminelle, selon la même source.

## RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# Le Président Tebboune honore un engagement fondamental

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a signé mardi le décret portant convocation du corps électoral pour le référendum sur la révision de la Constitution qui se tiendra le 1er novembre prochain, honore ainsi l'un de ses principaux engagements politiques devant jeter les bases d'un "Etat moderne au service du citoyen" et "rétablir la confiance" entre le peuple et ses institutions.

Le même décret présidentiel fixe la date de la révision exceptionnelle des listes électorales au 20 septembre pour une durée de huit jours. Le projet de révision de la Constitution, élaboré par un groupe d'experts en Droit constitutionnel, sur la base de 5.018 propositions d'amendement émanant de différentes franges de la société, de personnalités nationales et de forces politiques, a été adopté le 6 septembre en Conseil des ministres, avant de recevoir l'approbation des deux chambres du Parlement, successivement le 10 et le 12 du même mois.

Lors de ce Conseil des ministres, le chef de l'Etat avait affirmé que le projet de révision constitutionnelle "s'inscrit en droite ligne des exigences de l'édification de l'Etat moderne et répond aux revendications du Hirk populaire authentique béni", soulignant avoir veillé à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, soit "le plus largement consensuelle", en dépit des entraves imposées par la crise sanitaire du Covid-19.

Lors de son examen à l'Assemblée populaire nationale (chambre basse du Parlement), le Premier ministre Abdelaziz Djerad avait déclaré que la révision de la Constitution permettra de "concrétiser les engagements décidés pour l'édification de la nouvelle République à la faveur d'une réforme globale de l'Etat et de ses institutions".

Le Premier ministre avait ajouté que la nouvelle mouture de la Loi fondamentale vise, également, à séparer l'argent de la politique, lutter contre la corruption et mettre l'Al-

gérie "à l'abri des dérives autocratiques et hégémoniques qu'elle a connues par le passé".

Le 22 février 2019, des dizaines de milliers de citoyens défilèrent dans la plupart des grandes villes du pays pour s'opposer à un cinquième mandat du président déchu Abdelaziz Bouteflika, au pouvoir durant plus d'une vingtaine d'années, et réclamer un profond changement dans la gouvernance. M. Bouteflika a remis, le 2 avril, sa démission.

### Prévenir les dérives autocratiques et séparation des pouvoirs

Elu le 12 décembre 2019 à la magistrature suprême, le président Tebboune avait indiqué, lors de sa prestation de serment, que les principaux contours de la révision de la Constitution, pour laquelle il s'était engagé durant la campagne électorale, porteront sur la limitation du renouvellement du mandat présidentiel à une seule fois, la réduction des prérogatives du président de la République pour prévenir les dérives autocratiques et la séparation et l'équilibre des pouvoirs.

Le projet de la révision de la Constitution comprend six axes. Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections". En matière de droits fondamentaux et liberté publiques,



le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec prévenir les dérives autocratiques et la séparation et l'équilibre des pouvoirs, et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement.

Dans le chapitre consacré au gou-

vernement, figure un nouvel article (103), disposant que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire".

Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement.

Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. A propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège.

Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections.

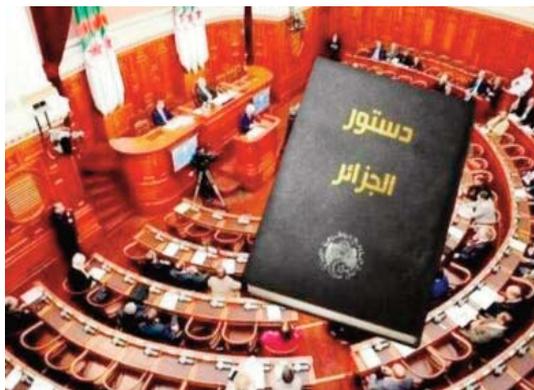
Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition des discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices d'es Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux. Le président Tebboune avait indiqué, lors du Conseil des ministres du 6 septembre, que l'application de cet amendement constitutionnel, s'il venait à être plébiscité par le peuple, nécessitera "l'adaptation de nombre de lois à la nouvelle ère, à la faveur de la réforme globale de l'Etat et de la réhabilitation de ses institutions et de son autorité".

## La nouvelle Constitution contribuera à "l'approfondissement" du processus démocratique (Conseil de la nation)

La Constitution proposée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, contribuera, une fois adoptée, à "l'approfondissement" du processus démocratique, à la consécration de la culture de la "citoyenneté" ainsi qu'au renforcement de l'indépendance de la décision politique nationale, a indiqué le Conseil de la nation dans un communiqué.

Réuni mardi sous la présidence du président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, à l'occasion du 13e anniversaire de la Journée internationale de la démocratie, le Bureau du Conseil a relevé que le projet de texte de la nouvelle Constitution sera soumis au référendum "en respect des valeurs de la vraie pratique démocratique et en fidélité des sacrifices consentis par les chouhadas et les moudjahidines". En outre, l'adoption de cette Constitution se fera "dans le strict respect de la proclamation du 1er Novembre 1954 qui restera la source et l'inspiratrice de toutes les références relatives à la pratique démocratique dans la nouvelle République", ajoute la même source.

La célébration de cet anniversaire intervient cette année dans "des conditions particulières imposées par la pandémie du Coronavirus à toutes les démocraties avec des répercussions et des défis très grands sur les plans social,



politique et économique", fait également observer le Bureau de la Chambre Haute du Parlement. S'agissant de l'Algérie, il a tenu à "valoriser les mesures prises, à titre préventif et conservatoire, par les pouvoirs publics, sous la présidence du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", lesquelles ont permis de "maîtriser la situation pandémique".

Les "efforts déployés" par le Gouvernement et le Parlement pour "juguler" les effets de cette crise ont été également salués par le Bureau du Conseil de la nation qui a relevé qu'en dépit de cette situation, les "institutions de la République, qu'elles soient à ca-

ractère social (Parlement), local ou régional (wilaya et APC) ont poursuivi l'accomplissement, avec abnégation, de leurs missions au profit du pays et du citoyen".

Le Bureau du Conseil de la nation rappelle, dans ce contexte, l'importance que revêt le renforcement de la démocratie en tant que culture et pratique et en tant qu'outil optimal dans la concrétisation du progrès et du développement des peuples, la qualifiant de "pierre angulaire de la promotion et de la garantie de la paix, du développement durable, des droits de l'homme ainsi que du droit à l'autodétermination".

APS

## PRÉPARATIFS DU RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

### Belhimer se réunit avec les responsables des chaînes de télévision privées

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, a présidé mardi une séance de travail avec les directeurs et représentants des chaînes de télévision privées en Algérie, consacrée aux dernières retouches liées au référendum populaire sur la révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre 2020, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la série de rencontres périodiques avec les différents établissements médiatiques, le ministre a exhorté les chaînes de télévision privées à "ouvrir leurs plateformes à la société civile et aux experts en vue d'expliquer et de clarifier le contenu de la Constitution à travers un débat fructueux", précise la même source.

Il a également appelé les médias public et privé à "la mobilisation globale pour élucider tout ce qui a trait à une large explication de la Constitution, en prévision du référendum populaire". A ce propos, M. Belhimer a rappelé que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait donné des instructions pour permettre à un grand nombre d'associations et de représentants de la société civile de participer largement au débat sur le contenu de la nouvelle Constitution, débat que les médias sont invités à véhiculer".

"Ces instructions émanent de l'attachement du Président de la République à renforcer le rôle de la société civile et à en renforcer les liens avec les institutions de la République, en tant que partie de la démocratie participative au mieux des intérêts du pays", a-t-il dit. Soulignant que "ce large débat porte sur une mission éducative tendant à sensibiliser les citoyens par des articles sur la Constitution qui sera soumise au vote", le ministre de la Communication a ajouté qu'il s'agit là d'un débat "fondé sur une information confirmée". Il a réitéré, par ailleurs, la détermination du ministère à "soutenir l'ensemble des médias nationaux pour la réussite de ce débat général". Pour leur part, les directeurs des chaînes de télévision privées ayant pris part à cette réunion, ont réaffirmé "leur entière mobilisation" pour contribuer à une large opération visant à élucider la teneur de la révision constitutionnelle.

## PRÉSIDENTE

# Liste des chefs de daïras concernés par le mouvement de cessation de fonctions

Voici la liste des chefs de daïras concernés par le mouvement de cessation de fonctions, opéré lundi le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, telle que communiquée, mardi, par la présidence de la République :

- Laallam Rida (daïra Cherouine - Adrar)
- Yahia Slimane (daïra Fenoughil - Adrar)
- Nedjari M'hamed (daïra Taougrit - Chlef)
- Habri Mohamed (daïra Beni Haoua - Chlef)
- Lasfar Slimane (daïra Zeboudja - Chlef)
- Cherfaoui Youcef (daïra Abou El Hacene - Chlef)
- Cherifi Ghouti (daïra Ain Merane - Chlef)
- Rezaïmia Zohir (daïra Oum El Bouaghi - Oum El Bouaghi)
- Mahiddine Bouchra (daïra Fkhirina - Oum El Bouaghi)
- Laidani Elies (daïra Djezar - Batna)
- Ibriche Mohamed Azezi (daïra Amizour - Bejaïa)
- Beredjaf Bourahla Salem (daïra Adek - Bejaïa)
- Aliane Makhlouf (daïra Berbacha - Bejaïa)
- Tassigabouamza Mohammed (daïra Kherrata - Bejaïa)
- Bakbak Abderrahmane (daïra Tabellala - Béchar)
- Sébia Sadek (daïra Oued El Aleug - Blida)
- Chater Ibrahim (daïra de Larbaâ - Blida)
- Briki Azezi (daïra Kadiria - Bouira)
- Abdi Ahmed (daïra Bordj Oukhriss - Bouira)
- Aït Ali Meziane (daïra Becheloul - Bouira)
- Akliouat Mohamed Akli (daïra Tamanrasset - Tamanrasset)
- Basalah Hamza (daïra In Ghar - Tamanrasset)
- Benbarka Mohamed Abdelkader (daïra In Guezzam - Tamanrasset)
- Bouchouit Ahmed (daïra Tin Zaouatine - Tamanrasset)
- Zeroual Ferhi (daïra Bir El Ater - Tébéssa)
- Rahal Abderrazek (daïra Chréa - Tébéssa)
- Attik Noureddine (daïra Nigrine - Tébéssa)
- Ben Ali Chérif Belkacem (daïra Oum Ali - Tébéssa)
- Benaddane Kouider (daïra Tlemcen - Tlemcen)
- Smail Maamar (daïra Remchi - Tlemcen)
- Belarouci Amina (daïra Fel-laoucene - Tlemcen)
- Abdeli Messaoud (daïra Ben-sekrane - Tlemcen)
- Bouacha Benamar (daïra Seb-dou - Tlemcen)
- Hattab Noureddine (daïra Beni Boussaïd - Tlemcen)
- Derbal Mohamed El Amine (daïra Mersa Ben M'hidi - Tlemcen)
- Safi Salah (daïra Chetouane - Tlemcen)
- Benyoucef Boutkhal (daïra Mansourah - Tlemcen)
- Gacemi Mohamed (daïra Tiaret - Tiaret)
- Hadjou Djamel Eddine (daïra Rahouia - Tiaret)
- Boudia Belkacem (daïra Meghila - Tiaret)
- Bourkaïb Chérif (daïra Frenda - Tiaret)
- Adjal Amar (daïra Hamadia - Tiaret)
- Tabet Abdelmadjid (daïra Draâ El Mizane - Tizi Ouzou)
- Moussouni Omar (daïra Mekla - Tizi Ouzou)
- Boudoukha Kheir (daïra Berine - Djelfa)
- Mahdjoubi Salah (daïra Charef - Djelfa)
- Boumezbeur Fodhil (daïra Taher - Jijel)
- Belouar Nacer Eddine (daïra Milia - Jijel)
- Sahraoui Nacer Eddine (daïra Setara - Jijel)
- Khelifi Hamou (daïra Texana - Jijel)
- Terraf Ahmed (daïra d'El Eulma - Sétif)
- Menacer Boussad (daïra de Beni Aziz - Sétif)
- Takbou Youcef (daïra Beni Ouartilene - Sétif)
- Brachene Mohamed Tahar (daïra Bougaâ - Sétif)
- Bouanini Abdellah (daïra Ouled Brahim - Saïda)
- Smaï Mohamed (daïra Skikda - Skikda)
- Saâdi Abdelkader (daïra Sidi Bel Abbès - Sidi Bel Abbès)
- Gherbi Salem (daïra Mostefa Ben Brahim - Sidi Bel Abbès)
- Chahet Rachid (daïra d'Annaba - Annaba)
- Zeribit Mohamed Seghir (daïra Berrahel - Annaba)
- Assas Rachid (daïra Guelma - Guelma)
- Antri Azzedine (daïra Constantine - Constantine)
- Boutaoui Alloua (daïra d'Aïn Abid - Constantine)
- Hanafi Mokhtar (daïra El Oumaria - Médéa)
- Si Tayeb Alay Eddine (daïra d'Azziz - Médéa)
- Bedjekina Slimane (daïra Souagui - Médéa)
- Ouffroukh Mohand El Hocine (daïra Ksar El Boukhari - Médéa)
- Rahmouni Mohamed (daïra Ouamri - Médéa)
- Khalifa Abdelkader (daïra Seghouane - Médéa)
- Houas Mahieddine (daïra Tablat - Médéa)
- Djari Hassan (daïra Mostaganem - Mostaganem)
- Hamed Djelloul (daïra Kheireddine - Mostaganem)
- Moussa Ahmed (daïra Sidi Lakhdar - Mostaganem)
- Azeb Belkacem (daïra Achaâcha - Mostaganem)
- Zemirline Ali (daïra M'sila - M'sila)
- Guerzou Yahia (daïra Hammam Dhalââ - M'sila)
- Telli Amar (daïra Chellal - M'sila)
- Legra Djamel (daïra Medjedel - M'sila)
- Bouzina Kouider (daïra Djebel Messaad - M'sila)
- Guendil Nasser (daïra Mascara - Mascara)
- Bouteldja Maamar (daïra Oued El Abtal - Mascara)
- Boubossela Kheira (daïra Aïn Fekkane - Mascara)
- Hadjali Zakia (daïra Zahana - Mascara)
- Djazouli Naïma (daïra Mohamadia - Mascara)
- Hellou Ahmed El Kheir (daïra N'goussa - Ouargla)
- Feliti Nouredine (daïra Bir El Djir - Oran)
- Lahouel Boudali (daïra Oued Tlelat - Oran)
- Kessali Meki (daïra Labiodh Sidi Cheikh - El Beïdh)
- Zemmourci Hanifi (daïra Al Hamadia - Bordj Bou Arréridj)
- Bouguerra Belgacem (daïra Bouhadjar - El Tarf)
- Ahmed Saïd Karim (daïra de Driane - El Tarf)
- Zahour Nacereddine (daïra Besbès - El Tarf)
- Annan Ahmed (daïra Lardjem - Tissemsilt)
- Hadj Kaddour Abdelhadi (daïra Amari - Tissemsilt)
- Mayouf Messaoud (daïra d'El Oued - El Oued)
- Kamouche Kaddour (daïra Robbah - El Oued)
- Azzedine Abdelhalim (daïra Re-guiba - El Oued)
- Bouleknafed Achour (daïra Khenchela - Khenchela)
- Memouni Younès (daïra Babar - Khenchela)
- Bouras Lakhdar (daïra Mech-roha - Souk Ahras)
- Zeghdoud Afcene (daïra Ouled Driss - Souk Ahras)
- Boufrâh Sabah (daïra Bir Bouhouche - Souk Ahras)
- Maâtoug Kamel (daïra M'daou-rouche - Souk Ahras)
- Guediri Fouad (daïra Oum Adhaim - Souk Ahras)
- Mega Hibatou Allah (daïra Had-jout - Tipasa)
- Chouiter Fatima Zohra (daïra Gourraya - Tipasa)
- Guemmama Messaoud (daïra Damous - Tipasa)
- Boucheri Boualem (daïra Bou Ismail - Tipasa)
- Tabib Kamel (daïra Mila - Mila)
- Rasdjebel Lakhdar (daïra Chel-goum Laïd - Mila)
- Benzemmamouche Brahim (daïra Bouached - Mila)
- Khedim Farid (daïra Khemis - Aïn Defla)
- Derkaoua Karima (daïra Ham-mam Righa - Aïn Defla)
- Ammor Leila (daïra Bordj Emir Khaled - Aïn Defla)
- Benamer Rachid (daïra Bathia - Aïn Defla)
- Lefkiri Ali Salem (daïra Sfis-sifa - Naâma)
- Ezzine Mohamed (daïra Beni Saf - Aïn Témouchent)
- Meta Lci Mohammed (daïra d'Oulhaca El Gheraba - Aïn Témouchent)
- Kechtouli Djamel (daïra Ghar-daïa - Ghardaïa)
- Othmani Boudjemaâ (daïra d'El Menia - Ghardaïa)
- M'hamed Ahmed Walid (daïra Zelfana - Ghardaïa)
- Hamadou Mohamed Lakhder (daïra Bououra - Ghardaïa)
- Bentata Mohamed (daïra Reli-zane - Relizane)
- Nems Saâd (daïra d'Djedouia - Relizane)
- Bensafia Mohamed (daïra Aïn Tarek - Relizane)
- Sadouk Slimane (daïra Mazoua - Relizane)
- Choukhi Mustapha (daïra Yellel - Relizane)

## POLITIQUES PUBLIQUES

### Importance de l'aspect humain (Redha Tir)

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Redha Tir, a affirmé, mardi à Tipasa, l'impératif de conférer davantage d'intérêt à l'aspect humain dans la élaboration et la mise en oeuvre des politiques publiques, et partant lutter contre les aspects négatifs dans le comportement des individus. "L'aspect humain est doté d'un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques publiques, à travers la présentation au Gouvernement de propositions et recommandations relatives au comportement du citoyen, et son implication dans les décisions et initiatives prises dans différents domaines", a indiqué M. Tir, à l'ouverture d'une conférence sur la "prévention sanitaire", organisée par le CNES à l'École supérieure de management de Koléa.

M. Tir a estimé, à ce propos, que l'"échec" des politiques publiques dans le passé est dû à "la prise des décisions de façon bureaucratique et technique, ne prenant pas compte les aspects social et humain". Ce qui, selon lui, a eu pour résultat "de pousser les membres de la société (en dépit de leur différence de pensée et de mode de vie) à adopter des comportements négatifs". D'où l'utilité de la création, par le CNES, d'un groupe de réflexion dit de l'approche comportementale (une science apparue depuis 2010 en Grande Bretagne). Le groupe, formé d'experts et spécialistes de haut niveau, s'attèle à l'analyse du comportement de l'individu algérien, pour présenter au Gouvernement des recommandations susceptibles d'apporter une cohésion avec les objectifs fixés pour chaque décision, a expliqué le même responsable.

Ce groupe de réflexion, qui a initié cette première conférence sur la prévention sanitaire, englobe des experts dans différents domaines, dont l'anthropologie, la sociologie et la psychologie, est-il noté. Ils ont pour tâche de débattre de différents sujets en relation avec la vie du citoyen, à l'image du thème de cette conférence d'aujourd'hui, qui est la prévention sanitaire, et son rôle dans la lutte contre la Covid-19.

Selon M. Tir, ce groupe de réflexion a programmé à l'examen une trentaine de thèmes en relation avec différents aspects de vie du citoyen algérien, dont la santé, le logement, et les ressources en eau. L'élaboration de politiques publiques efficaces nécessite, a-t-il ajouté, "une meilleure compréhension du comportement humain, en vue d'un changement comportemental répondant à une vision scientifique".

"Un énorme travail reste à faire, mais il existe une possibilité de consacrer davantage d'efforts pour appliquer les visions comportementales, en vue d'aider à la conception de politiques générales et leur application de façon efficace", a-t-il souligné néanmoins. Il a cité parmi les objectifs fixés par le groupe de réflexion comportementale, l'examen des applications des visions comportementales des pratiques officielles organisant les entreprises publiques. Le Conseil national économique et social (CNES) a organisé la première journée d'étude sur le comportement de l'individu algérien face à la pandémie de la Covid-19, avec la participation du représentant de l'ONU en Algérie, de la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du président de la Cellule opérationnelle d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, et d'un nombre de spécialistes en médecine et psychologie.

## ALGÉRIE-ONU-PARTENARIAT

## Vers la signature de conventions de partenariat entre le CNES et des agences onusiennes en Algérie

Le président du Conseil national économique et social (CNES), Redha Tir, a annoncé, mardi à partir de Tipasa, la signature "prochaine" de conventions de partenariat entre le CNES et des agences onusiennes en Algérie.

"Ces conventions attendues à la signature dans les prochaines semaines, sont inscrites au titre de la nouvelle orientation de l'Algérie visant la promotion de la diplomatie économique", a-t-il indiqué, en marge d'une journée d'études sur la "prévention sanitaire", organisée par le CNES à l'École supérieure de management de Koléa.

Après avoir signalé la signature dernièrement d'une convention avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), il a fait part d'autres conventions attendues à la signature avec la totalité des agences onusiennes représentées en Algérie "dans le but du renforcement de la coopération et d'échange d'expertise", a-t-il fait savoir. A son tour le Coordonnateur résident de l'ONU en Algérie, Eric Overvest, a exprimé sa joie d'avoir pris part à cette conférence, considérée par lui, comme le "fruit du premier partenariat entre l'ONU et le CNES", a-t-il dit.

Il a, également, émis son souhait de "consacrer un véritable partenariat entre les différentes agences onusiennes représentées

en Algérie et le CNES", tout en exprimant la "disponibilité" de l'ONU à "soutenir les efforts de l'Algérie pour consacrer un développement durable". S'agissant de la pandémie de la Covid-19, M. Eric Overvest a souligné que l'ONU "soutient les efforts de solidarité internationale et de partenariat pour faire face à la propagation de ce virus, qui a envahi le monde depuis des mois, et a impacté sur les systèmes sanitaires, tout en paralysant l'activité économique et commerciale", a-t-il déploré.

Il a, en outre, souligné l'impératif de la "prévention, de la sensibilisation, et de l'implication des peuples de la planète, dans la lutte contre cette pandémie, dans l'attente d'un vaccin efficace, qui devra être une propriété mondiale", a-t-il soutenu. A noter que le Conseil national économique et social (CNES) a organisé la première journée d'étude sur le comportement de l'individu algérien face à la pandémie de la Covid-19, avec la participation du représentant de l'ONU en Algérie, de la représentante de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du président de la cellule opérationnelle d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques, Mohamed Belhocine, et d'un nombre de spécialistes en médecine et psychologie.

## CONSTANTINE

## Livraison "prochaine" de 700 logements AADL

Un quota de 700 logements du programme de 1019 logements de type location-vente implantés dans la commune d'El Khroub (Constantine) sera livré "en novembre prochain", a indiqué mardi, le chef de l'exécutif local, Ahmed Abdelhafid Saci.

Lors d'une sortie d'inspection consacrée aux projets de la daïra d'El Khroub, le wali a insisté auprès des différentes entreprises chargées de la réalisation des travaux de réseaux et voiries divers (VRD) sur l'accélération de la cadence des ces chantiers en vue de livrer les 700 unités, achevées en construction, "au début du mois de novembre prochain". Les travaux de raccordement de ces logements en électricité et gaz naturel ont accusé un retard en raison de "l'éloignement du réseau d'amenée, distant de 2 km", selon les explications fournies au wali. Les travaux de raccordement aux réseaux d'assainissement et de l'approvisionnement en eau potable (AEP) ont atteint un taux de 80 % et seront finalisés "dans 15 jours", a-t-on encore ex-



pliqué. Le lot de 319 logements restants, relevant de ce projet, dont le taux d'achèvement des travaux de construction a atteint 80%, ont enregistré "un grand retard" sur le délai impartis du

fait "du ralentissement de la cadence des chantiers engendré par les répercussions du coronavirus", a-t-on fait savoir. M. Saci a aussi ordonné les instances concernées à l'effet de réaliser

une extension de six (6) classes d'enseignement primaire en attendant la réalisation d'un établissement scolaire, lancé en chantier en 2017, pour un délai d'exécution de 24 mois. Au cours de cette sortie, le wali de Constantine avait inspecté le chantier d'un lycée d'une capacité de 1.000 places pédagogiques, réalisé au pôle urbain d'Ain Nahas et dont la réception est attendue "pour la rentrée scolaire 2020-2021". Au pôle urbain Massinissa, au chantier du collège d'enseignement moyen (CEM) qui affiche 95 % de taux d'avancement, le wali a mis l'accent sur la nécessité de parachever les travaux de raccordement de cet établissement au réseau d'électricité en vue de réceptionner cette infrastructure "à la prochaine rentrée scolaire".

## JIJEL

## Elaboration d'un programme d'intervention pour faire face aux intempéries

Les services de l'Office national de l'assainissement (ONA) de la wilaya de Jijel a élaboré un programme d'intervention spécial relatif à la désobstruction des avaloirs et le nettoiement des cours d'eau pour éviter d'éventuelles inondations ultérieurement, a-t-on appris mardi auprès de cet organisme.

Selon la même source, un plan de travail a été mis en place, dans ce contexte, comprenant plusieurs interventions des agents de l'ONA au niveau de certains "points noirs"

recensés dans le centre-ville de Jijel, pour désencombrer les canalisations et nettoyer les avaloirs en prévision des intempéries.

A cet effet, un certain nombre d'axes inondables par temps de pluies et considérés comme étant des "points noirs" ont été traités, à l'instar de la cité de la Plage, le boulevard Roubah Hocine ainsi que le Village Moussa et la cité Soummam, a-t-on indiqué. Pour rappel, les pluies enregistrées dans la wilaya de Jijel au cours de la semaine précédente, estimées à plus de 50 mm en 24 heures, ont

paralysé le trafic sur de nombreux axes routiers en raison de l'obstruction des avaloirs et l'incapacité des cours d'eau, des canalisations des eaux usées et des eaux pluviales à absorber les torrents de pluie tombés en quelques heures.

Ces fortes pluies ont entraîné également des infiltrations d'eau dans plusieurs habitations ainsi qu'une paralysie du marché quotidien de légumes et de fruits dans le Village Moussa, au centre-ville de Jijel, après avoir été inondé par les eaux pluviales.

## OUM EL BOUAGHI

## Hausse de la production de la pomme de terre

La production de la pomme de terre saisonnière et de la pomme de terre de semence a connu une hausse au titre de la saison 2019-2020, a-t-on appris mardi d'une responsable du service organisation de la production et soutien technique de la des services agricoles (DSA) de la wilaya d'Oum El Bouaghi. "La production de la pomme de terre saisonnière et la pomme de terre de semences a dépassé les 70 000 quintaux, contre 33000 qx la saison dernière", a indiqué à l'APS Samiha Aouaoucha. Entamée en juillet, la récolte de la pomme de terre devra se poursuivre dans la wilaya d'Oum El Bouaghi jusqu'à la fin du mois de septembre, a-

t-elle ajouté. La même source a affirmé, par ailleurs, que cette hausse de la production de la pomme de terre est due à l'extension de la superficie agricole dédiée à cette filière, qui est passée de 100 hectares à 245 ha, en plus des conditions météorologiques favorables ayant prévalu dans la région au cours des derniers mois. Mme Aouaoucha a également souligné que plus de 161 hectares de la surface globale cultivée en pomme de terre saisonnière et en pomme de terre de semences se situent dans la commune d'Ouled Hamla, dans la partie Ouest de la wilaya, suivie de la commune de Ksar S'bih avec une surface de 62 hectares.

## BISKRA

## 5 milliards de dinars pour le développement des zones d'ombre

Pas moins de 5 milliards de dinars ont été consacrés pour des projets de développement au profit des populations des zones d'ombre de la wilaya de Biskra, ont indiqué mardi les services de la wilaya. La même source a précisé, à ce propos, que lors de la visite d'inspection effectuée lundi par le wali, Abdellah Abi Nouar, aux projets de développement dans les communes de Oumache, Ourial, M'illi, Mekhadma et Lioua, il a été décidé de consacrer les sommes allouées à la réalisation des projets "prioritaires" pour les habitants de ces régions déshéritées.

A ce titre, 37 % du montant sera accordé

au désenclavement de ces régions, 26 % pour le raccordement des foyers aux réseaux d'électricité et de gaz naturel, tandis que le reste sera consacré à la réalisation des projets relatifs à l'alimentation en eau potable, l'assainissement ainsi qu'à la réalisation de structures relevant du secteur éducatif. Selon la même source, sur les 333 opérations programmées au profit de la population des zones d'ombre de la wilaya de Biskra, 166 ont bénéficié d'un financement, en attendant de débloquent les enveloppes nécessaires à un financement du reste des projets. Les services de la wilaya ont ajouté par ailleurs que ces

projets s'inscrivent dans le cadre d'un programme national de développement ciblant 266 zones d'ombre recensées à travers la wilaya de Biskra.

Dans cette optique, le wali a effectué, rappelle-t-on, plusieurs visites dans les zones d'ombre répertoriées, au cours desquelles il a mis l'accent sur l'importance de respecter les délais de réalisation des projets et prêté attention aux doléances des citoyens qui ont porté essentiellement sur le manque d'eau potable, les forages pour l'irrigation, le raccordement à l'électricité, en sus de la régularisation du foncier agricole.

## M'SILA

## Délivrance de 75 permis de chasse

Au total 75 permis de chasse ont été délivrés mardi à M'sila à l'occasion de l'ouverture de la saison de la chasse dans les forêts de la wilaya.

Au cours d'une cérémonie ayant eu lieu à la forêt de Tabya, dans la commune de Maadid, présidée par le wali Abdelkader Djelouai en présence de représentants de 22 associations versées dans le domaine de la chasse, la représentante de la conservation des forêts, Leila Noutioua, a insisté sur le rôle de la chasse dans le milieu forestier pour préserver l'équilibre écologique, rappelant que cette activité qui était à l'arrêt depuis plus de 25 ans a été relancée cette année dans une conjoncture "exceptionnelle" marquée par la propagation de covid-19.

Les bénéficiaires de permis de chasse ont suivi une formation animée par les services des forêts portant, notamment, sur la déontologie de la chasse, l'utilisation du fusil de chasse, les espèces protégées par la loi et les proies à chasser au nombre de 33, a expliqué, Mme. Noutioua.

La conservation des forêts procédera "prochainement" à la délimitation des zones de chasse sur demande des associations versées dans ce domaine, a-t-elle expliqué, notant qu'un stage a u profit de 663 chasseurs, issus de plusieurs régions de la wilaya de M'sila, a été organisé récemment. Pas moins de 900 demandes de permis de chasse sont actuellement à l'étude au niveau de la Direction générale des forêts, a-t-on noté de même source. Les représentants des associations de chasse présents à la cérémonie d'ouverture ont annoncé la création d'un club de cynégétique dont le local sera "prochainement" construit.

## SOUK AHRAS

## ADE signe quatre conventions avec des micro-entreprises

L'unité de Souk Ahras de l'Algérienne des eaux (ADE) a paraphé quatre conventions avec des micro-entreprises créées dans le cadre de l'Agence nation de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), relatives à l'amélioration du service public en matière d'approvisionnement en eau potable, a-t-on appris, mardi de la chargée de communication de l'unité, Nabila Lemouchi. Plusieurs conventions similaires doivent être établies "au cours des prochains jours" dans le but de permettre à l'ADE-Souk Ahras d'associer des micro-entreprises à ses travaux d'installation de compteurs d'eau, de réalisation de raccordement et de réparation de fuites, a indiqué à l'APS la même source.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministère des Ressources en eau et le ministère délégué chargé des micro-entreprises portant sur l'amélioration du service public en matière d'AEP et l'attribution des travaux de maintenance et de raccordement individuels à des micro-entreprises, a-t-on ajouté. Mme Lemouchi a révélé qu'à cet égard, l'ADE-Souk Ahras a organisé une réunion de travail avec les responsables s des micro-entreprises concernées afin d'expliquer la nature des opérations qui leur ont été assignées en plus des paramètres techniques à respecter avant le lancement des travaux à travers les nombreux centres de distribution gérés par cette unité. Pour rappel, la wilaya de Souk Ahras compte 100 réservoirs d'eau d'une capacité totale de 80250 m3 pour 1665 km de réseaux de distribution ayant permis d'augmenter le quota d'eau par jour et par personne à 136 litres.

## MOSTAGANEM

## Signature de six conventions pour l'activation du paiement électronique

Six conventions ont été signées mardi à Mostaganem entre Algérie Poste et des opérateurs économiques activant dans les domaines de l'hôtellerie, du tourisme et des voyages pour l'activation des outils de paiement électronique. Le directeur de l'unité de wilaya d'Algérie Poste, Osmane Bendahbia, a indiqué, en marge d'une journée d'information sur "la généralisation des outils de paiement électronique", que 51 opérateurs économiques publics et privés activant dans la wilaya de Mostaganem dans les domaines du commerce, du tourisme et des services (pharmacie) se sont dotés de terminaux d'appareils de paiement électronique. Des conventions ont été signées, selon le même responsable, entre Algérie Poste et le secteur du commerce, du tourisme et de l'artisanat, pour généraliser ces nouveaux moyens de paiement avant la fin de l'année en cours, surtout que les opérations de paiement électronique se sont multipliées de 200 opérations en 2019 à plus de 3.000 opérations cette année. Par ces conventions, les opérateurs économiques seront dotés de terminaux pour les appareils de paiement et bénéficieront gratuitement

des services de mise en marche, de communication, d'entretien et de formation, a ajouté M. Osmane. De son côté, la directrice de wilaya du tourisme et de l'artisanat et du travail familial, Hayet Mammeri, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que "tous les opérateurs économiques activant dans le secteur, que se soit les hôtels, les résidences touristiques ou les agences de voyages et de tourisme, concluront des conventions similaires afin de bénéficier des avantages offerts par le paiement électronique et mettre ce nouveau moyen, facile et rapide, à la disposition des touristes et des clients." Deux communications sur le paiement électronique et les mécanismes des opérations commerciales ont été présentées, abordant notamment le terminal de paiement électronique et de code de réponse rapide de la carte "Eddahabia" de Algérie Poste, les cartes bancaires et les applications électroniques, comme "poste mob", "poste buy", ainsi que les avantages offerts par ces nouvelles techniques et les manières d'en bénéficier, a-t-on indiqué de même source. \*

## ENTREPRENARIAT

## Prise en charge des préoccupations des chefs de micro-entreprises

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat a annoncé mardi à Alger la prise en charge des préoccupations de tous les chefs de micro-entreprises et l'examen de leurs dossiers "au cas par cas" dans le cadre de l'accompagnement de cette frange.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre de concertation, au siège de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) avec les représentants des associations et organisations actives dans le domaine de la micro-entreprise et l'entrepreneuriat, le ministre délégué a affirmé "la prise en charge des préoccupations des chefs de micro-entreprises et l'examen de leurs dossiers" dans le cadre de leur accompagnement pour assurer la continuité de leurs activités.

Évoquant certaines préoccupations de ces jeunes, M. Diafat a cité les revendications inhérentes au rééchelonnement des dettes pour les entreprises en difficulté, notant que toutes les demandes formulées ont été prises en considération.

"Le rééchelonnement ne signifie pas un effacement de la dette des porteurs de projets ayant bénéficié de crédits pour monter leurs micro-entreprises", a-t-il fait savoir, soulignant que "des mesures spéciales seront prises en faveur des chefs de micro-entreprises en cas de décès, d'infirmité ou de pertes enregistrées par l'entreprise suite à des catastrophes naturelles".

Le ministre délégué a affirmé, d'autre part, que le dispositif "ANSEJ" sera revu dans le cadre "d'une nouvelle stratégie" visant à "réaliser une approche économique" dans le domaine entrepreneurial, conformément "aux exigences du marché et du climat économique".

Il a ajouté que le changement concernera, en particulier les domaines de formation, les mesures d'accompagnement et les procédures de financement des projets dans le but de garantir les meilleures conditions de réussite à la micro-entreprise et de garantir sa pérennité.

## FINANCES

## Appuie au dispositif national de lutte contre les fléaux financiers

Tous les moyens seront mis à disposition dans le cadre du dispositif national de lutte contre le blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme, notamment à travers la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), a indiqué mercredi à Alger le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Lors de la cérémonie d'installation des nouveaux membres de la CTRF, le ministre a fait savoir que "l'Algérie ira toujours de l'avant s'agissant de renforcer son dispositif légal ou réglementaire ainsi qu'en termes de mise à disposition des moyens idoines à la CTRF".

Il a ainsi souligné que l'objectif de son département ministériel est de s'arrimer aux standards internationaux permettant à l'Algérie de se maintenir de façon pérenne en haut des classifications internationales en terme de lutte contre les différents fléaux financiers.

"Parmi ses missions, la CTRF réalise des évaluations et des rapports réguliers sur le niveau de mise en œuvre des réformes nécessaires en terme de lutte contre les infractions à la législation financière dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance", a souligné M. Benabderrahmane.

Selon lui, le rôle de la CTRF intègre également l'information financière notamment au niveau du blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme "qui deviennent des crimes complexes du fait de l'avancement technologique et des technologies de l'information et de la communication ainsi que la mondialisation qui



a contribué au développement des bandes criminelles transfrontalières". Par ailleurs, M. Benabderrahmane a rappelé que "l'Algérie est l'un des rares pays à réunir l'ensemble des dispositifs", ajoutant que "les systèmes bancaire et financier nationaux sont parfaitement adaptés à la lutte contre le blanchiment de capitaux quelque soit sa forme". "L'Algérie a été l'initiatrice de la criminalisation de certains types de courants de malséances qui proviennent du terrorisme et des activités similaires. L'Algérie n'a jamais baissé les bras dans le cadre de la lutte contre ce fléau", a-t-il insisté.

Présent à cette cérémonie, le président de la CTRF, Sidahmed Saidi a fait savoir que plusieurs défis attendent

les nouveaux membres de cet organe qui reçoit plus de 1.700 déclarations de soupçon par an. Au niveau national, il s'agit selon M. Saidi de travailler à la modernisation des capacités de la CTRF et du lancement du grand chantier de la télé-déclaration et de l'adaptation de la réglementation en conséquence.

Au niveau international, il s'agit pour la CTRF de permettre à l'Algérie en 2022 "d'être au rendez-vous de l'évaluation dont fera l'objet le pays concernant l'efficacité de son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux, contre le financement du terrorisme et contre le financement de la prolifération des armes de destruction massive". Dans ce cadre, le même responsable a

estimé nécessaire que les capacités humaines et techniques de la CTRF soient développées.

Pour rappel, l'Algérie fera l'objet en 2022 d'une évaluation de sa politique nationale de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par Le Groupe d'action financière (GAFI) et par le Groupe d'action financière du Moyen-Orient et de l'Afrique du nord (GAFIMOAN).

En 2009, l'évaluation avait conclu à la conformité de la politique de l'Algérie aux normes internationales, aux conventions internationales et aux recommandations du GAFI ainsi qu'aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

En 2013, la CTRF a adhéré au groupe EGMONT qui regroupe les Cellules de Renseignement financier de 138 pays afin de favoriser un meilleur échange de renseignements financiers.

A noter que cette ceter monie a également vu la présence de la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, du directeur général du Trésor, Fayçal Tadinit, du directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi et du secrétaire général du ministère des Finances, Brahim Djamel Kessali.

## MÉGAPROJET DE PHOSPHATE

## Attar : "un nouveau schéma de développement de 6 mds USD"

Un nouveau schéma de développement, d'un montant global de six (6) milliards de dollars, réparti en trois phases, a été établi pour le mégaprojet d'exploitation du phosphate dans l'Est algérien, a annoncé mardi à Alger le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar.

En marge d'une réunion interministérielle dédiée à l'examen de ce nouveau schéma de développement du projet intégré de réalisation, exploitation, extraction et transformation de phosphate, M. Attar a fait savoir que ce schéma comprend trois phases de cinq ans chacune et concernera trois wilayas: Tébessa, Souk Ahras et Annaba.

La première phase nécessite un investissement de 3 milliards de dollars, selon lui. "La restructuration du projet permettra d'entrer en production dès le terme de la première phase. Les recettes de cette production pourraient financer les deux autres phases, d'un coût de 1,5 milliards de dollars chacune", a détaillé le ministre. Le projet consiste en la réalisation d'un complexe dédié à l'extraction et au traitement du minerai au niveau de Bled Elhadba (Wilaya de Tébessa), d'unités de transformation à Oued Ke brit (wilaya de Souk Ahras) pour la

production d'acide sulfurique et d'acide phosphorique, d'autres unités à Hadjar Essoud (wilaya de Skikda) pour la production d'ammoniac, d'acide nitrique, de nitrate d'ammonium notamment ainsi que l'extension du port d'Annaba dans le cadre de l'exportation de produits finis. "A partir de la mine de phosphate, il y aura la production puis la transformation du minerai ainsi que son exportation et la production d'engrais au profit du secteur agricole", prévoit M. Attar, assurant que "plusieurs milliers de postes d'emplois directs" seront créés au niveau des wilayas concernées.

De plus, le ministre a souligné que ce projet fait partie de ceux "permettant à l'Algérie de sortir de la dépendance aux hydrocarbures". M. Attar a réaffirmé le caractère structurant de ce projet pour le développement économique du pays qui implique plusieurs secteurs et qui devrait être présenté prochainement au gouvernement pour validation.

Présent à cette réunion, le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a fait savoir que l'exploitation du phosphate dans l'Est du pays constitue "un réel projet intégré". "C'est-à-dire qu'il couvre l'exploitation de la mine à Bled

Elhadba jusqu'à l'export au niveau du port d'Annaba en passant par la production d'acide sulfurique et d'acide phosphorique", a-t-il indiqué. Il s'agit du lancement réel de ce projet qui a souffert de plusieurs retards, a-t-il noté, ajoutant que "Sonatrach a récemment réalisé un gros effort au cours d'une période courte pour parvenir au lancement de ce projet".

A noter que cette réunion interministérielle, présidée par le ministre de l'Énergie, a réuni le ministre des Mines, Mohamed Arkab, le ministre des Énergies renouvelables et de la Transition énergétique, Chems Eddine Chitour, le ministre des Ressources en Eau, Arezki Berraki, le ministre des Travaux publics, Farouk Chiali et le ministre des Transports, Hani Lazhar. Pour rappel, ce projet s'appuie sur d'importantes réserves de phosphates de plus de 2,2 milliards de tonnes, plaçant l'Algérie au troisième rang dans le monde en termes de réserves de cette importante matière première. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait récemment donné instruction pour l'exploitation de tous les gisements existants dans le pays et pour relancer les activités de prospection des réserves non exploitées.

## ENERGIE

## Attar annonce un plan multisectoriel pour sécuriser les oléoducs

Le ministre de l'Énergie, Abdelmadjid Attar, a annoncé mardi à Alger, l'élaboration d'un plan d'action interministériel relatif à la sécurisation du réseau de transport des hydrocarbures et des installations liées à cette activité, afin de prévenir les accidents similaires à celui d'El Oued.

"Des groupes d'experts des ministères de l'Énergie, de l'Environnement, des Ressources en eau et de l'Agriculture procéderont à l'analyse de l'ensemble du réseau de transport des hydrocarbures, d'une longueur de 22.000 kilomètres, et des installations liées à cette activité", a-t-il indiqué lors d'une réunion avec la ministre de l'Environnement, Nassima Benharrat.

Ces experts vont ensuite "élaborer un plan d'action qui permettrait d'appréhender les risques potentiels qui peuvent survenir au niveau de ces installations et d'en déterminer les causes", a-t-il ajouté.

Il a expliqué que l'analyse de ces canalisations

permettra de réaliser une cartographie précise des points à risque par rapport aux ressources hydriques, agricoles et aux activités humaines.

"Cette cartographie qui permettra d'établir des fiches sur l'ensemble des sites et des risques potentiels sera suivie de recommandations et de mesures à entreprendre en cas d'imprévu afin d'éviter les accidents et de minimiser leurs risques" a-t-il poursuivi.

M. Attar considère qu'il s'agit là d'un "véritable plan ORSEC anti-ruptures de pipelines".

Il a souligné par ailleurs la nécessité de tirer les leçons de l'accident d'El Oued et d'agir pour que de pareils incidents, avec tous les impacts qui peuvent en découler, ne se reproduisent pas".

Le ministre a mis en avant le rôle de son secteur "qui fait de son mieux pour assurer d'abord en aval l'énergie", dit-il, affirmant toutefois que les activités du secteur comportent des risques pour l'environnement de

façon générale. "Je peux vous garantir que le ministère et les groupes Sonatrach et Sonelgaz, en tant que deux principales structures et acteurs industriels du secteur de l'énergie, font de leur mieux pour qu'il y ait un impact Zéro sur l'environnement et, de façon générale, sur la vie humaine ou animale, sur le sol, l'eau, et l'air", a-t-il insisté.

Il a, cependant, souligné qu'un accident peut survenir suite à une erreur, une négligence ou tout simplement pour des causes naturelles comme cela été le cas à El Oued où "une simple crue d'un Oued a entraîné la rupture d'un oléoduc".

Il a rappelé dans ce contexte que le Président de la République a aussitôt ordonné aux ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture, et des Ressources en Eau et de l'Environnement de se déplacer sur le site.

"Après le constat des dégâts, nous avons dépêché plusieurs groupes d'experts des ministères concernés pour établir un constat

précis sur les causes, mais aussi les impacts environnementaux et les actions à entreprendre pour minimiser les risques", a-t-il dit.

Il a enfin tenu à préciser que les activités du secteur ont toujours été régies par des lois et des décrets qui imposent des obligations très strictes en matière d'évaluation des risques sur l'environnement lorsqu'il s'agit de projets d'installation de pipelines.

A rappeler que deux fuites sont survenues, début du mois en cours, au niveau de l'oléoduc OK1, la première à la sortie de la station de pompage SP2 à Djamaa, dans la commune d'El-Oued, point 190 + 200 (PK), et la deuxième au point PK 263 dans la région d'Oum Touyoug, dans la wilaya déléguée d'El-Mgheir.

Après des mesures urgentes prises par Sonatrach, le pompage du pétrole brut à partir de Haouadh El Hamra vers la raffinerie de Skikda a repris, 48 heures après l'incident.

## PÉTROLE

## Le baril de Brent à plus de 41 dollars

Les prix du pétrole continuaient leur progression mercredi, dans le sillage de la veille, aidés par les perturbations de l'offre dans le Golfe du Mexique provoquées par l'ouragan Sally et avant la publication par l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA) de l'état des stocks de brut aux États-Unis.

Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,51 dollars à Londres, en hausse de 2,42% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre gagnait de son côté 2,61% à 39,28 dollars.

La hausse des deux cours de référence est liée "aux perturbations, voire fermetures, de certaines installations pétrolières dans le Golfe du Mexique" avant le passage de l'ouragan Sally, a expliqué Avtar Sandu, analyste de Phillip Futures. L'ouragan s'est renforcé mercredi à l'approche des côtes du Sud-Est des États-Unis, deux semaines seulement après le passage de Laura, un des plus violents à avoir jamais frappé la région. Selon le dernier bulletin du Centre national des ouragans



(NHC), Sally, avec des vents soufflant jusqu'à 160 km/h, a été élevé en catégorie 2, sur une échelle qui en compte 5.

Les experts de JBC estiment qu'environ 27% des capacités de production d'or noir de la zone étaient à l'arrêt. Plusieurs analystes ont égale-

ment présenté, comme facteur supplémentaire de soutien aux cours, la baisse des stocks de brut aux États-Unis la semaine passée, publiée mardi par l'American Petroleum Institute (API), la fédération qui regroupe les professionnels du secteur

pétrolier. Les chiffres diffusés plus tard dans la journée par l'EIA, jugés plus fiables, sont cependant attendus en hausse de 2,07 millions de barils, d'après la médiane d'analystes interrogés par l'agence Bloomberg.

"Les attentes concernant la demande à venir en pétrole restent déprimées" et les économies, empêtrées dans la crise sanitaire, "luttent pour rebondir", a rappelé Fiona Cincotta, de City Index.

Acteurs et observateurs de marché attendent par ailleurs la tenue jeudi d'une nouvelle réunion des ministres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) avec leurs alliés de l'accord Opep+, "qui ne devrait pas bousculer le calendrier actuel des coupes" de production que les pays s'imposent, a estimé un analyste de Oanda.

## FRANCE

## La moitié des start-up françaises au chômage partiel pendant la pandémie

Pour survivre à l'épidémie de Covid-19 et à ses conséquences économiques, les start-up françaises ont massivement utilisé les dispositifs d'aides de l'État, dont le chômage partiel pour la moitié d'entre elles, selon une étude publiée mardi à l'occasion du sommet France Digitale à Paris. "Dans ce contexte exceptionnel, les start-up ont largement profité des mesures proposées par le gouvernement" : 52% d'entre elles ont mis en place des mesures de chômage partiel pendant le confinement et 83% ont bénéficié d'un PGE (prêt garanti par l'État), révèle le baromètre annuel sur les performances économiques et sociales des start-up du numérique en France, qui a interrogé quelque 500 entreprises. "Les aides de l'État ont joué à plein" et grâce à elles, 70% des start-up sondées disent n'avoir pas rencontré de difficultés de financement pendant le confinement, a expliqué à l'AFP Franck Sebagn, associé au cabinet EY et coauteur de l'étude. L'écosystème des start-up françaises n'a "pas fait plus appel aux aides que le reste du pays", a cependant estimé Frédéric Mazzella, coprésident de France Digitale, interrogé lors du sommet. Celles-ci "ont permis à ces sociétés fragiles de ne pas se retrouver dans des situations très compliquées, de passer le choc, ce qui n'a pas été le cas dans les autres pays", a-t-il ajouté.

Parallèlement, les tours de financement auprès d'investisseurs ont été maintenus ou repoussés plutôt qu'annulés, selon l'étude.

"Il faut maintenant que la commande publique reparte et que les start-up retrouvent des clients", a noté Benjamin Bitton, associé de 2CFinance, un cabinet de conseil financier pour les start-up et investisseurs. Selon le baromètre, les start-up sont près d'un quart à n'attendre aucune croissance en 2020, et 61% d'entre elles ont déclaré reconsidérer leurs intentions de recrutement dans les prochains mois.

Si la reprise est trop timide, certaines entreprises pourraient rencontrer des difficultés lors des premières échéances de remboursement du PGE, dès avril. "On est face à une dette colossale qu'il va falloir échelonner", a déclaré M. Bitton.

Les indicateurs étaient pourtant au vert en début d'année. Le chiffre d'affaires des start-up interrogées avait augmenté de 23% en 2019 (un tiers de celui-ci étant effectué à l'étranger), les effectifs avaient augmenté de 28% sur la période et les difficultés de recrutement étaient l'obstacle majeur au développement.

Celles-ci sont désormais reléguées au second plan, devancées par le manque de demande et les difficultés à faire passer les grandes entreprises à la caisse.

Les start-up avaient par ailleurs déjà recours à des dispositifs d'aide de l'État avant la crise: selon le baromètre, 60% d'entre elles utilisent le crédit d'impôt recherche, 50% le crédit d'impôt innovation et 42% bénéficient du statut de "Jeune Entreprise Innovante" qui permet certaines exonérations fiscales.

## ECONOMIE MONDIALE

## La récession mondiale devrait être moins prononcée que prévu en 2020

La récession mondiale devrait être moins prononcée que prévu en 2020, estime l'OCDE dans ses perspectives économiques publiées mercredi, la réaction rapide et conséquente des États ayant permis de limiter les dégâts, mais la reprise devrait être moins forte en 2021 qu'elle ne l'anticipait en juin.

Après avoir accéléré au printemps, lorsque les mesures de confinement destinées à combattre la pandémie de coronavirus ont été allégées, "le rythme de la reprise mondiale a perdu un peu de son élan au cours des mois d'été, en particulier dans les économies les plus avancées", constate l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). L'organisation basée à Paris table ainsi sur un recul de 4,5% du PIB mondial en 2020 puis sur un rebond de 5% en 2021.

En juin, elle prévoyait une récession de 6% et une reprise de 5,2%.

Elle souligne toutefois que "ces perspectives sont très incertaines" car dépendantes "des hypothèses relatives à la propagation du virus et de l'évolution des politiques" macroéconomiques.

En outre, ce chiffre global masque des "différences considérables entre les pays", entre la Chine (+1,8%) qui devrait être la seule économie du panel à afficher une croissance en 2020 et l'Inde, entrée plus tardivement dans la pandémie, dont le PIB devrait chuter de 10,2%.

En 2020, les États-Unis (-3,8%) devraient finalement faire mieux que la moyenne mondiale, et l'Allemagne (-5,4%) mieux que la zone euro (-7,9%).

La France (-9,5%), l'Italie (-10,5%) et le Royaume-Uni (-10,1%) devraient au

contraire accuser fortement le coup, et rebondir moins fortement en 2021 que ce que l'OCDE anticipait en juin.

Pour autant, l'OCDE est claire: sans la réaction rapide et massive des gouvernements, sans l'intervention conséquente des banques centrales, "la contraction de l'activité aurait été nettement plus importante". Elle les invite d'ailleurs à continuer à soutenir l'activité en 2021, et ce d'autant que "l'incertitude reste élevée et la confiance fragile". La pandémie, qui a fait au moins 930.000 morts, dont près de 200.000 aux États-Unis, s'accroît en Inde, qui a franchi mercredi le seuil des cinq millions de personnes contaminées tandis que l'Europe est confrontée à une augmentation du nombre de cas, la rentrée scolaire et la prochaine arrivée de l'automne.

## MAROC

## Hausse des importations céréalières de 51% à fin août 2020

Les importations marocaines en céréales ont atteint 6,7 millions de tonnes au terme des huit premiers mois de l'année 2020, en hausse de 51,1% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Agence nationale des ports (ANP).

L'analyse de la répartition de ce trafic par port fait res-

sortir une forte concentration de cette activité au port de Casablanca avec 3,8 millions de tonnes, représentant environ 56,4% du trafic global des céréales, indique la même source dans sa note de synthèse, qui fait état d'une hausse globale des importations céréalières dans les ports de Casablanca

(+38,1%), Agadir (+64,1%) et Nador (+286%). Pour sa part, le trafic des phosphates et dérivés a atteint, à fin août 2020, un volume d'environ 24,2 millions de tonnes, enregistrant une hausse de 12,3%, fait savoir l'ANP, notant que cette progression est due principalement au fort rebond des exportations

des engrais (+30,9%) et des trafics du soufre (+21,1%) et de l'ammoniac (+23,3%).

Quant au trafic global des hydrocarbures, il s'est chiffré à 6,3 millions de tonnes à fin août 2020, marquant ainsi une baisse de 10,5% par rapport à la même période de l'année écoulée, ajoute la même source.

## BÉNIN

## L'indice de l'emploi dans les grandes entreprises est stable au deuxième trimestre 2020

L'indice de l'emploi qui permet d'apprécier l'évolution des emplois dans les grandes entreprises est resté globalement stable au Bénin au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 par rapport aux trois premiers mois de l'année, peut-on lire mardi dans la note conjoncturelle du second trimestre. Selon cette note réalisée par la direction générale des affaires économiques du ministère béninois de l'Économie et des Finances, cet indice affiche par contre au 2<sup>e</sup> trimestre 2020 une baisse de 6,6% en glissement annuel. "Cette baisse est due principalement à la chute des emplois dans les branches de fabrication (-9,6%), du transport (-9,1%), de la production et distribution d'électricité (-13,6%)", explique la note.

En effet, l'emploi des jeunes béninois souffre d'énormes insuffisances, indique une récente étude réalisée par l'Institut national de la statistique et d'analyse économique (INSAE), estimant que 30,4% de jeunes sont sous-employés de façon visible à travers le nombre d'heures de travail et 63,2% de façon invisible à travers des rémunérations précaires et incertaines.

"Une autre réalité très poignante de l'emploi des jeunes c'est que, seulement 7,9% des jeunes bénéficient d'un emploi salarié. Ce pourcentage met en évidence les difficultés d'absorption de l'offre de travail des jeunes par le marché du travail et la nécessité pour les jeunes de se prendre en charge", explique l'INSAE.

## FRANCE

## Schneider Electric veut fermer deux sites

Le spécialiste des équipements pour l'énergie électrique Schneider Electric veut fermer deux sites en France où travaillent au total 160 personnes, dans le cadre d'une réorganisation de la production dans sa branche dédiée à la moyenne tension, a-t-il annoncé mercredi.

Le groupe "a présenté aux partenaires sociaux un projet de réorganisation de la partie production de l'activité distribution électrique moyenne tension", a indiqué un porte-parole de Schneider à la presse.

Le groupe prévoit notamment "l'arrêt des activités de production sur les sites de Saumur (Maine-et-Loire, ndlr) et de Lattes (Hérault, ndlr) au cours du second semestre 2021", a-t-il précisé. Ces usines emploient chacune 80 personnes.

Selon les syndicats toutefois, ce sont environ 400 emplois au total qui seront affectés par la réorganisation de la branche. "Nous prévoyons un accompagnement social fort de cette transformation industrielle, nous proposerons à minima un projet de reclassement à chacun

des salariés concernés", a détaillé le porte-parole du groupe.

Schneider Electric compte transférer certaines productions de Saumur et de Lattes à Mâcon (Saône-et-Loire) et à Aubenas (Ardèche).

Il veut également créer un centre dédié à la modernisation des équipements en Isère. Le groupe, qui entame des négociations avec les partenaires sociaux, n'a pas détaillé combien de salariés au total sont concernés par la réorganisation, ni s'il y aura des licenciements.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 4 morts et 145 blessés ces dernières 24 heures (Protection civile)

Quatre (4) personnes ont trouvé la mort et 145 autres ont été blessées dans des accidents de la route, survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile rendu public mercredi.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Mostaganem où une personne est décédée et 9 autres ont été blessées suite à plusieurs accidents de la route.

Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de la surveillance ont effectué 229 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 156 personnes et assuré les premiers secours nécessaires à 63 autres.

Pour ce qui est des activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la protection civile ont effectué, durant la même période, 53 opérations de sensibilisation à travers 12 wilayas portant sur la pandémie, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement, ainsi que les règles de la distanciation physique.

Les unités de la Protection civile ont effectué également 65 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et des quartiers.

## DJELFA Des associations assurent gîte et couvert aux candidats libres de l'examen du baccalauréat

De nombreuses communes de la wilaya de Djelfa abritant des centres d'examen destinés aux candidats libres du baccalauréat (session septembre 2020), enregistrent actuellement des opérations de solidarité initiées par des associations locales, qui assurent gîte et couvert aux candidats libres, appelés à passer leurs épreuves dans des centres d'examen éloignés de leurs lieux de résidence.

Ce type d'initiatives constitue une "tradition" pour notamment le groupe scout "Si Ameur Mahfoudhi" de la commune de Dar Chioukh (à l'Est de Djelfa), qui est un habitué de ces actions de bénévolat.

En effet ce groupe assure gîte et couvert aux candidats libres du BAC.

Soutenu par des dons de nombreux bienfaiteurs de la commune de Dar Chioukh, ce groupe scout, qui en est à sa 15ème édition du genre, a offert aux candidats concernés "plus de 600 plats au premier jour des épreuves, et autant au 2ème jour", a indiqué son responsable, Essahraoui Sahraoui.

La prise en charge de la restauration de ces candidats, dont l'hébergement est assuré à l'école primaire "Lhadi Hafnaoui" (pour les filles) et l'école "Hamdani Omar" pour les garçons, permet aux candidats d'éviter le stress des transports, ou de la quête d'un gîte hypothétique, et de se concentrer ainsi exclusivement sur leurs révisions, dans un cadre calme et serein", a-t-il estimé.

"Certes, il s'agit d'un travail difficile", a-t-il ajouté, mais "il est le reflet de la générosité et de la grandeur d'âme des citoyens de notre commune, pour qui le sens de l'hospitalité prime sur tout", a souligné M. Sahraoui.

Selon le président du groupe scout "Si Ameur Mahfoudhi", considéré comme le premier initiateur de ce type d'actions solidaires, une moyenne de 140 à 170 candidats libres/jour a été prise en charge au titre de cette opération, depuis la veille du premier jour des épreuves du baccalauréat, en "dépit de la modestie de nos moyens", a-t-il observé.

De nombreux candidats libres au BAC se sont félicités de cette opération, en exprimant leur "gratitude" à ses initiateurs, assurant qu'ils n'ont trouvé "aucune différence entre les conditions de bien être assurées par les leurs, chez eux et celles assurées par ces associations".

Parmi eux Mustapha (23 ans), qui a raconté à l'APS, qu'il repasse son bac pour la 3ème fois, mais "j'ai bon espoir pour cette fois-ci", a-t-il assuré.

D'autres initiatives similaires sont, égale ment, organisées dans nombre de communes accueillant des candidats libres au BAC, dont Hassi Bahbah, Ain Ouessara, Messaad, et Djelfa, où des associations et des personnalités locales se sont mobilisées pour se mettre au service de cette frange de candidats.

## FUITES DES SUJETS DU BAC De nouvelles peines d'emprisonnement prononcées (ministère de la Justice)

Plusieurs juridictions ont prononcé mardi de nouvelles peines d'emprisonnement assorties de lourdes amendes à l'encontre d'individus, ayant atteint l'âge de majorité pénale, impliqués dans la fuite des sujets de l'examen du baccalauréat ou la diffusion des corrigés, indique le ministère de la Justice dans un communiqué.

Dans ce cadre, le tribunal de Ain Bessam (Bouira) a condamné à une peine de deux (2) ans de prison ferme avec mandat de dépôt à l'audience à l'encontre de l'accusé répondant aux initiales (A.M.F) 18 ans, pour avoir publié sur son compte Facebook le sujet de langue arabe, filière lettres et philosophie une heure après le début de l'épreuve, a précisé la même source.

Le tribunal de Lakhdar a condamné le prévenu répondant aux initiales (Kh.

M.T) à une peine d'un an de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir passé à la place de son frère l'épreuve de la langue anglaise.

Le tribunal de El-Menia (Ghardaïa) a condamné la prévenue répondant aux initiales (F.

M), 27 ans, à une peine de 18 mois de prison ferme



avec une amende de 100.000 DA pour avoir diffusé le sujet de la langue arabe, filières sciences expérimentales, mathématiques, technique sport, gestion et économie.

Plusieurs peines d'un an de prison ferme assorties d'une amende ferme de 100.000 DA ont été infligées par plusieurs juridictions, dont le tribunal de Laghouat contre la préve-

nue répondant aux initiales (T.S) âgée de 31 ans et le prévenu (K.A.Dj) qui a publié les réponses de l'épreuve des mathématiques pour le compte de l'un de ses amis.

Il s'agit également du tribunal de Djelfa contre les prévenus répondant aux initiales (M.R.R) 28 ans, (A.R) 43 ans et (Gh.I) 24 ans, pour avoir publié le sujet de l'épreuve de la langue arabe

et du tribunal de Messaad (Djelfa) contre le prévenu (Y.B) 26 ans et les trois prévenues (B.M.B) 23 ans, (B.M.Ch) 22 ans et (F.A) 18 ans.

La même peine a été prononcée par le tribunal de Ain Ouassara contre (H.R) 25 ans et (H.M) 23 ans avec mandat de dépôt.

Dans le cadre de la poursuite des efforts pour la sécurisation de l'examen du baccalauréat de cette année, les mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt, à savoir (Ch.M) 22 ans par le tribunal de Ghardaïa, (T.I) 23 ans par le tribunal de Tébessa, (B.Kh) 23 ans par le tribunal de Tiaret, (K.H) 18 ans par le tribunal de Tissemsilt, ajoute la même source qui a souligné que toutes ces peines ont été prononcées conformément aux nouvelles dispositions prévues par la loi du 28 avril 2020, modifiant le code pénal.

## ENVIRONNEMENT Nécessité d'analyser les risques écologiques des installations pétrolières

La ministre de l'environnement, Nassima Harrat, a souligné, mardi à Alger la nécessité d'analyser les risques d'impact écologique dans chaque site comportant des activités pétrolières et gazières vulnérables.

"Nous devons procéder à l'analyse des risques environnementaux mais aussi économiques et ceux relatifs à la santé des riverains au niveau de tous les sites comportant des installations pétrolières et gazières", a recommandé Mme Harrat, lors d'une réunion avec le ministre de l'Energie sur les fuites de pétrole survenues récemment à El Oued (Sud-est du pays), suite à la rupture d'un Oléoduc en raison d'une simple crue d'un oued.

La ministre a relevé le fait que les activités pétrolières et gazières comportent des risques environnementaux

spécifiques qui ont souvent un impact fort et durable tant sur l'environnement que sur la santé publique.

Elle a également souligné le fait qu'aucun pays n'est à l'abri d'accidents de pollution qu'ils soient d'origine humaine ou climatique, en considérant que la prévention contre ces imprévus passe par l'évaluation détaillée des risques de pollution accidentelle propres à chacun des sites cartographiés.

Mme Harrat a assuré que son département, qui est directement concerné par la préservation de l'environnement, accompagne ces opérations pour détecter d'éventuels dysfonctionnements afin de mettre en place des plans de sécurité et de remédiation en termes de biodiversité et de préservation de la santé des citoyens.

Elle affirme dans ce sens que son

département s'active à mobiliser le secteur industriel et les opérateurs sur ces risques afin de renforcer la mobilisation des techniques de lutte contre les catastrophes écologiques provoquées par les activités industrielles.

"L'accident d'El Oued nous interpelle pour coordonner nos actions et éviter que ce genre de catastrophes ne se reproduise", a-t-elle souligné, en mettant en avant la mobilisation immédiate de Sonatrach avec les secteurs concernés qui a permis d'analyser les causes de l'accident et d'en minimiser l'impact sur les populations d'El Oued et les terres agricoles limitrophes. Elle a enfin assuré que son ministère s'engage avec le ministre de l'énergie dans une démarche de prévention fondée sur l'analyse des accidents antérieurs et de partage expériences.

## CRIMINALITÉ Batna : saisie de plus de 2 700 comprimés psychotropes, des armes et des munitions

Les services de la Police judiciaire de Batna ont saisi 2 730 comprimés psychotropes, 160 000 dinars issus du trafic de drogue, 13 plaques de kif traité estimées à 1,234 kg, cinq fusils, une arme à poing de fabrication artisanale, 320 grammes de poudre à canon (baroud) et 26 cartouches (calibre 16 mm) dans le cadre d'interventions distinctes, a-t-on indiqué mardi à la sûreté de wilaya.

Menées la semaine écoulée, ces "opérations d'envergure" ont permis également de saisir 237900 pétards de différentes sortes et calibres de fabrication étrangère et 806 unités de boissons alcoolisées, a ajouté la même source. Dans le cadre de ces opérations, les services de la



Police judiciaire ont arrêté deux charlatans.

La première personne est une femme activant dans le quartier "douar El Diss" dans la ville de Batna, qui escroquait ses clients en leur faisant croire qu'elle pouvait

les guérir en les désenvoiant et en les débarrassant du mauvais œil.

La seconde arrestation concerne un homme, arrêté également pour charlatanisme dans la commune de Oued El Ma, qui accueillait

des citoyens de la même région et d'autres wilayas dans un gourbi près de son habitation, en compagnie de trois femmes, a-t-on relevé.

Des talismans, des ouvrages consacrés à la sorcellerie, des photographies appartenant à des citoyens, deux épées avec leurs étuis, un poignard et une pièce de monnaie archéologique ont été découverts par les services compétents dans le gourbi, a-t-on noté.

Au total, 28 individus sont impliqués dans ces affaires, a indiqué la même source, relevant que les mis en cause seront présentés devant le parquet territorialement compétent une fois les procédures et les enquêtes achevées.

## UE - RACISME

## Von der Leyen annonce un "plan d'action" contre le racisme dans l'UE

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé mercredi son intention de présenter "un plan d'action" contre le racisme et les "crimes de haine, qu'ils se fondent sur la race, la religion, le genre ou la sexualité".

"Il est temps à présent de construire une Union véritablement antiraciste - en condamnant le racisme, mais aussi en agissant", a-t-elle déclaré lors de son discours-programme annuel sur l'Etat de l'Union devant le Parlement européen.

"La Commission va présenter un plan d'action pour commencer à concrétiser ce projet.

Dans ce cadre, nous proposons d'étendre la liste des infractions prévues par la législation de l'UE à toutes les formes de crimes de haine et de discours de haine - qu'ils se fondent sur la race, la religion, le genre ou la sexualité", a-t-elle ajouté.

Parmi les évolutions attendues, Mme Von der Leyen a promis de renforcer les "lois en



matière d'égalité raciale là où des lacunes subsistent", mais aussi d'utiliser le budget de l'Union

Européenne "pour lutter contre la discrimination dans des domaines tels que l'emploi, le

logement ou les soins de santé". "Nous devrions plus sévères en matière d'application de la législation en cas de retard de mise en œuvre", a-t-elle averti.

La dirigeante allemande, a également assuré que l'UE améliorerait "l'éducation et les connaissances sur les causes historiques et culturelles du racisme", et s'attaquerait "aux préjugés inconscients, qu'ils soient le fait des citoyens, des institutions, voire des algorithmes".

"En outre, la Commission désignera son tout premier coordinateur en matière de lutte contre le racisme afin d'accorder à cette question une attention prioritaire", a-t-elle aussi annoncé.

## FRANCE - ÉDUCATION - VIRUS

## Plus de 80 écoles fermées après 15 jours de la rentrée scolaire

Quinze jours seulement après la rentrée, un total de 81 établissements scolaires sont fermés en France tandis qu'une dizaine d'universités, notamment des facultés de médecine, comptent des cas de Covid-19, ont indiqué les ministres concernés.

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a précisé qu'un peu plus de 2.100 classes ont dû fermer, soit "autour de 0,13%" des 60.000 établissements scolaires du pays.

"Ce sont des chiffres qui restent quand même très limités.

"C'est une rentrée qui est bonne", "la meilleure possible eu égard à la crise sanitaire", a-t-il estimé sur la chaîne de télévision LCI.

"On a à peu près 1.200 nouveaux cas de Covid d'élèves par rapport à la semaine précédente", a précisé M. Blanquer, en rappelant qu'en règle générale, "on ferme une classe à partir de trois cas" de contamination. La ministre de l'Enseignement supérieur

Frédérique Vidal a pour sa part annoncé des cas de Covid-19, "majoritairement liés à des rassemblements privés" (soirées étudiantes, privatisation de bars...) dans une dizaine d'établissements universitaires "alors que certains n'ont pas encore fait leur rentrée".

A la Faculté de médecine de Montpellier (sud-est), une partie des cours ont été suspendus mardi pour une quinzaine de jours après qu'une soixantaine d'étudiants ont été testés positifs, à la suite d'une soirée.

L'université de Rennes 1 (ouest) a confirmé 43 cas de Covid-19 parmi les étudiants en médecine, pharmacie et odontologie et décidé de tester 500 autres étudiants cette semaine.

Elle a aussi suspendu les cours en présentiel durant sept jours pour les "deuxième et troisième année", "majoritairement touchés". "La reprise des cours en présentiel dépendra du taux de positivité", a précisé Eric Bellissant, doyen de la faculté de médecine de Rennes 1.

Tout en se disant consciente "du contexte difficile" pour tous ces jeunes "qui ont été privés de lien social", la ministre Frédérique Vidal a fait appel à leurs "engagement collectif et responsabilité individuelle". Le premier syndicat étudiant, Page, a reconnu la nécessité d'une "responsabilisation" des étudiants mais a réclamé plus de moyens pour les établissements, déplorant un manque de masques, des amphithéâtres surpeuplés et demandant des centres de dépistages au sein des universités.

Mardi, la France a annoncé près de 8.000 nouveaux cas de Covid-19 avec 2.713 malades hospitalisés sur les 7 derniers jours et 470 admis en réanimation où l'on traite les cas les plus graves. En prenant en compte les personnes sorties, 752 malades se trouvent en réanimation, majoritairement en région parisienne et dans le sud-est. Mais on est loin des niveaux atteints lors du pic de l'épidémie avec 7.000 personnes début avril.

## ÉTATS-UNIS

## Un observatoire historique menacé par les flammes aux portes de Los Angeles

Les pompiers peinaient mardi à contenir un incendie en cours depuis plus d'une semaine près de Los Angeles qui menace mardi d'engloutir un observatoire historique et de coûteuses tours de télécommunication bâties sur les collines dominant la mégapole californienne. Le feu, baptisé "Bobcat Fire", n'était plus mardi matin qu'à environ 150 mètres de l'observatoire astronomique du Mont Wilson, vieux de 116 ans, ont prévenu des responsables des pompiers sur Twitter, soulignant que leurs équipes sur le terrain, soutenues par des moyens aériens, s'approprièrent à affronter le brasier à l'aide de bulldozers.

Selon les responsables de l'observatoire, tout le personnel a déjà été évacué.

Les pompiers combattent l'incendie depuis le 6 septembre mais il n'était plus contenu qu'à 3%, contre 6% précédemment. Le capitaine David Dantic, des pompiers du comté de Los Angeles, a indiqué que le feu, situé à environ 25km au nord-est du centre-ville, avait déjà parcouru plus de 16.000 hectares. Selon une radio locale, les flammes menacent non seulement l'observatoire mais aussi des toits de télécommunications et leurs équipements coûtant plus d'un milliard de dollars. De nombreux quartiers voisins des flammes ont reçu l'ordre de se préparer à une éventuelle évacuation, tandis que les autorités redoutaient la destruction de quelque 80 chalets historiques situés dans la Forêt nationale de Los Angeles.

Au total, 27 incendies étaient toujours en cours à travers la Californie.

Ils ont fait plus d'une vingtaine de morts depuis la mi-août et mobilisaient mardi plus de 16.600 pompiers.

Des feux de forêt d'une ampleur sans précédent ravagent également les Etats de Washington, de l'Oregon et de l'Idaho, plongeant la côte ouest des Etats-Unis dans une pollution record.

## La fumée des incendies américains atteint l'Europe

Les incendies qui ravagent l'Ouest américain sont "des dizaines à des centaines de fois" plus intenses que la moyenne des 15 dernières années, avec une fumée particulièrement épaisse qui a même atteint l'Europe, selon le service européen Copernicus sur le changement climatique. Grâce aux observations satellites, "nous surveillons l'ampleur des incendies et la pollution de la fumée transportée à travers les Etats-Unis et au-delà", a commenté mercredi dans un communiqué, un scientifique du service de surveillance de l'atmosphère de Copernicus (CAMS), Mark Parrington. Ces données montrent que cette année, l'activité de ces incendies "sans précédent" est "des dizaines à des centaines de fois plus intense que la moyenne sur la période 2003-2019 sur l'ensemble des Etats-Unis ainsi que dans plusieurs Etats touchés", a précisé la même source. Les feux émettent également beaucoup de fumée, et ceux de la Californie et de l'Oregon ont déjà relâché dans l'atmosphère "bien plus de carbone en 2020 qu'aucune autre année depuis le début des mesures du CAMS en 2003": 21,7 mégatonnes en Californie et 7,3 mégatonnes dans l'Oregon. La fumée particulièrement épaisse a même voyagé jusqu'à l'Europe. Les images satellitaires montrent que la fumée est restée au large de la côte pacifique des Etats-Unis pendant plusieurs jours en raison des conditions atmosphériques, mais qu'elle est soufflée à nouveau vers l'Amérique du Nord ces derniers jours. Le CAMS estime "que la fumée recommence à traverser l'Atlantique, et va atteindre l'Europe du Nord plus tard dans la semaine, comme elle l'a fait à la fin de la semaine dernière".

APS

## COVID-19 - USA

## Les parcs d'attractions californiens font pression pour sauver "des dizaines de milliers d'emplois"

Fermés depuis six mois en raison de la pandémie de coronavirus, Disneyland, Universal Studios et de nombreux autres parcs d'attractions basés en Californie ont réclamé au gouverneur de l'Etat qu'il publie les critères sanitaires nécessaires à leur réouverture, pour sauver "des dizaines de milliers d'emplois".

L'association professionnelle des attractions et parcs de Californie (CAPA), qui représente les intérêts d'une trentaine de

parcs à thème, zoos, etc., "exhorte le gouverneur à rendre au plus vite publiques ses recommandations pour que ces attractions vitales puissent rouvrir leurs portes de manière responsable" et que les employés locaux puissent retourner au travail.

Depuis leur fermeture voici six mois, ces parcs ont "conçu des plans détaillés pour rouvrir, avec réduction des capacités, masques obligatoires et protocoles sanitaires stricts pour les visiteurs

comme pour les employés (...) Mais pour rouvrir, les parcs ont besoin des recommandations de l'Etat, or ces recommandations se font attendre", souligne mardi dans un communiqué ue, cité par l'agence AFP, Erin Guerrero, directrice exécutive de l'association CAPA. Selon Mme Guerrero, "des dizaines de milliers d'emplois" sont en jeu, de même que des centaines de millions de dollars de retombées fiscales, sans oublier "les commerces locaux

qui vivent grâce aux parcs d'attraction". Le parc Disneyland, à Anaheim (sud de Los Angeles), avait initialement prévu de rouvrir progressivement à partir du 17 juillet mais a dû y renoncer faute de feu vert des autorités locales. Disneyland est le deuxième parc d'attractions le plus visité au monde, derrière Disney World à Orlando (Floride), qui a déjà rouvert. Il attire habituellement des millions de touristes chaque année.

## GRÈCE

## Fiasco de la distribution gratuite de masques dans toutes les écoles du pays

Les autorités grecques étaient confrontées mardi à un retentissant fiasco après que la distribution gratuite de centaines de milliers de masques dans toutes les écoles du pays à la rentrée des classes fut spectaculairement échoué en raison de mensurations erronées.

La taille des masques était "trop grande dès le début", a expliqué à la chaîne Open TV Yiannis Stathopoulos, dont l'entreprise a remporté l'appel d'offre pour la confection et la livraison de 500.000 masques.

La commande portait sur des masques de 10 cm sur 18 cm pour les enfants âgés de moins de 10 ans, et des modèles de 12 cm sur 22 cm pour les élèves plus âgés et les enseignants.

Lundi, lorsque les masques ont été livrés pour le jour de la rentrée des classes, les élèves

ont inondé les réseaux sociaux de photos montrant des visages entièrement recouverts par les masques.

Les utilisateurs de Twitter n'ont pas tardé à créer un groupe appelé "masques parachutes".

"Il s'agissait d'un malentendu", a affirmé mardi à la presse le vice-ministre de la Santé Vassilis Kontozamanis, affirmant que les mensurations communiquées au fabricant concernaient les pièces devant être assemblées pour être cousues.

"Ce sera corrigé", a-t-il assuré. M. Stathopoulos, le dirigeant de l'entreprise qui a confectionné les masques, a affirmé avoir respecté les termes du contrat à la lettre, soulignant que les caractéristiques des masques avaient été définies par les experts en matière

de santé du comité d'Etat grec chargé du coronavirus.

La sœur du Premier ministre, la députée du parti au pouvoir Dora Bakoyannis, a reconnu que les masques "Zorro" étaient "un échec catastrophique".

Les masques sont obligatoires à l'école, à bord des transports en commun et dans les bâtiments publics. Les autorités avaient prévu de distribuer gratuitement environ 5 millions de masques en tissu aux élèves et aux enseignants. Mardi, la protection civile a estimé que les masques devaient également être portés dans les quartiers de bureaux d'Athènes.

Plus de 13.000 cas de contamination au coronavirus et 313 décès ont été enregistrés en Grèce.

## S A N T É - A L G É R I E

## COVID-19 - BATNA 747 familles prises en charge dans le cadre des consultations à domicile

Pas moins de 747 familles ont été prises en charge dans la wilaya de Batna par l'équipe de spécialistes bénévoles de suivi à domicile des malades atteints de Covid-19 et de leurs proches, installée le 9 août dernier, a indiqué lundi la responsable de cette initiative et spécialiste en maladies infectieuses, Pr. Nora Righi.

"Cette équipe de bénévoles cible les familles dont un ou plusieurs membres sont contaminés par le coronavirus en les prenant en charge à domicile sur les plans médical, psychologique et social, en procédant à leur accompagnement par des spécialistes tout en les sensibilisant à l'importance de la mise en quarantaine et la distanciation sociale pour éviter la transmission du virus", a précisé à l'APS la même spécialiste.

L'initiative, qui a reçu un large soutien de la part des autorités locales, en mobilisant notamment des ambulances, des médecins et des psychologues a touché plus de 2900 personnes au cours de cette même période, avec une moyenne de 4 personnes par famille, a précisé la même source.

Selon Pr. Righi "l'accompagnement des patients atteints ainsi que leurs familles a permis de briser dans une certaine mesure la chaîne de transmission de l'épidémie et d'éviter la transmission du virus à une population estimée entre 5 800 et 14 000 personnes", considérant en outre qu' "un (1) patient peut contaminer entre 2 à 5 personnes".

Et d'ajouter : "Sur le terrain, nous avons constaté environ deux semaines après le début de l'opération, une diminution significative du nombre de contaminations et d'hospitalisations, avec une baisse du pourcentage des cas positifs diagnostiqués localement par le biais du PCR, passant de l'ordre de 15% au début de la pandémie à environ 5,5% actuellement", soutenant qu'il est possible de "réduire ce pourcentage si les citoyens se conforment davantage aux mesures de prévention".

Pr. Righi a fait savoir en ce sens que cette équipe, dont le noyau s'est constitué à l'hôpital public hospitalier de Batna (l'ancien sanatorium) couvrant 5 daïras dont celle de Batna, a suivi initialement entre 70 et 90 familles par jour en leur prodiguant les soins nécessaires tout en se focalisant sur la sensibilisation des proches des malades pour limiter l'apparition de nouveaux clusters et réduire la transmission du virus.

Composée de 39 médecins spécialistes, des psychologues et des travailleurs affiliés à plusieurs secteurs, tels que l'action sociale, la jeunesse et les sports, les deux établissements de santé de proximité de Batna et El Madher ainsi que l'hôpital psychiatrique de El Madher, l'équipe a été renforcée par des médecins et paramédicaux bénévoles de la daïra de Seggana et relevant du nouvel hôpital de Ain Touta, lesquels ont bénéficié d'une formation, en attendant l'engagement d'autres volontaires, a détaillé la même source.

Par ailleurs, en dépit des résultats positifs enregistrés par l'équipe de bénévoles de suivi à domicile des malades de la Covid-19 et leurs proches, avec la collaboration des associations caritatives "Kafil El Yatim" et "El Jil Essaad", ses membres ont été parfois confrontés "au refus de certains malades dont le nombre reste toutefois minime".

Néanmoins, Pr. Righi a loué l'efficacité de la prise en charge à domicile des malades de la Covid-19, estimant que "cette méthode est bénéfique pour lutter contre la propagation du virus mais aussi pour faire face à des maladies émergentes à l'avenir".

Pour rappel, cette initiative visait préalablement à atténuer la pression sur les établissements de santé et assurer une meilleure prise en charge des malades tout en œuvrant à briser la chaîne de transmission du coronavirus à travers la sensibilisation des familles des patients et leur accompagnement, et ce, en plus du suivi des personnes contaminées une fois sorties de l'hôpital.

## 232 nouveaux cas, 159 guérisons et 13 décès

Deux cents trente-deux (232) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 159 guérisons et 13 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mercredi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 966, dont 232 nouveaux cas, soit 0,5 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1645 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 34 517, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 22 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 8 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis que 18 wilayas n'ont enregistré aucun cas.

Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait



savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle

exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique,

rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## STRUCTURES - ILLIZI

### L'hôpital d'In-Amenas sera réceptionné avant fin de l'année

L'hôpital "60 lits" d'In-Amenas, dont les travaux sont à plus de 85% d'avancement, sera réceptionné avant fin 2020, a-t-on appris mardi auprès de la direction des équipements publics (DEP).

Couvrant une superficie de quatre (4) hectares, cette structure hospitalière, pour laquelle a été mobilisée une enveloppe de 1,5 milliard DA, renferme divers pavillons, dont ceux des urgences médicales, de pédiatrie, de médecine interne, de transfusion sanguine et d'imagerie médicale, en plus d'un laboratoire,

d'une pharmacie et autres installations de prise en charge médicale des malades, a précisé le DEP, Ahmed Hadji.

Les travaux de réalisation se poursuivent à un rythme soutenu pour sa livraison et sa mise en service avant la fin de l'année, sachant que les gros ouvrages sont achevés et il ne reste que les aménagements extérieurs, l'installation du système d'aération et la finalisation des procédures liées à la mise en place des équipements et matériels médicaux.

Ce nouvel hôpital va contribuer, une

fois opérationnel, à l'amélioration des prestations médicales et de la prise en charge des malades, sachant que l'ancienne structure, bâtie en préfabriquée, accuse un manque de plusieurs services médicaux et n'arrive pas à répondre à la demande dans cette ville à forte concentration d'habitants et qui représente aussi une grande zone industrielle.

Le secteur de la santé de la wilaya d'Illizi dispose de sept (7) établissements hospitaliers de proximité, huit (8) polycliniques et plus de 30 salles de soins.

## HANDICAPÉS - STRUCTURES

### Ouargla: réalisation en cours d'un centre psychopédagogique dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud

Un centre psychopédagogique pour déficients mentaux est en cours de réalisation dans la ville nouvelle de Hassi-Messaoud (80 km d'Ouargla) et devra être fonctionnel à l'automne 2021, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya d'Ouargla.

Les travaux de cette structure spécialisée, pour laquelle a été consacrée une

enveloppe financière de près de 10 millions DA, ont été lancés en juillet dernier avec un délai de réalisation de 12 mois, et devra entrer en exploitation au début de la rentrée sociale de l'année prochaine, a indiqué le DASS, Abdelatif Beggas.

Destiné à prendre en charge les enfants déficients mentaux, ce centre devra contribuer à atténuer le sureffectif de l'actuel centre psychopédagogique N 2

d'Ouargla qui accueille, outre des pensionnaires issus de la ville d'Ouargla et de régions voisines, ceux issus de la ville de Hassi-Messaoud, a-t-il précisé.

Le secteur de l'action sociale compte actuellement trois structures psychopédagogiques, deux à Ouargla et une dans la wilaya déléguée de Touggourt, en plus d'un centre d'accueil "Dar-Errahma" dans la zone d'El-Hadeb (commune de

Rouissat), d'une école pour enfants sourds-muets, un centre de l'enfance assistée et un service d'aide mobile d'urgence sociale (SAMU).

La wilaya d'Ouargla recense un total de 13.553 personnes aux besoins spécifiques, dont 5.300 handicapés moteurs, 4.850 déficients mentaux, 1.956 non-voyants, 1.099 sourds-muets et 348 personnes à infirmités multiples, selon les données de la DASS.

## LUTTE CONTRE LE COVID-19

### Les enquêtes épidémiologiques, unique solution

Les enquêtes épidémiologiques demeurent l'unique solution pour circonscrire la propagation de la pandémie de la Covid-19, a soutenu, jeudi à Tizi-Ouzou, le Pr Mohamed Belhocine, président de la cellule opérationnelle chargée d'investigation et de suivi des enquêtes épidémiologiques.

S'exprimant à l'ouverture d'un atelier sur la surveillance épidémiologique de la Covid-19 au à l'EHS de Draa Ben Khedda, le Pr Belhocine a insisté sur l'importance de ces enquêtes qui demeurent, a-t-il souligné, "la seule et la meilleure solution de circonscrire

la pandémie au sein de la société". "A l'heure actuelle, il n'y a aucune solution face à la pandémie, ni médicament, ni vaccin efficace et la seule solution demeure sa maîtrise et sa circonscription à travers les enquêtes épidémiologiques et le recours au confinement des sujets contacts pour couper les chaînes de transmission", a-t-il soutenu.

Tout en admettant la difficulté de mener toutes les enquêtes nécessaires, il fera remarquer qu'"aucun pays ne possède de solutions miracle et ces enquêtes demeurent l'unique solution auxquelles il n'y a pas d'alternative".

Aujourd'hui plus que jamais, a-t-il considéré, à la veille des rentrées scolaires et universitaires ainsi que la reprise des compétitions sportives et de la vie sociale en général, "le respect des mesures préventives et la vigilance doivent être de mise".

Le Pr Belhocine, s'appuyant sur les recommandations de l'OMS fera remarquer qu'"aucun pays au monde n'a de solution pour cette pandémie et nous sommes obligés de respecter les fondamentaux du contrôle de la pandémie à travers l'identification des malades et leur traitement et la recherche des contacts et

leur isolement". S'agissant de la levée du confinement, il a estimé qu'"il n'est pas qu'une mesure technique et répond à plusieurs paramètres", soulignant que nous sommes "obligés de rester plus prudent tant qu'e le virus circule encore".

Par ailleurs, quelque 2 300 enquêtes épidémiologiques ont été menées par les 08 équipes mobilisées à cet effet depuis le début de la pandémie à Tizi-Ouzou, a indiqué, pour sa part, le Docteur Sadjia Chekroun, qui a dressé un état des lieux de la situation épidémiologique au niveau de la wilaya.

# PANDEMIE DE CORONAVIRUS

## BILAN DANS LE MONDE Plus de 936.000 morts

La pandémie causée par le nouveau coronavirus a fait au moins 936.095 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition du Covid-19 fin décembre, selon un nouveau bilan établi à partir de sources officielles mercredi.

Plus de 29.633.590 cas de contamination ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie et au moins 19.787.400 personnes sont aujourd'hui considérées comme guéries.

Le nombre des cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction de celui réel des contaminations.

Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et beaucoup de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Sur la journée de mardi, 6.257 morts supplémentaires et 296.401 cas de plus ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont l'Inde (1.290), les Etats-Unis (1.250) et le Brésil (1.113).



Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 195.961 décès pour 6.606.674 cas recensés, selon le compte de l'université Johns Hopkins.

Au moins 2.495.127 personnes ont été déclarées guéries. Après les Etats-Unis, les

pays les plus endeuillés sont le Brésil avec 133.119 morts pour 4.382.263 cas, l'Inde avec 82.066 morts (5.020.359 cas), le Mexique avec 71.678 morts (676.487 cas) et le Royaume-Uni avec 41.664 morts (374.228 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou

est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, 94 pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (86), l'Espagne (64), la Bolivie (64) et le Chili (63).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et de Macao) a officiellement dénombré un total de 85.214 cas (12 nouveaux entre mardi et mercredi) : 4.634 ont été mortels et 80.437 personnes ont été guéries.

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient mercredi à 11h00 GMT 314.495 décès pour 8.403.067 cas, l'Europe 222.734 (4.614.184 cas), les Etats-Unis et le Canada 205.187 (6.745.229 cas), l'Asie 118.964 (6.749.832 cas), le Moyen-Orient 40.771 (1.722.231 cas), l'Afrique 33.066 (1.368.342 cas) et l'Océanie 878 (30.713 cas).

### INDE

## La barre des 5 millions de cas de coronavirus franchie

L'Inde a franchi mercredi la barre des cinq millions de cas de coronavirus, selon les chiffres du ministère de la Santé, alors que la pandémie s'étend à un rythme de plus en plus rapide à travers le pays. L'Inde, deuxième pays le plus peuplé au monde avec 1,3 milliard d'habitants, a enregistré un million de nouvelles contaminations en seulement onze jours.

Elle est le deuxième pays comptant le plus de cas confirmés (5,02 millions), derrière les Etats-Unis (6,59 millions). Selon le ministère de la Santé, le Covid-19 a fait 82.066 morts en Inde depuis le début de l'épidémie, mais la plupart des experts estiment que les chiffres réels d'infections et de décès sont probablement beaucoup plus élevés.

### BRÉSIL

## Le télétravail permanent autorisé pour les fonctionnaires municipaux de Sao Paulo

Le maire de Sao Paulo au Brésil, Bruno Covas, a autorisé le régime de télétravail permanent pour les fonctionnaires de l'administration municipale une fois la pandémie de coronavirus terminée, selon un décret publié, mardi, par le bureau du maire et relayé par les médias.

La décision prévoit que les quelque 120.000 fonctionnaires des organes d'administration directe et des fondations de la ville brésilienne pourront exercer leurs fonctions dans des lieux autres que les installations habituelles.

Selon le bureau du maire, le télétravail dans les entités municipales, initialement adopté le 16 mars en raison de la crise sanitaire due au COVID-19, a donné des "résultats satisfaisants" pour l'administration, tels qu'une "productivité accrue" et une "amélioration dans la prestation de services" par les travailleurs.

De même, la mesure a obtenu des "avantages environnementaux" grâce à la "réduction de la circulation des véhicules", l'utilisation des transports publics et la diminution de la consommation d'électricité, d'eau et de papier, entre autres.

De plus, cette modalité de travail ne peut pas "nuire au fonctionnement de l'unité de travail et à l'attention au public", selon le décret.

### ONU - VACCIN

## Guterres appelle à la solidarité internationale pour trouver un vaccin accessible à tous

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a appelé mardi la communauté internationale à s'unir pour trouver un vaccin contre le COVID-19 qui soit accessible à tous.

"Alors que la pandémie de COVID-19 a mis notre monde sans dessus dessous, nous avons à nouveau pu constater que la solidarité internationale n'était plus une affaire de choix, mais une obligation", a déclaré le chef de l'ONU lors d'une cérémonie en commémoration du 59e anniversaire de la mort de feu le secrétaire général de l'ONU, Dag Hammarskjöld. "Cela signifie travailler ensemble pour stopper la pro-

pagation du virus", a expliqué le secrétaire général, ajoutant que la communauté internationale devrait travailler ensemble "pour trouver un vaccin qui soit accessible à tous". "Et, de manière tout aussi importante, travailler ensemble pour mieux guérir, protéger les plus vulnérables et réduire les inégalités (qui sont) accentuées par la pandémie", a indiqué M. Guterres.

"Alors que nous tournons nos regards vers la nouvelle session de l'Assemblée générale qui doit débuter aujourd'hui, appuyons-nous sur cet héritage extraordinaire pour répondre aux défis auxquels nous sommes confrontés et, ensemble,

bâtir un monde plus pacifique, plus juste et plus durable", a souligné M. Guterres.

Economiste et diplomate suédois, Dag Hammarskjöld a été le second secrétaire général de l'ONU.

Il reste la plus jeune personne à ce jour à avoir exercé ce poste, puisqu'il n'était âgé que de 47 ans lorsqu'il est entré en fonctions en 1953.

Son second mandat a été écourté lorsqu'il est décédé dans le crash de son avion en Rhodésie du Nord, alors qu'il se rendait pour des négociations de cessez-le-feu durant la crise du Congo, le 18 septembre 1961.

### ETATS-UNIS

## Un vaccin contre le Covid-19 pourrait être prêt dans un mois, affirme Trump

Le Président américain Donald Trump a affirmé mardi qu'un vaccin contre le Covid-19 pourrait être disponible d'ici un mois -- une accélération de ses propres prédictions déjà étonnamment optimistes -- mais il a ajouté que la pandémie pourrait aussi s'en aller d'elle-même. "Nous sommes très proches d'un vaccin", a-t-il déclaré lors d'une session de questions-réponses organisée dans une mairie, avec des électeurs de Pennsylvanie, diffusée sur ABC News.

"Nous sommes à quelques semaines de l'avoir vous savez -- ça pourrait être trois semaines, quatre semaines", a-t-il annoncé. Quelques heures plus tôt, s'ex-

primant sur Fox News mardi matin, M. Trump avait dit qu'un vaccin pourrait être disponible dans "quatre semaines, ça pourrait être huit semaines". Les démocrates ont dit s'inquiéter de la pression politique mise par Donald Trump sur les autorités sanitaires gouvernementales et sur les scientifiques pour faire précipitamment approuver un vaccin, à temps pour renverser la tendance avant le scrutin qui l'opposera à Joe Biden le 3 novembre. Des experts, dont le directeur de l'Institut américain des maladies infectieuses Anthony Fauci, disent que l'homologation d'un vaccin devrait probablement arriver à la fin de l'année.

Interrogé sur ABC News sur les raisons qui l'ont poussé à minimiser la gravité de la pandémie de coronavirus, qui a désormais tué près de 200.000 Américains, Trump a démenti, déclarant : "Je ne l'ai pas minimisée."

En réalité, sur bien des choses, j'en ai exagéré l'importance en termes d'actions menées." Mais le Président Trump lui-même avait déclaré ouvertement au journaliste Bob Woodward, pendant des entretiens enregistrés pour son nouveau livre "Rage", publié mardi, qu'il avait délibérément décidé de "minimiser" la pandémie pour éviter de trop inquiéter les Américains.

### ALLEMAGNE

## Aucun vaccin contre le COVID-19 ne sera largement disponible avant la mi-2021

Aucun vaccin contre le nouveau coronavirus ne sera largement disponible avant le milieu de l'année prochaine, a déclaré mardi la ministre allemande de l'Education et de la Recherche, Anja Karliczek. "Nous n'avons pas encore atteint la ligne d'arrivée en termes de développement d'un vaccin, et beaucoup de choses peuvent encore se passer dans les prochaines semaines", a indiqué Mme Karliczek lors d'une conférence de presse. Elle a également souligné l'importance de confirmer qu'un éventuel vac-

cin soit absolument sûr. La sécurité revêt en effet "une priorité absolue", a déclaré Mme Karliczek, car un vaccin ne pourra être utilisé que si ses bénéfices sont prouvés et significativement supérieurs aux risques potentiels. Le gouvernement allemand a lancé un programme de financement spécial pour accélérer la recherche et le développement d'un vaccin contre le COVID-19, pour lequel il a débloqué 750 millions d'euros (892 millions de dollars américains). Les détails de ce financement ont

déjà été finalisés avec deux entreprises allemandes, selon Mme Karliczek.

La sociéte pharmaceutique allemande BioNTech, qui travaille avec la société américaine Pfizer au développement d'un vaccin anti-COVID-19, recevra ainsi 375 millions d'euros, tandis que la société de biotechnologie CureVac obtiendra 230 millions d'euros de financement, a-t-elle ajouté. IDT Biologika sera la troisième entreprise financée par le gouvernement allemand, mais les discussions relatives à son

financement sont toujours en cours, selon Mme Karliczek. A ce jour, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a répertorié quelque 180 vaccins en cours de développement, dont 35 sont en phase d'essai sur l'homme. Au cours d'un briefing virtuel le 6 août, Michael Ryan, directeur exécutif du Programme OMS de gestion des urgences sanitaires, a déclaré que six vaccins potentiels contre le COVID-19, dont trois développés par la Chine, étaient entrés dans la phase 3 de leurs essais cliniques.

### CHINE

## Le gouvernement va prendre des mesures pour atténuer l'impact du COVID-19

Le Premier ministre chinois Li Keqiang a déclaré mardi que tous les efforts ont été faits pour s'assurer que les politiques de secours visant à amortir l'impact du COVID-19 soient mises en œuvre le plus tôt possible.

M. Li a tenu ces propos lors du Dialogue virtuel spécial avec les entrepreneurs internationaux organisé par le Forum économique mondial, auquel plus de 500 dirigeants d'entreprises ont participé.

Le gouvernement chinois a affiné la mise en œuvre de sa macro-politique pour accroître l'efficacité et la précision, a déclaré M. Li.

"En conséquence, les 2.000 milliards de yuans (environ 293 milliards de dollars) de fonds fiscaux accrus ont été acheminés directement aux gouvernements des préfectures et des districts en l'espace d'une semaine seulement, ce qui compense l'essentiel des déficits de financement auxquels sont confrontés les gouvernements de niveau primaire, en raison des réductions d'impôts et de frais", a déclaré le Premier ministre chinois.

Cette vitesse d'action a été applaudie comme étant sans précédent au niveau primaire, et le financement a renforcé les efforts locaux pour soutenir les emplois, les moyens de subsistance et les entreprises de toute urgence, a noté M. Li.

# PROCRÉATION MÉDICALEMENT ASSISTÉE QUELLES AVANCÉES EN 2020 ?

Révolution du début des années 80 pour les couples souffrant d'infertilité, la procréation médicalement assistée (PMA) n'a fait que progresser depuis. Insémination artificielle avec donneur, fécondation in vitro, injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, don d'ovocytes : zoom sur les dernières évolutions.

L'âge officiel où l'on peut recourir à une PMA n'a pas changé, sauf que... L'Assurance maladie arrête de prendre en charge la fécondation in vitro pour les femmes de plus de 43 ans. Au-delà, toutes les études montrent qu'en l'absence de dons d'ovocytes, les résultats sont catastrophiques.

Entre 40 et 42 ans, les femmes ont une chance sur trois d'avoir un enfant. Entre 43 et 45 ans, les chances sont inférieures à 10%. "Je n'ai jamais vu une femme renoncer, même si on lui dit que, vu son âge et le contexte, les chances de succès sont presque nulles", affirme le Pr René Frydman, père du premier bébé-éprouvettien France. Un nombre croissant de femmes de plus de 43 ans partent d'ailleurs à l'étranger afin de pouvoir bénéficier d'une fécondation in vitro avec don d'ovocytes.

## Les chances de succès sont mieux évaluées

La réussite des traitements dépend très largement de la réserve ovarienne, c'est-à-dire de la capacité des ovaires à produire des ovocytes de bonne qualité, en quantité suffisante.

Des tests simples permettent d'évaluer la réserve ovarienne. "Lorsque le taux de FSH (hormone folliculo-stimulante, sécrétée par l'hypophyse), dosé au troisième jour du cycle, est bas, c'est de bon augure, explique le Pr François Olivennes, médecin de la reproduction à la clinique Pierre Chereist (Neuilly-sur-

Seine), tout comme le taux élevé d'AMH (hormone anti-müllérienne). Au cours de l'échographie au troisième jour du cycle, la présence de nombreux follicules est un signe favorable." Ce bilan permet déjà de savoir si le recours à la PMA offrira, ou non, des chances de grossesse non négligeables.

## La stimulation des ovaires s'est simplifiée

La stimulation des ovaires se fait en général avec des hormones par voie injectable.

Les femmes sont alors surveillées par échographie pour détecter le moment, dix à quinze jours plus tard, où les follicules seront assez matures pour être ponctionnés.

Ces hormones sont désormais délivrées via des stylos injecteurs à utiliser solo-stylo.

Il existe aussi des formes retard qui permettent de réduire le nombre d'injections. Une fois les follicules arrivés à maturation, la femme s'injecte elle-même l'hormone qui déclenchera l'ovulation. La ponction des ovaires peut avoir lieu deux jours plus tard.

## De nouvelles techniques de congélation des embryons

Pendant longtemps, les embryons frais permettaient d'obtenir des meilleurs résultats lors de la fécondation in vitro que ceux qui étaient congelés. "Grâce à de nouvelles techniques de congélation, 95% des embryons résistent



à la décongélation, contre 70% autrefois, assure le Pr Olivennes. Les chances de grossesse sont désormais similaires, que les embryons soient congelés ou non. Cette congélation se fait par vitrification, un procédé qui fait passer très vite l'embryon à une température de -196°C."

## Le nombre d'embryons à réimplanter est mieux défini

Pour réduire le risque de grossesse multiple, le consensus est désormais clair : pour une femme

jeune, un seul embryon est réimplanté ; après 35 ans, 2 le sont éventuellement et, exceptionnellement, 3 après 40 ans. De plus, les embryons sont réimplantés au cinquième jour de leur développement et non plus au troisième. "Cela permet de sélectionner les embryons qui ont le plus de chances de se développer", explique le Pr Michael Grynberg, chef du service de gynécologie-obstétrique de l'Hôpital Antenne Béclère, à Clamart. Ce qui ne sont pas normaux ne parviennent pas à ce stade."

## Le recueil des ovocytes s'est amélioré

Les appareils d'échographie, de plus en plus performants, offrent des images d'une grande précision, qui permettent de ponctionner tous les ovocytes matures très rapidement. "La ponction est toujours effectuée par voie vaginale, sous anesthésie locale ou générale de courte durée", décrit le Pr Michael Grynberg. En moyenne, 12 ovocytes sont prélevés."

## L'analyse génétique accroit les taux de réussite

Grâce à l'analyse génétique, il est possible de ne réimplanter que les embryons sans anomalie chromosomique, qui ont donc davantage de chances de se développer. Cette technique consiste à prélever une ou deux cellules sur les embryons avant leur réimplantation, pour examiner leurs chromosomes, afin de ne conserver que ceux qui sont normaux. Ainsi, le risque de fausse couche diminue et les chances de réussite augmentent. "À partir d'un certain âge, l'échec de la FIV s'explique par le nombre élevé d'embryons anormaux, précise le Pr Grynberg. Cette analyse génétique des embryons est interdite en France pour l'instant.

Mais elle peut être réalisée à l'étranger. C'est différent du diagnostic pré-implantatoire, qui est autorisé pour le diagnostic de maladies génétiques graves dans certaines familles à risque."

## INFERTILITÉ FÉMININE : COMMENT ÇA SE SOIGNE ?

Actuellement, 10 à 15% des couples consultent pour des problèmes de fertilité. Dès que la ou les causes d'infertilité sont connues, un traitement peut être envisagé. Du simple traitement médicamenteux à l'implantation d'embryon, panorama des traitements de l'infertilité chez la femme.

### ON COMMENCE PAR DÉTERMINER L'ORIGINE DE LA STÉRILITÉ

Les causes de l'infertilité chez la femme peuvent être variées. Le médecin va donc prescrire divers examens afin de mieux cerner la ou les causes avant d'envisager un traitement. Mais il n'est pas rare de conclure à une fertilité inexpliquée.

Dans son premier interrogatoire, le médecin va vous poser des questions sur vos antécédents gynécologiques : régularité des règles, saignements anormaux, fausses couches ou infections pelviennes antérieures... Cet examen initial comprend également un frottis et des dosages hormonaux afin d'évaluer la réserve ovarienne, la qualité de l'ovulation et voir si les ovaires produisent une quantité suffisante de progestérone.

Enfin, un échographie pelvienne peut être prescrite en début de cycle afin de véri-

fier qu'il n'y a pas de fibrome ou de kyste et de voir le nombre de follicules présents au niveau des ovaires (c'est rassurant quand il y en a entre 5 et 10 par ovaire).

En fonction des résultats, le médecin peut rechercher d'éventuelles anomalies des trompes ou de la cavité utérine en prescrivant une hystérosalpingographie (le radiologue injecte un produit de contraste dans l'utérus puis prend plusieurs clichés) ou une hystérocopie (on visualise l'intérieur de la cavité utérine à l'aide d'une fibre optique).

Enfin, il est parfois nécessaire d'avoir recours à une coelioscopie, un examen réalisé sous anesthésie générale qui consiste à regarder l'intérieur de la cavité abdominale à l'aide d'une petite caméra. La coelioscopie permet parfois de traiter immédiatement le problème rencontré (désobstruction des trompes, traitement des lésions de l'endomètre ou des kystes ovariens...).

### ON STIMULE L'OVULATION AVEC UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX

Les médicaments les plus couramment utilisés contre l'infertilité sont ceux qui aident à stimuler l'ovulation. Les anti-œstrogènes pris par voie orale

(Clomid ou Pergotime) poussent le corps à fabriquer les hormones qui aideront les œufs à arriver à maturité. Ils augmentent le risque de grossesse multiple de 10%.

Les gonadotrophines administrées en injections quotidiennes (Gonal, Purgon, Luveris...) stimulent directement la croissance des œufs dans les ovaires. Ils sont souvent prescrits quand les anti-œstrogènes n'ont pas eu d'effet. Ils augmentent le risque de grossesse multiple de 30%.

La bromocriptine ou la cabergoline (Parlodol, Dostinex...), pris par voie orale, sont prescrits aux femmes qui souffrent d'hyperprolactinémie (un taux trop élevé de prolactine qui empêche l'ovulation).

### LE TRAITEMENT CHIRURGICAL DE L'INFERTILITÉ

Il est réservé aux rares cas (5% d'intolérance aux médicaments. Mais aussi aux femmes :

qui souffrent d'endométriose qui ont un fibrome dont les trompes de Fallope sont bouchées. Mais le taux de réussite de ce type de chirurgie reste faible et augmente ensuite le risque de grossesse extra-utérine.

### L'ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (AMP)

Les protocoles et les traitements d'AMP sont choisis entre le couple et l'équipe médicale en fonction des traitements antérieurs et des causes d'infertilité. Les principales techniques sont :

L'insémination avec sperme du conjoint (IAC) en cas d'infertilité inexpliquée, d'échec des médicaments d'induction d'ovulation ou de problème du col de l'utérus.

La fécondation in vitro (Fiv) avec injection intracytoplasmique de spermatozoïdes (ICSI) en cas d'infertilité inexpliquée, d'échec de l'insémination, d'infertilité mixte, d'un âge maternel avancé, de trompes obstruées.

La fécondation in vitro sans micromanipulation en cas d'endométriote, d'infertilité ovulatoire ou tubaire.

La congélation d'ovocytes avec une chimiothérapie, une radiothérapie ou d'autres traitements stérilisants. On dans le cas d'un protocole de don d'ovocytes.

La congélation d'embryons en cas d'échec de transfert d'embryons "frais" ou avant un traitement stérilisant chez une femme vivant en couple.

## FIV : 8 millions de naissances

Plus de 8 millions de bébés sont nés de FIV depuis la première naissance réalisée par ce procédé en 1978.

Quarante ans après la naissance de Louise Brown, le premier bébé éprouvette au monde en 1978, le nombre global de bébés nés de FIV et d'autres traitements avancés de fertilité est de 8 millions à travers le monde, selon les nouvelles publications présentées au 34<sup>e</sup> Congrès annuel de l'European Society of Human Reproduction and Embryology (ESHRE).

Le chiffre, calculé à partir des données recueillies au près des registres régionaux de 1991 à 2014, représente une augmentation importante de l'utilisation de la FIV dans le traitement de l'infertilité. Selon les estimations, plus d'un demi-million de bébés naissent chaque année de la FIV et de l'ICSI (injection intracytoplasmique de spermatozoïde est une technique de fécondation in vitro (FIV) dans laquelle le spermatozoïde est injecté dans l'ovocyte) sur plus de 2 millions de cycles de traitement.

**DES GROSSESSES STABILISÉES**  
En Europe, l'Espagne reste le pays le plus actif en matière de reproduction assistée, avec 119,875 cycles de traitement ont été réalisés, devant la Russie (110,723 cycles), l'Allemagne (96 512) et la France (93,918).

L'étude révèle aussi que :  
- les taux de grossesse semblent stabilisés en Europe à environ 36 % pour la FIV et l'ICSI ;  
- les taux de grossesse sont plus élevés avec les embryons de 5 jours (blastocystes) qu'avec les embryons de 3 jours ;  
- les taux de grossesse avec don d'ovules progressent (maintenant à environ 50 %) ;  
- le taux de grossesse gémeaire continue de diminuer en Europe, en 2015 à environ 14 % ;  
- le taux de transferts d'embryons uniques continue de progresser, passant de 11 % en 1997 à 38 % en 2015.

"La disponibilité du traitement par million de couples reste très inégale en Europe, avec le Danemark et la Belgique offrant chacun plus de 2500 cycles de traitement par million de population, tandis que d'autres (comme l'Autriche et l'Italie) offrent beaucoup moins. Une étude a calculé que le besoin mondial de traitements avancés de fertilité était d'environ 1500 cycles par million de population par an. Seule une minorité de pays européens répondent à ce besoin", a déclaré le docteur De Geyter.

# LA MALBOUFFE, ENNEMIE DE LA FERTILITÉ MASCULINE

Une étude suggère que les hommes dont l'alimentation est composée de produits industriels ont un nombre de spermatozoïdes plus faible que ceux qui mangent des aliments plus frais. Et cela pourrait être irréversible.

Les études menées sur le sujet font état d'une baisse globale de la fertilité inquiétante. Les dernières en date montraient que le nombre de spermatozoïdes a progressivement diminué chez les hommes durant ces dix dernières années. À travers leurs nouvelles recherches, des chercheurs américains et danois dirigés par l'Université de Harvard (États-Unis) pensent avoir identifié l'un des facteurs qui expliquerait cette crise croissante de la fécondité : la malbouffe. Leurs résultats ont été présentés lors de la conférence annuelle de la Société européenne de reproduction humaine et d'embryologie (ESHRE) qui se tenait du 6 au 10 juin à Vienne (Autriche), et relayés par The Independent.

## 26,6 MILLIONS DE SPERMATOZOÏDES

Les scientifiques ont analysé les échantillons de sperme d'environ 3 000 hommes âgés de 19 ans en moyenne. Ils ont tous subi un examen médical de routine, avant de rejoindre les forces armées danoises pour leur service national. Ils ont également répondu à un questionnaire sur leur régime alimentaire, permettant aux chercheurs de les regrouper en quatre catégories : ceux ayant une alimentation équilibrée (abondance de poissons, viandes maigres, fruits et légumes), les végétariens, les adeptes du régime scandinave (viandes, céréales complètes, poisson froid et produits laitiers) et enfin les consommateurs de viandes rouges, plats cuisinés et fast-foods - soit le régime dit "occidental".

Au final, les échantillons du dernier groupe avaient le nombre de spermatozoïdes moyen le plus faible, avec 25,6 millions par éjaculat. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un échantillon fertile en contient au moins 39 millions. En dessous, un homme peut avoir du mal à concevoir naturellement. "Il est presque certain que cela revient à dire que ceux qui ont une meilleure alimentation consomment plus d'antioxy-



dants, a expliqué au journal britannique le professeur Allan Pacey, expert en fertilité à l'Université de Sheffield (Royaume-Uni). Avec les pizzas, les chips et la viande rouge, nous savons que le stress oxydant augmente, ce qui est mauvais pour le sperme."

## UN CHANGEMENT DÉFINITIF ?

Les spermatozoïdes ont une durée de vie d'environ trois mois. Un changement d'alimentation pourrait donc permettre rapidement à la production de sperme de se rétablir. Toutefois, l'étude a également révélé que les hommes adeptes du régime occidental présentent aussi des concentrations plus faibles d'une hormone, appelée inhibine-B. Cela pourrait indiquer une altération des cellules de Sertoli, tout en fonction des cel-

lules et les gamètes. "Nous craignons qu'une mauvaise alimentation plus jeune dans la vie apporte un changement durable", a développé l'expert.

D'après les chercheurs, ces conclusions devraient être un avertissement pour les jeunes hommes. "Vous seriez surpris de voir à quel point les jeunes hommes sont sensibles aux facteurs susceptibles d'affecter le nombre de spermatozoïdes, car ils sont perçus comme une mesure de la masculinité", a assuré Jorge Chavarro, auteur principal de l'étude interrogé par The Telegraph. "La plupart des hommes pensent qu'ils sont invincibles jusqu'à ce que leur premier grand événement de santé se produise, et c'est souvent... l'infertilité", a complété Roy Farquharson, président de l'ESHRE.

# FIV : QU'EST-CE QU'UN DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTAIRE ?

Pour les couples qui risquent de transmettre une maladie génétique à leur descendance, le recours à la fécondation in vitro (FIV) est recommandé. Afin d'implanter un embryon sain dans l'utérus, un diagnostic préimplantaire est effectué. En quoi consiste-t-il et quelles sont les conditions pour y avoir recours ?

Le Diagnostic préimplantaire (DPI) est le seul cas légal en France pour lequel le recours à la fécondation in vitro (FIV) n'est pas dû à une infertilité. Il est en effet proposé aux couples qui risquent de transmettre à leur enfant une maladie génétique grave. Dans l'Hexagone, cette technique est autorisée depuis 1999, et est encadrée par une loi de bioéthique stricte.

Avant l'autorisation du DPI, les couples porteurs de maladies génétiques devaient recourir au Diagnostic prénatal : une ponction ou une amniocentèse une fois que l'embryon était implanté dans l'utérus. Dans le cas où le fœtus était atteint de la maladie génétique tant redoutée, le couple avait alors la possibilité de demander une Interruption médicale de grossesse.

Grâce au Diagnostic préimplantaire, les différents embryons créés in vitro sont analysés

génétiquement, afin que soit implanté dans l'utérus un embryon non porteur de la maladie génétique. La grossesse peut alors débuter, en évitant au couple l'épreuve d'une interruption de celle-ci.

Afin d'analyser le profil génétique de l'embryon, une ou deux cellules de ce dernier vont être prélevées, sans altérer son développement. Des techniques d'amplification ou de coloration de l'anomalie recherchée vont ensuite être utilisées, afin de déterminer si l'embryon est porteur de l'anomalie génétique des parents. Dans le cas contraire, l'embryon « sain » sera implanté dans l'utérus de la future mère. Comme dans le cas de FIV classiques, plusieurs embryons peuvent être implantés afin d'augmenter les chances de grossesse. Il existe alors un « risque » de grossesse multiple si tous les embryons arrivent à s'implanter correctement.

## LES CONDITIONS POUR AVOIR RECOURS À UN DIAGNOSTIC PRÉIMPLANTAIRE

Le recours au diagnostic préimplantaire est réservé par la loi aux couples ayant une forte probabilité de donner naissance à un enfant atteint d'une maladie génétique d'une certaine gravité, reconnue comme ne pouvant

pas être guérie au moment du diagnostic. Pour y avoir recours, un couple doit également être en âge de procréer (moins de 36 ans pour la femme de préférence). Comme dans le cas d'une FIV pour infertilité, le couple doit être uni par le mariage ou au moins justifier d'au moins deux ans de vie commune.

La mise en place d'une FIV avec Diagnostic préimplantaire n'est possible que si le bilan biologique et gynécologique de la femme est valide (avec une réserve ovarienne suffisante), ainsi que si le spermogramme de l'homme est validé.

Comme il ne s'agit pas d'une infertilité nécessitant des gamètes d'autrui, les spermatozoïdes et ovules doivent ainsi être viables pour une fécondation in vitro. Enfin, la faisabilité du DPI doit aussi être validée, avec une analyse génétique de l'entourage au besoin.

Avant la mise en place du DPI, la demande du couple est étudiée par l'un des 44 centres pluridisciplinaires de diagnostic prénatal, qui validera ou non l'indication et la faisabilité du DPI.

Trois centres sont aujourd'hui habilités à pratiquer le diagnostic préimplantaire : le centre de Paris-Clamart, le centre de Montpellier et le centre de Strasbourg.

## MALI

## La Cédéao appelle à la coopération pour une solution rapide à la crise politique

Le président de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et également chef de l'Etat ghanéen, Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, a appelé mardi les dirigeants de la sous-région à coopérer en vue de trouver "rapidement" une solution à la crise politique au Mali.

S'exprimant à l'ouverture du sommet des chefs d'Etat de la Cédéao, M. Akufo-Addo a indiqué qu'"il y avait un besoin urgent de résoudre cette crise en raison de la menace qu'elle constitue pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et au-delà".

"Nous avons besoin d'efforts déterminés et sans délai pour surmonter le défi malien car les terroristes profitent de la situation pour créer des tensions dans la sous-région", a-t-il dit. M. Akufo-Addo, qui accueille actuellement le premier sommet depuis son accession à la présidence de la Cédéao, a ajouté que les circonstances actuelles au Mali "nécessitaient une résolution d'urgence de la question en cours". "Je suis convaincu qu'une réunion face à face entre les représentants des 15 membres de notre organisation et les dirigeants militaires au Mali constitue la meilleure opportunité pour trouver une solution solide à la situation", a-t-il souligné.

Les chefs d'état d'Afrique de l'Ouest rencontrent le chef du Comité nationale pour le salut du peuple au Mali (CNSP), mardi, date limite fixée par l'Organisation intergouvernementale pour la désignation d'un président civil au Mali.

La Cédéao a exigé que les militaires au pouvoir nomme, au plus tard ce mardi, un président et un Premier ministre civils, et la tenue d'un scrutin dans les 12 mois.

Or, ce n'est pas ce que prévoit la charte adoptée samedi dernier à la fin de la concertation nationale sur la transition au Mali. Le document évoque une période de 18 mois, mais ne tranche pas au sujet du caractère civil ou militaire de son dirigeant. Il devrait être choisi par un comité mis sur pieds par le CNSP.

Le chef du CNSP, le colonel Assimi Goïta, a quitté le Mali pour la première fois depuis sa prise de pouvoir le 18 août, pour participer à ces discussions.

Le Mali est paralysé par une profonde crise sécuritaire et politique depuis de nombreuses années et qui constitue une menace pour tout le Sahel.

## LIBYE

## Le Conseil de sécurité renouvelle le mandat de la mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté mardi une résolution visant à renouveler le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL) pour une durée d'un an, soit jusqu'au 15 septembre 2021.

La Résolution 2542 a obtenu le soutien de 13 des 15 membres du Conseil de sécurité. La Chine et la Russie se sont abstenues. La MANUL est entre autres chargée de promouvoir un processus politique inclusif et un dialogue sécuritaire et économique en Libye, de poursuivre la mise en œuvre de l'Accord politique libyen, d'aider le gouvernement d'union nationale reconnu par la communauté internationale à consolider la gouvernance, la sécurité et les mesures économiques dans le pays, de contribuer à parvenir à un cessez-le-feu accepté par toutes les parties libyennes et d'apporter un soutien approprié à sa mise en œuvre, et de soutenir toutes

les phases ultérieures du processus de transition politique, dont la mise en place d'un processus constitutionnel et l'organisation d'élections.

La résolution du Conseil stipule par ailleurs que la MANUL devra être dirigée par un envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, tandis qu'un coordonnateur spécial sera chargé des opérations et de la gestion quotidiennes de la MANUL. La résolution demande également au secrétaire général de l'ONU de nommer sans tarder un envoyé spécial, l'ancien envoyé spécial Ghassan Salamé ayant démissionné début mars. Elle appelle le secrétaire général à présenter au Conseil de sécurité un bilan



stratégique indépendant des activités de la MANUL avant le 31 juillet 2021. La MANUL a été créée pour la première fois en

septembre 2011 pour assister les autorités de transition de Libye dans leurs efforts post-conflit.

## CÔTE D'IVOIRE

## La Cour africaine demande que Soro puisse être candidat à la présidentielle

La Cour africaine des Droits de l'Homme et des peuples (CADHP), juridiction avec laquelle Abidjan a pris ses distances, a demandé mardi à la Côte d'Ivoire de permettre à l'ex-Premier ministre Guillaume Soro de se présenter à la présidentielle du 31 octobre.

La CADHP "ordonne à l'Etat de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de lever immédiatement tous les obstacles empêchant M. Soro de jouir de ses droits d'être élu et d'être élu notamment lors de la présidentielle d'octobre 2020", selon le texte de l'ordonnance publié sur son site internet lundi. Le Conseil constitutionnel ivoirien a refusé 40 des 44 candidatures à la présidentielle d'octobre dont celles de M. Soro ou de l'ancien président Laurent Gbagbo. Elle a en revanche validé la candidature à un troisième mandat controversé du président sortant Alassane Ouattara.

La Côte d'Ivoire a "retiré sa déclaration de compétence" à la CADHP - dont le siège est à Arusha - en avril 2020 et de fait se désintéresse depuis de ses décisions. Ce retrait était justement intervenu après que la Cour ait ordonné de suspendre les procédures judiciaires à l'encontre de M. Soro,

qui l'avait saisie. M. Soro a été condamné mardi à 20 ans de prison pour "recel de détournement de deniers publics". Il est aussi accusé de "tentative d'insurrection". Abidjan avait accusé la cour de porter atteinte à la souveraineté de la Côte d'Ivoire, à l'autorité et au fonctionnement de la justice" et de "saper les bases de l'Etat de droit par l'instauration d'une véritable insécurité juridique".

Saisie par l'opposition, la Cour africaine avait également demandé l'année dernière à la Côte d'Ivoire de réformer sa commission électorale en vue de la présiden-

tielle. Les autorités avaient été très lentes avant de mettre en place une réforme critiquée par l'opposition, qui avait à nouveau saisi la Cour. Mardi, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire de l'ancien président Henri Konan Bédié, dont la candidature a été validée et qui s'annonce comme le principal adversaire du président Ouattara, a déclaré mardi qu'il ne participera pas aux élections des bureaux des commissions électorales locales, le 15 septembre.

Depuis des mois, l'opposition met en cause la Commission électorale indépendante (CED), l'accusant d'être inféodée au pouvoir. La crainte de violences meurtrières à l'approche du scrutin du 31 octobre est forte, dix ans après la crise née de la présidentielle de 2010, qui avait fait 3.000 morts après le refus du président Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite électorale face à Alassane Ouattara.

## GUINÉE-BISSAU

## Le chef du service des migrations limogé et en garde à vue

Le chef du service des migrations de Guinée-Bissau a été limogé "pour implication présumée dans un trafic de drogue" et se trouvait mardi en garde à vue à Bissau, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur et de la police judiciaire. Le ministère de l'Intérieur a annoncé le limogage du lieutenant-colonel Alassane Djalo, qui était depuis juillet directeur du service des migrations et des frontières, dans un communiqué lundi. Le lieutenant-colonel Djalo avait été arrêté vendredi. Il est depuis lors en garde à vue dans les locaux de la police judiciaire à Bissau, a affirmé mardi une source dans cette unité, citée par l'agence AFP. La garde à vue en Guinée-Bissau peut

durer de deux à 90 jours. L'ex-chef du service des migrations devait être présenté mardi à un juge mais cette comparution n'a pas eu lieu, a dit la même source à la police judiciaire sans plus de précision. Il a été arrêté pour des faits survenus en mars quand il dirigeait la brigade de recherche de la garde nationale (gendarmérie). Il lui est reproché d'avoir couvert une opération alors menée par ses hommes et ayant abouti à la fuite d'un jeune Portugais d'origine bissau-guinéenne qui avait été arrêté à l'aéroport de Bissau pour "trafic de drogue", selon la même source à la police judiciaire. Ce jeune d'une trentaine d'années, en provenance de Lisbonne, avait "84 capsules

de cocaïne" dans le ventre, a ajouté cette source. L'individu interpellé va être placé en détention par la police judiciaire mais sera libéré par des hommes du lieutenant-colonel Djalo avant de disparaître, a poursuivi la même source. "C'est la tolérance zéro. Tout agent de mon ministère, quel que soit son rang, s'il est impliqué dans une activité illicite, sera arrêté et traduit en justice", a affirmé mardi le ministre de l'Intérieur Botche Candé. La Guinée-Bissau est généralement présentée par des acteurs de la sécurité comme un point de passage en Afrique de l'Ouest de la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud vers l'Europe.

## SÉNÉGAL

## Mission d'information sur le Plan décennal de lutte contre les inondations

L'Assemblée nationale du Sénégal a décidé mardi de mettre en place une mission d'information sur le Plan décennal de lutte contre les inondations (PDLI), ont indiqué des médias de source officielle. Selon un communiqué du service de Communication de l'institution parlementaire, la mission d'information sera composée des représentants de la majorité, de l'opposition et des non-inscrits pour faire le point sur les inondations. La mission d'information va comprendre une quinzaine de députés et pourra recourir à l'expertise nationale, précise le communiqué, ajoutant qu'elle aura un président, un vice-président et un rapporteur. "Dès sa mise en place, dans les prochains jours, elle commencera ses travaux dans le cadre d'un délai de six semaines qui lui est imparti. Ses missions sur le terrain cibleront Dakar et toutes les zones géographiques du pays impactées par les inondations", explique le communiqué. Plusieurs localités du Sénégal sont inondées après des pluies exceptionnelles enregistrées en début septembre. Face à cette situation, le gouvernement sénégalais a déclenché le Plan organisation des secours (ORSEC). Cependant, des leaders de l'opposition et de la mouvance présidentielle ont demandé l'audit technique du Plan décennal de lutte contre les inondations.

## TANZANIE

## Des observateurs internationaux autorisés pour ses élections en octobre

Le gouvernement tanzanien a déclaré mardi avoir autorisé 15 pays étrangers disposant d'ambassades dans ce pays d'Afrique de l'Est à envoyer des observateurs internationaux lors de ses élections prévues le 28 octobre. Le ministère tanzanien des Affaires étrangères et de la Coopération d'Afrique de l'Est a déclaré dans un communiqué que le gouvernement avait pris cette décision après que ces 15 ambassades eurent déposé leurs demandes d'envoi d'observateurs internationaux en se conformant aux procédures nécessaires. Cette décision a été annoncée par le

ministre des Affaires étrangères, Palamagamba Kabudi, lors de pourparlers avec Manfredo Fanti, chef de la Délégation de l'Union européenne en Tanzanie. Ce communiqué ne précise pas quels sont les 15 pays étrangers concernés. M. Kabudi a déclaré à M. Fanti que les élections générales visant à désigner le président, les députés au Parlement et les conseillers seraient pour la première fois financées à 100% par des ressources locales, alors que les élections précédentes étaient dans une large mesure financées par les partenaires de développement de la Tanzanie.

## PALESTINE

## Les avions de l'armée de l'occupation israélienne bombardent Ghaza

Les avions de l'armée de l'occupation israélienne ont bombardé mercredi matin des sites de la bande de Ghaza, ont annoncé des sources sécuritaires palestiniennes.

Mercredi matin des sources sécuritaires à Ghaza ont fait état de frappes aériennes de l'armée de l'occupation israélienne sur l'enclave.



## L'Algérie appelle à "instaurer la justice" sur les violations israéliennes en Palestine

L'Algérie a lancé, mardi à Genève, un appel à la communauté internationale "à œuvrer davantage pour instaurer la justice sur les violations généralisées et systématiques des droits de l'Homme" commises par les autorités de l'occupation israéliennes dans les territoires palestiniens.

Dans son intervention lors du Débat général sur le compte rendu oral de la Haute-Commissaire aux droits de l'Homme (HCDH), Michelle Bachelet, la délégation algérienne a lancé un appel à la communauté internationale "à œuvrer davantage pour instaurer la justice sur les violations généralisées et systématiques des droits de l'Homme commises par l'autorité occupante contre le peuple palestinien". Dans ce contexte, la représentation de l'Algérie a dénoncé au cours du débat général de la 45e session du CDH, l'"intensification par Israël de sa répression institutionnelle contre le peuple palestinien par des mesures systématiques pour déplacer, par la force, ce peuple de ses terres et construire des centaines de colonies en vue de leur annexion de facto, en violation flagrante du droit international".

Et d'ajouter que l'occupation israélienne a aussi "divisé, stratégiquement, les Palestiniens en zones politiques et géographiques distinctes. Elle a utilisé

cette fragmentation et ce climat d'intimidation comme outils pour instiller l'oppression raciale institutionnalisée et restreindre les libertés fondamentales du peuple palestinien". S'agissant du conflit au Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975, la mission de l'Algérie à Genève a indiqué "prendre note de l'engagement du HCDH à reprendre les missions techniques au Sahara occidental".

"Nous exhortons le Bureau du HCDH ainsi que le Conseil des Droits de l'Homme à exploiter les résultats de la mission précédente de 2015 et ceux des prochaines missions afin d'assurer le suivi permanent des Droits de l'Homme au Sahara occidental", a-t-elle ajouté dans ce sens. Elle a également exhorté le HCDH à "mettre en œuvre les paragraphes 8 et 22 de la résolution 74/95 de l'Assemblée Générale des Nations unies", engageant les institutions spécialisées et les autres organismes des Nations unies, qui ne l'ont pas encore fait, "à fournir une aide au territoire non autonome dès que possible et à rendre compte chaque année au secrétaire général de la suite donnée à cette résolution". Mme Bachelet avait affirmé lundi à l'ouverture des travaux de la 45e session du CDH à Genève, qu'elle avait "hâte de discuter" des paramètres d'une nouvelle mission

technique au Sahara occidental pour y "identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme". "Ces missions sont vitales pour identifier les problèmes critiques des droits de l'Homme", et contribuent à "empêcher l'escalade des plaintes", au Sahara occidental occupé, avait-elle souligné. Par ailleurs, la délégation algérienne à Genève a salué les efforts déployés par le HCDH en faveur de la promotion et la protection des droits de l'Homme notamment les droits fondamentaux et les libertés publiques. Et elle a fait savoir dans ce contexte, que l'Algérie, qui a récemment adopté une loi relative à la prévention et à la lutte contre la discrimination et les discours de haine, a présenté un avant-projet de révision de la Constitution, consensuel et inclusif, qui sera soumis à un référendum populaire, le 1er novembre prochain.

"Cet avant-projet comprend une série de propositions, entre autres, la consécration du droit à la vie, la protection de la femme contre toute forme de violence, la protection de l'exercice des cultes sans discrimination, l'exercice des libertés de réunion et de rassemblement publics sur simple déclaration, la liberté de la presse sous toutes ses formes et l'interdiction de contrôle sur cette liberté", a-t-elle précisé.

## LIBAN-PALESTINE Il y a 38 ans, le massacre de Sabra et Chatila au Liban

Le monde entier et les Palestiniens en particulier vont commémorer, mercredi, les 38 ans du massacre de Sabra et Chatila qui a eu lieu le 16 septembre 1982 dans les camps de réfugiés au Liban.

Le massacre de Sabra et Chatila, a duré 43 heures, du 16 au 18 septembre 1982, perpétré par Israël et des miliciens à sa solde. Environ 3500 Palestiniens qui y vivaient ont été tués.

L'armée israélienne et des miliciens ont encerclé les camps de Sabra et Chatila, sous prétexte de rechercher des résistants palestiniens, mais, seuls des enfants, des femmes et des hommes âgés se trouvaient dans les camps. Mais leur vulnérabilité n'a pas été épargnée.

Pour certains, le massacre avait pour but de terroriser les Palestiniens afin de les pousser à émigrer hors du Liban et d'attiser les tensions internes au Liban.

En réaction, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 521, condamnant le massacre. Le 16 décembre 1982, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que le massacre était un "acte de génocide".

Pour les Palestiniens, la tragédie de Sabra et de Chatila reste un terrible rappel de leur déplacement forcé. C'était une autre conséquence du nettoyage ethnique de la Palestine lors de la Nakba de 1948, puis de nouveau en 1967. Environ un demi-million de réfugiés palestiniens vivent au Liban. Ils font partie des 5,4 millions de personnes dispersées dans la région dans des camps sordides de réfugiés qui ont aujourd'hui l'allure inquiétante de résidence définitive. Le massacre de Sabra et Chatila n'était pas le premier massacre sioniste commis contre le peuple palestinien. Il a été précédé par d'autres, celui de Qibya et de Deir Yassin et Tantura, suivi du massacre dans le camp de réfugiés de Jénine. Les massacres de Ghaza. La bande de Ghaza a été la cible d'une série d'agressions militaires israéliennes en (2008, 2012, 2014).

## JAPON Yoshihide Suga élu nouveau Premier ministre du Japon par le Parlement

Yoshihide Suga, 71 ans, a été élu mercredi nouveau Premier ministre du Japon par le Parlement, en remplacement de Shinzo Abe, démissionnaire pour des raisons de santé. La composition de son gouvernement devrait être annoncée plus tard dans la journée. M. Suga, qui avait déjà triomphalement remporté lundi l'élection interne du Parti libéral-démocrate (PLD) pour devenir son nouveau chef, a promis de poursuivre la politique de son prédécesseur qui était au pouvoir depuis fin 2012. M. Suga a obtenu mercredi 314 votes sur 462 suffrages déclarés valides à la chambre basse du Parlement, où le PLD dispose d'une confortable majorité avec son allié de coalition, le parti Komeito. Une majorité simple était requise. Les résultats du vote de la chambre haute du Parlement n'étaient pas encore connus quand ceux de la chambre basse ont été annoncés, peu avant 14H00 heure locale (05H00 GMT). Mais le PLD et le Komeito sont aussi majoritaires à la chambre haute, et en cas de vote contraire entre les deux chambres, le vote de la chambre basse emporte la décision.

## ETATS UNIS Pompeo en tournée au Brésil, compte se rendre à la frontière avec le Venezuela

Le chef de la diplomatie américaine Mike Pompeo se rendra jeudi en Amérique latine pour une nouvelle tournée qui fera étape à la frontière brésilienne avec le Venezuela, dont les Etats-Unis ont jusqu'ici échoué à obtenir le départ du président Nicolas Maduro.

Dans un tweet, le secrétaire d'Etat a annoncé mardi qu'il irait au Surinam, au Guyana, au Brésil et en Colombie "pour célébrer la démocratie et lutter pour elle". A Paramaribo, il "célébrera le triomphe de la démocratie" en ren-

contrant le président du Surinam Chandrikapersad Santokhi, issu de l'opposition et élu en juillet par le Parlement, a déclaré le département d'Etat dans un communiqué. A Georgetown, il "félicitera" aussi le nouveau président du Guyana Irfaan Ali. Mike Pompeo ira aussi à Boa Vista, dans l'Etat brésilien de Roraima frontalier du Venezuela, pour "souligner l'importance du soutien américain et brésilien aux Vénézuéliens". Il rencontrera des migrants vénézuéliens "fuyant le désastre" dans leur pays, selon la di-

plomatie américaine. Enfin, le secrétaire d'Etat se rendra à Bogota pour s'entretenir avec le président colombien Ivan Duque de la réponse à la pandémie de Covid-19, un des thèmes de cette tournée, ainsi que des "menaces contre la sécurité régionale". A sept semaines de la présidentielle aux Etats-Unis, le dossier vénézuélien reste l'un des échecs de Donald Trump, qui n'a pas réussi à obtenir le départ du dirigeant socialiste malgré une intense campagne de pressions politiques et économique.

## ETATS UNIS La famille d'une Afro-Américaine tuée par la police renonce à une plainte en échange de 12 millions de dollars de dédommagements

La famille de Breonna Taylor, une Américaine noire tuée chez elle par la police, a annoncé mardi avoir renoncé à une plainte au civil en échange de 12 millions de dollars de dédommagements et de promesses de réforme des forces de l'ordre locales.

Cette somme, l'une des plus importantes jamais accordées à des proches de victimes de la police, reflète l'émotion causée dans tous les Etats-Unis par ce dossier devenu emblématique du mouvement "Black Lives Matter" (les vies noires comptent").

Les autorités de Louisville dans le Kentucky ont également accepté plusieurs réformes de leurs services de police, notamment sur le

déroulement des mandats d'arrêt ou l'inclusion de travailleurs sociaux dans leurs rangs. C'est un montant "historique", a déclaré l'avocat de la famille Ben Crump lors d'une conférence de presse. "Mais les réformes globales sont tout aussi importantes, elles créent un exemple", a-t-il ajouté.

Cet accord à l'amiable met un terme à la procédure au civil mais pas à l'enquête pénale, qui n'a encore débouché sur aucune inculpation si ce n'est après le drame. "Aujourd'hui est un jour important en direction de la justice pour Breonna mais ce n'est que le début", a commenté sa mère Tamika Palmer. "Nous ne devons pas perdre de vue notre premier objectif:

il est temps d'avoir des inculpations parce que c'est ce qu'elle mérite", a-t-elle ajouté, visiblement émue. Le 13 mars, Breonna Taylor, une infirmière de 26 ans, a été abattue par des policiers dans son appartement de Louisville, dans le Kentucky, où elle se trouvait avec son compagnon.

Les agents agissaient dans le cadre d'une enquête liée à un trafic de stupéfiants, munis d'un mandat de justice dit "no knock" qui leur permet d'entrer chez un suspect sans s'annoncer. A leur arrivée, le petit ami de Breonna Taylor avait ouvert le feu avec une arme détenue légalement. Les agents ont riposté et la jeune femme a reçu plusieurs balles. Il a ensuite assuré

que les agents ne s'étaient pas annoncés et qu'il avait cru avoir affaire à un cambrioleur. Eux assurent s'être présentés avant d'entrer.

Les avocats de la famille Taylor avaient déposé une plainte au civil en avril pour obtenir réparation, arguant que l'avis de recherche était erroné et que les agents avaient tiré à l'aveugle, sans faire preuve de la mesure nécessaire. Depuis, un des trois agents, Brett Hankison, a été licencié et les deux autres mis à pied. La ville a également banni les mandats "no knock". Mais aucun policier n'a été inculpé, ce qui alimente depuis des semaines des rassemblements quotidiens à Louisville.

## GRANDE BRETAGNE - LITTÉRATURE

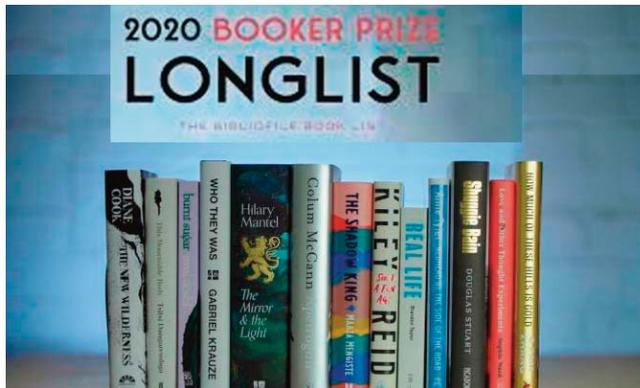
**Booker Prize 2020 : 4 premiers romans en lice pour la compétition finale**

Quatre premiers romans figurent parmi les ouvrages retenus en finale du prestigieux prix britannique "Booker Prize 2020", traitant différents thèmes, allant du changement climatique au racisme, en passant par les relations familiales, ont annoncé mardi les organisateurs de cette compétition littéraire.

Parmi les écrivains finalistes, figurent notamment la Zimbabwéenne Tsitsi Dangarembga avec son roman "This Mournable Body" (Corps attristé) qui relate le parcours d'une jeune fille du Zimbabwe sombrant dans la pauvreté.

Il s'agit aussi de l'Américaine Diane Cook avec son roman "The New Wilderness" (Le nouveau désert), ainsi que de son compatriote Brandon Taylor avec "Real life" (Vie réelle) en plus de l'Écossais Douglas Stuart avec son essai "Shuggie Bain".

The New Wilderness de Diane Cook est une fiction dystopique qui se déroule dans une ville rendue inhospitalière par la crise climatique, alors que "Real life" de Brandon Taylor raconte l'histoire d'un



jeune homme introverti confronté au racisme lors de ses premiers pas sur un campus américain.

Le roman de l'Écossais Douglas Stuart se joue, quant à lui, dans une famille de la classe ouvrière à Glasgow luttant contre l'alcoolisme et la pau-

vreté dans les années 1980. Quelque 162 romans publiés au Royaume-Uni ou en Irlande entre le 1er octobre 2019 et le 30 septembre 2020 ont été lus au total par le jury de cette compétition, avant d'en retenir finalement six.

Le nom du vain-

queur, qui sera gratifié de 50.000 livres sterling, sera dévoilé le 17 novembre.

Outre Salman Rushdie et Margaret Atwood, parmi les romanciers déjà distingués figurent également Hilary Mantel, Kazuo Ishiguro, et Julian Barnes.

## EDITION ET ARTS GRAPHIQUES

**ENAG: élection d'un nouveau directeur général**

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a présidé, mardi au siège du ministère, les travaux de l'Assemblée générale de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG), ayant été sanctionnés par l'installation du nouveau DG de l'entreprise.

Le Conseil d'administration a élu M. Ghouti Mehdi, nouveau directeur général de l'ENAG, en remplacement de M. Hamidou Messaoudi, mis à la retraite.

Il a été également procédé au remplacement de membres du Conseil d'administration par de nouveaux noms proposés.

A cette occasion, la ministre a donné des orientations à l'AG et au Conseil d'administration pour entreprendre une action sérieuse et œuvrer à faire sortir l'ENAG de sa situation actuelle qu'elle a qualifiée de "difficile et préoccupante".

Dans ce sillage, Mme. Bendouda a promis d'apporter le soutien



nécessaire à l'ENAG pour qu'elle retrouve sa place en tant que l'une des entreprises importantes du pays". "La situation difficile et catastrophique que connaît l'ENAG est due à une longue période de mau-

vaise gestion", a souligné la ministre, estimant que le nouveau staff chargé de sa gestion doit opérer une rupture avec les anciennes pratiques, ayant mené l'entreprise à une telle situation compliquée".

"L'ENAG n'est pas une simple imprimerie mais une structure culturelle qui doit contribuer à la réalisation et à la réussite des programmes et des stratégies du livre proposées", a-t-elle soutenu.

Mme. Bendouda a révélé les contours de la nouvelle stratégie relative au livre, appelant l'ENAG à prendre part à la relance du projet "des publications de son ministère", à la promotion de "la présence du livre algérien à l'étranger" et à "l'activation de l'action de la direction de distribution de l'entreprise".

Placée sous la tutelle du ministère de la Culture et des Arts, l'ENAG est la plus grande imprimerie en Algérie et l'une des plus grandes en Afrique.

## CINÉMA - DÉDÈS

**Décès de l'actrice britannique Diana Rigg, star de "Chapeau melon et bottes de cuir"**

L'actrice britannique Diana Rigg, célèbre pour ses rôles dans les séries cultes "Chapeau melon et bottes de cuir" et "Game of Thrones", est décédée jeudi à l'âge de 82 ans, a annoncé son agent Simon Beresford dans un communiqué repris par des médias.

Confirmant le décès de sa mère, l'actrice Rachael Stirling a déclaré que Diana Rigg "est décédée d'un cancer diagnostiqué en mars dernier".

Mondialement connue pour son interprétation pleine de charme et d'humour d'Emma Peel, acolyte de John Steed dans la série télévisée des années 60 "Chapeau melon et bottes de cuir", Diana Rigg a aussi poursuivi une brillante carrière au théâtre.

Ses interprétations de Médée dans la pièce éponyme d'Euripide, et de Mère Courage de Bertolt



## PEINTURE - EXPOSITION

**L'artiste peintre Abdelhamid Sahraoui revisite l'art rupestre**

L'artiste peintre Abdelhamid Sahraoui expose jusqu'au 26 septembre à Alger une collection de toiles revisitant l'art rupestre en reproduisant ces bases ou en exploitant l'iconographie des peintures et gravures du Tassili dans des travaux contemporains.

Organisée par l'établissement "Arts et culture" de la wilaya d'Alger cette exposition se tient depuis samedi à la galerie d'art Mohamed-Racim sous le titre "Histoire de l'art rupestre, du Tassili à nos jours".

Dans les oeuvres exposées l'esprit de l'art rupestre domine l'univers de l'artiste sans pour autant en devenir une reproduction.

De ces peintures Abdelhamid Sahraoui reprend la palette de couleur ancrée dans la terre et la naïveté du trait passant d'une reproduction réaliste à des peintures contemporaines.

Dans une série de petits formats l'artiste exploite également l'iconographie de l'art rupestre en reprenant lettres tiffinagh, formes et symboles en blanc et en relief sur un fond bleu transparent ainsi l'art rupestre dans un autre univers de couleurs lié au rêve et à la sérénité.

Passant à un style figuratif Abdelhamid Sahraoui dédie une autre série de petits formats à l'architecture et aux monuments de la vallée du Mزاب.

L'artiste célèbre également la liberté en mettant en avant la cruauté d'en être privé à travers des barreaux et fils barbelés à l'encre de Chine obstructant et déchirant une forme humaine éclatante de blancheur.

Très porté sur le relief et la perspective Abdelhamid Sahraoui diversifie les techniques pour faire de chaque oeuvre une stratification de collage, de peinture étalée au couteau ou d'éclaboussures en plus de peindre parfois sur des toiles volontairement déformées.

Né en 1961, Abdelhamid Sahraoui, peintre autodidacte a participé à de nombreuses manifestations artistiques et expositions en Algérie, en Tunisie, au Maroc, en France et aux Etats-Unis.

L'exposition "Histoire de l'art rupestre, du Tassili à nos jours" est ouverte aux visiteurs jusqu'au 26 septembre à la galerie d'art Mohamed-Racim à Alger.

Brecht, lui ont valu plusieurs prestigieuses distinctions. Pour la jeune génération, Diana Rigg restera dans les annales grâce à son interprétation d'Ollenna Tyrell dans "Game of Thrones".

Son interprétation d'un personnage manipulateur, qui n'a pas peur de se confronter aux hommes les plus puissants de Westeros, apporte une dimension shakespearienne à la saga fantastico-médiévale. Apprenant son décès, le réalisateur britannique David Hare a salué "le changement de cap fulgurant" qu'elle avait su insuffler à sa carrière, rendant hommage à cette "Emma Peel qui, quand elle jouait la Médée d'Euripide, la Marthe d'Albee, ou la Mère Courage de Brecht, balayait tout devant elle".

# COMPÉTITION DU GROUPE CHINOIS HUAWEI L'USTHB de Bab-Ezzouar représente l'Algérie

L'Université de Sciences et Technologies Houari Boumediene (USTHB) de Bab-Ezzouar a été classée première à l'issue de la finale nationale de la compétition internationale organisée par le groupe chinois des technologies Huawei, indique mercredi un communiqué de Huawei Algérie.

Plus de 3.000 étudiants algériens, issus d'universités et d'instituts de l'enseignement supérieur, ont pris part à la compétition pour laquelle 30 concurrents ont été sélectionnés pour la finale nationale, organisée récemment par visioconférence, précise la même source.

L'équipe de l'USTHB a été suivie de l'équipe de l'Université de Saïda, sachant que 3 étudiants issus de ces 2 établissements universitaires vont figurer dans la seconde étape de la compétition à l'échelle africaine devant réunir 29 pays afin d'arracher le quitus d'accès à l'étape finale de cette compétition devant se dérouler en Chine.

Cette compétition, est-il souligné, est destinée à contribuer au "développement de l'écosystème de talents" dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et à "faire face aux impératifs de la transformation digitale".

Se définissant comme étant le "meilleur partenaire des étudiants algériens", Huawei Algérie se réjouit du



"fort engouement" ainsi que de "l'ambiance conviviale et studieuse" suscités par cette compétition lors de la finale nationale, assurant "porter une attention particulière au transfert des connaissances et des compétences dans le domaine des TIC en faveur des étudiants et des talents algériens".

"Huawei a coopéré, dans le cadre de son programme +Huawei ICT Academy+ avec plus de 900 universités à travers le monde en faveur

de plus de 45.000 étudiants par an", ajoute la même source, rappelant la signature en Algérie d'un accord de partenariat avec 10 universités et établissements de l'enseignement supérieur.

Tout en promettant que ce nombre sera augmenté à 25 avant la fin de l'année en cours, Huawei Algérie rappelle également que durant l'édition de 2019 de "Huawei ICT Compétition", une équipe algérienne composée de 3 étudiants et un

tuteur ont eu la première place parmi les 61 équipes participantes en provenance de 61 pays.

En outre, l'Algérie figure parmi les premiers pays au monde où Huawei a lancé, durant l'année en cours, la spécialité "Intelligence artificielle" dans le cadre du programme "ICT Academy", sachant que depuis août dernier, a débuté la formation de ses formateurs dans cette spécialité.

# NIGERIA - SCIENCES - ROBOTIQUE Le Nigeria se dotera d'un centre pour l'intelligence artificielle et la robotique



Le Nigeria s'apprête à créer un centre pour l'intelligence artificielle et la robotique dans l'optique de doter le pays d'une économie numérique solide.

"Ce centre de pointe abriterait les technologies émergentes dans les domaines de recherche et développement (R&D) et de la sécurité de l'information et des communications", a relevé le directeur général de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information (NITDA), Kashifu Inuwa Abdullahi.

"Il faut nous concentrer sur le secteur de l'éducation et accorder plus d'attention aux compétences et à la recherche qui peuvent être utilisées pour développer l'économie", a-t-il dit. M. Abdullahi a précisé que son agence offrirait des bourses dans des domaines ayant un impact direct sur l'industrie.

APS

## PUBLICITÉ

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE  
WILAYA DE AIN TEMOUCHENT

رÉFÉRENCE : 2969/OPGI/DG/2020



**MISE EN DEMEURE N°04**

Entreprise de réalisation	Adresse de l'entreprise	N° du marché approuvé	Projet	Site
ETB BENOUSSAD Omar	N°10 rue Saim Kouider El Malah Wilaya de Ain Temouchent	N°01/2016 du 12/01/2016	L'achèvement des travaux de reste à réaliser TCE sauf peinture extérieur.	42/148/3500/8000 Logements Publics Localités dans la Wilaya de Ain Temouchent, programme Quinquennal 2010-2014 commune d'Ouled Boujdjema

- Vu l'ordre du service du commencement des travaux enregistré sous le N°06/2016, et notifié par l'entreprise le 16/02/2016.

- Vu la terre mise en demeure par aux journaux « Quest Info » le 23/04/2016 et à « النهار » le 24/04/2016.

- Vu la zeme mise en demeure par aux journaux « Algérie Presse » le 01/03/2018 et à « الأحداث الجبوية » le 01/03/2018.

- Vu la 3eme mise en demeure par aux journaux « EDDIWAN » le 10/10/2019 et à « النهار » le 10/10/2019.

- Vu la non concordance entre le taux d'avancement physique des travaux (75%) et le délai contractuel consommé 100%.

- Vu la mauvaise qualité des travaux réalisés particulièrement des travaux d'enduits extérieurs.

L'entreprise **ETB BENOUSSAD Omar** est mise en demeure dans un délai ne dépassant pas **Dix (10) jours** à compter de la date de publication de cette mise en demeure **N°04** dans le bulletin officiel (BOMOP) ou dans la presse nationale.

Faute de quoi, des mesures coercitives prévues par la réglementation seront engagées par le maître d'ouvrage.

**Anep : 2031006125 du 17/09/2020**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**WILAYA D'ORAN**  
**DAIRA DE GDYEL**  
**COMMUNE DE BENFREHA**

### AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES

Le président de l'assemblée populaire communale de Benfréha lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales pour la réalisation de projet intitulé :

**ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT POUR L'UTILISER DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET NETTOIEMENT**

Les concessionnaires ou les sociétés mères, peuvent retirer le cahier des charges relatif au projet au niveau du siège de la commune à Hassian-Toual, contre le paiement d'une somme de **trois mille (3.000,00) DA**, dans un Délai de **Dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres qui sera publié sur le BOMOP et deux quotidiens régionaux ou locaux.

Les soumissions doivent être sous triple pli scellé, et composées de :

- 01-Dossier de candidature (Le pli doit porter la mention dossier de candidature).
- 02- Une offre technique sous pli scellé (Le pli doit porter la mention Offre technique).
- 03- Une offre financière sous pli scellé (Le pli doit porter la mention Offre financière).

L'ensemble des trois plis doit être dans une enveloppe anonyme et ne devra comporter que la mention :

**Monsieur le Président de l'A.P.C de Benfréha**

**À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DES CAPACITÉS MINIMALES**

**Projet: ACQUISITION DE MATÉRIEL ROULANT POUR L'UTILISER DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET NETTOIEMENT**

La soumission doit être adressée à l'intention de Monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Benfréha, et déposée au niveau du secrétariat de la commune. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Le dossier de soumission est composé des documents suivants :

**A: Dossier de candidature contient :**

- 1- Une déclaration de candidature selon le modèle joint au présent cahier des charges datée et signée et renseigné complètement et pas partiellement.
- 2- Une déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges datée et signée et renseigné complètement et pas partiellement.
- 3- Les statuts pour les sociétés
- 4- une copie du registre de commerce électronique en cours de validité
- 5- Une copie de numéro d'identification fiscale
- 6- Une copie de l'extrait de rôle de moins de 03 mois apuré ou avec échéancier de paiement.
- 7- Une copie de l'agrément en cours de validité pour la société mère et le code pour les concessionnaires
- 8- Bilans financier des 02 dernières années 2018/2019 visée par les Impôts.
- 9- Une copie des attestations de mise à jour (CNAS-CASNOS) en cours de validité
- 10- Un engagement pour assurer le service après vente
- 11- Un extrait du casier judiciaire N°03 de soumissionnaire de moins de 03 mois
- 12- Copies des attestations de bonne exécution
- 13- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux
- 14- Un engagement justifiant le délai de livraison

**B- L'offre technique :**

- Une déclaration à souscrire selon le modèle joint datée, signée et renseignée complètement et pas partiellement
- Le présent cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté » faute de quoi l'offre sera rejetée
- Le mémoire technique justificatif daté, signé et renseigné complètement et pas partiellement, faute de quoi l'offre sera rejetée.

**C- L'offre financière :**

- La lettre de soumission selon le modèle joint au présent cahier des charges dûment rempli, datée, signée et renseignée complètement et pas partiellement.
- Le bordereau des prix unitaire (BPU) daté et signé
- Le devis quantitatif et estimatif (DQE) daté et signé

**NB : Toutes Les photocopies doivent être lisibles et en cours de validités**

**La date de dépôt des offres aura lieu le dernier jour du délai de préparation des offres à Dix (10) heures au siège de la commune à Hassian-Toual.**

**La séance d'ouverture des plis est publique et se tiendra le dernier jour du délai de préparation des offres à Dix heures trente (10h30) au siège de la commune à Hassian-Toual**

**Anep : 2031006126 du 17/09/2020**

# Programme de la soirée

**TF1 23:15**

**Esprits criminels**



A Matamoros, au Mexique, Spencer Reid se fait arrêter par la police en possession de médicaments. Il est quelque peu désorienté. De plus, de lourdes charges de meurtre pèsent sur lui : il aurait assassiné un médecin qui lui aurait vendu illégalement des médicaments pour sa mère. Alertée, l'équipe du BAU est mobilisée pour le tirer d'affaire. Les agents partent notamment à la recherche d'une femme médecin.

**france 2 21:05**

**Envoyé spécial**



Ma vie avec ou sans voiture ? Xavier, entrepreneur à Toulouse, ne déplace qu'en voiture. Jean-Marc, ingénieur informatique écolo se rend au travail à vélo. Ils ont accepté de passer quelques jours ensemble et de confronter leurs choix • Mon cher vélo électrique. C'est la ruée sur le vélo à assistance électrique (VAE) et les prix grimpent : 1750 € en moyenne, et jusqu'à 5 000 pour les plus sophistiqués. Il aurait toutes les vertus : économique, écologique, bon pour la santé, le parfait concurrent de la voiture. Mais est-ce si sûr ? • Indonésie, l'archipel englouti. L'Indonésie compte 13 466 îles et 265 millions d'habitants. Une partie de cet archipel, le plus grand et le plus peuplé du monde, s'enfonçe dans la mer !

**france 3 20:55**

**Boomerang**



Lors d'un week-end sur l'île de Noirmoutier, berceau de leur enfance, Antoine, un quadragénaire divorcé, et sa sœur Agathe, apprennent que le corps de leur mère décédée trente ans plus tôt n'a pas été retrouvé à l'endroit qu'on leur avait indiqué à l'époque. Décontenancé par cette information, Antoine se pose de plus en plus de questions sur les circonstances de la mort de sa mère au point de mener sa propre enquête.

**CANAL+ 20:45**

**The Twilight Zone : la quatrième dimension**



Claudia est chercheuse spécialiste des masques aborigènes. En se rendant au musée, elle fait la connaissance de Marc, un jeune homme séduisant et affable. Une complicité évidente s'établit entre eux, comme si ils se connaissaient de longue date. Au fil de leur conversation, la jeune femme se rend compte que le mystérieux inconnu semble connaître toutes les personnes se trouvant dans l'établissement.

**6 20:35**

**9-1-1**



Une affaire qui a touché Athena de très près dans les années 90 refait brusquement surface lorsque l'arme du crime réapparaît. Cette affaire concerne Emmett, son ex-fiancé qui a été assassiné. Des flashbacks de l'année 1989, montrent comment Athena a rejoint les forces de l'ordre et est devenue la policière qu'elle est aujourd'hui. Elle prend contact avec un détective, l'ex-partenaire d'Emmett, qui travaille toujours sur l'affaire.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2554

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	7	6				8	9	2
5			8		4			7
			7					
	5		9					
	4			3				
	4		7					
		2						
9		7		6			3	
7	5	2			9	8	6	

7	2							3	1
9									4
8				9					2
	7		9		2				4
		2						8	
	1	3		4				7	
			2		7				5
			6						7
									7
									2

					6		9		
					7				8
					1		4		

4	5				9	2		4	7	1	3			2	8	4
8						5					1		3			6
9				2								2				
	4		7		6		3					9		5		
		7				5						9				5
	9		1		5		8					4		1		
3				6									6			
2																9
7	6						5	3								

6	4	1															

Horizontalement:  
1 - Approvisionnement  
2 - Unités qui font grossir - Voie de ville  
3 - Grosse bougie - Affaires  
4 - Indien du chimiste - Voies d'évacuation  
5 - Grade de judoka - Garder pour soi - Initiales sportives  
6 - Identique - Possessif - Débit de boissons  
7 - Glacier de demain - Jour républicain  
8 - Se met à table - Très crue  
9 - Etreindrons  
10 - Unis - Omises

Verticalement:  
A - Fortuit  
B - Vêtement chaud - Négation  
C - Partie d'archipel - Maritime  
D - Frein de bouche - Haussas  
E - Chicane - Oui du midi  
F - Réfutera - Empestes  
G - Outil de dessin - Intitulera  
H - Ambitionnerai - Mot de choix  
I - Général sudiste - Colline  
J - Te dirigeras - Exécute deux fois  
K - Terme d'accord - Pierre fine  
L - Hérésiarques

«Qui aime bien ses lunettes, ménage sa monture.»

Francis Blanche

### Mots croisés n°2554

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





## PLAY-OFFS NBA Denver en finale à l'Ouest, Miami mène à l'Est

Denver a encore écorné les Clippers (104-89) au match N.7 et jouera la finale de conférence Ouest contre les Lakers, tandis que dans celle de l'Est, Miami a arraché le match N.1 (117-114 a.p.) aux dépens de Boston, mardi.

C'est un authentique exploit réussi par les Nuggets, au bord du gouffre après avoir été menés 3-1 et qui ont donc enchaîné trois succès consécutifs face à un des grands favoris pour le titre, comme ils l'avaient fait au 1er tour contre Utah (4-3).

C'est la première fois dans l'histoire de la NBA qu'une équipe réussit deux fois ce type de remontée dans les mêmes play-offs. Dire qu'elle mérite de défier les Lakers, pour un remake de la finale de conférence 2009, est un euphémisme.

## Miami arrache le premier match contre Boston

Les points de Jimmy Butler dans la prolongation et un extraordinaire contre de Bam Adebayo sur Jayson Tatum ont permis Miami de prendre le meilleur sur Boston (117-114) pour mener 1 à 0 dans leur finale de conférence Est, mardi chez Disney World.

La dernière fois que ces deux équipes s'étaient affrontées à ce stade des play-offs NBA remonte à 2012 et à l'époque le Heat de LeBron James et Dwyane Wade avait eu le dernier mot au 7e match.

Au vu de cette première manche extrêmement serrée, il ne serait pas étonnant que ce série aille si loin.

En attendant c'est Miami qui a fini par s'imposer dans cet "overtime" qui s'est joué sur deux actions et même trois dans les douze dernières secondes, avec à chaque fois Tatum dans le rôle du "malheureux" côté C's.

Butler a d'abord réussi à mettre son panier en pénétration plus le lancer franc accordé sur une faute de l'aïlier pour passer devant 116-114.

Après quoi Adebayo a réussi l'action du match en contrant main gauche le dunk que pensait écraser Tatum pour égaliser. L'intérieur ayant bénéficié d'une faute sur l'action a ajouté un lancer franc (117-114).

"Bam c'est notre co staud, quand vient la fin des matches, on sait qu'on peut compter sur lui pour défendre notre raquette", a souligné Butler après-coup.

Sur l'ultime relance des C's, Tatum a failli égaliser sur le shoot derrière l'arc au buzzer, son ballon rebondissant tout près sur le cercle.

Domage pour la jeune star qui a tout de même été très performant (30 pts, 14 rbd, 5 passes, 3 interceptions, 2 contres).

Mais lui et ses coéquipiers, qui menaient de douze points à l'entame du quatrième quart-temps grâce notamment aux 26 points de Marcus Smart, n'ont pas su résister au retour de Miami, dont la solidité mentale est décidément redoutable dans le money-time.

Outre le glacial Butler (20 pts), le meneur slovène Goran Dragic a été très prolifique (29 pts, 7 rbd, 4 passes, Jay Crowder a fait mal à longue distance (5/9 pour 22 pts).

Bam Adebayo a abattu un énorme travail à l'intérieur (18 pts, 9 passes, 2 contres) et le rookie Tyler Herro a frôlé le triple-double en sortie de banc (12 pts, 11 rbd, 9 passes). Preuve que chaque pierre floridienne bâtit un formidable édifice dans ces play-offs.

APS

## JO-2020 DE TOKYO Les organisateurs envisagent de réduire les coûts après le report à 2021

Les organisateurs des Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), ont annoncé mardi leur intention de réduire le coût de l'organisation en diminuant les frais de personnels et d'infrastructures.



Le report de l'événement à l'été 2021 (23 juillet-8 août) a engendré des coûts supplémentaires pour les organisateurs : nouvelles réservations de lieux, de transports, prolongation du personnel du comité d'organisation pour une année supplémentaire.

Selon un plan provisoire, ils envisagent des réductions de personnel officiel encadrant les épreuves, a précisé le directeur général du comité

d'organisation de Tokyo-2020, Toshiro Muto, lors d'une conférence de presse.

"Nous continuerons d'essayer de réduire davantage le coût des Jeux", a ajouté Toshiro Muto.

Il espère parvenir à un accord avec le Comité international olympique (CIO) sur la baisse des coûts au cours d'une réunion prévue la semaine prochaine.

Les économies, dont le

montant n'a pas été précisé, concerneront aussi les infrastructures dont les installations d'entraînement, les infrastructures d'accueil, le village olympique ou encore le centre de presse international.

Les organisateurs prévoient aussi de réduire les frais d'organisation des événements pré-olympiques et de développer les revenus provenant du sponsoring et des dons.

En décembre, ces derniers avaient évalué le coût total des JO de Tokyo à 1,350 milliards de yens (11 milliards d'euros) pour la partie japonaise. A l'instar du vice-président du CIO, John Coates, qui avait déclaré la semaine dernière que les JO auraient lieu "avec ou sans Covid", Toshiro Muto souhaite que les Jeux olympiques se tiennent à tout prix en 2021, malgré la pandémie.

## VOLLEY/REPRISE DU CHAMPIONNAT NATIONAL Deux mois et demi accordés aux clubs pour la préparation

Les clubs du championnat national de volley-ball bénéficieront de deux mois et demi de préparation avant de reprendre la compétition, suspendue depuis mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de volley (FAVB).

"Le Bureau fédéral a approuvé à l'unanimité la reprise du championnat 2019-2020 et de la Coupe d'Algérie.

Les clubs auront une période de deux mois et demi pour se préparer avant la reprise de la compétition.

La fin de la saison devrait intervenir

vers la mi-mai prochain", a indiqué à l'APS le président de l'instance fédérale, Mustapha Lamouchi.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues en Algérie depuis le 16 mars dernier en raison de la propagation du Covid-19.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a autorisé la reprise des entraînements pour les disciplines sportives collectives, concernées par les compétitions internationales, pour dimanche dernier. "Nous avons saisi le MJS pour nous autoriser à rouvrir les salles et re-

prendre les entraînements. Dans ce registre, le directeur technique national et le médecin fédéral vont se rendre jeudi prochain au siège du MJS pour exposer le protocole sanitaire relatif à la reprise des entraînements", a-t-il ajouté.

Le président de la FAVB a précisé que les clubs n'auront pas droit d'engager de nouveaux joueurs jusqu'à la fin de l'exercice 2019-2020. Ainsi, le calendrier se poursuivra avec les 12 journées encore non jouées de la Super-Division (hommes) et 6 journées du championnat féminin, alors que la Coupe d'Algérie a atteint le stade de 1/8 de finale.

## ANTIDOPAGE

### L'AMA appelle à une reprise du dialogue avec les Etats-Unis

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a appelé mardi à une reprise du dialogue avec le gouvernement américain, qui menace de retirer son financement à cet organisme à défaut de réformes jugées suffisantes.

Le président de l'AMA, Wladimir Banka, a réitéré dans un communiqué sa volonté d'avoir des "discussions constructives" avec le gouvernement américain à l'issue d'une réunion du comité exécutif du gendarme mondial de l'antidopage, tenue en mode virtuelle pour cause de pandémie.

Il y a dix jours, le président de l'AMA avait plutôt évoqué d'éventuelles sanctions contre les Etats-Unis - mais pas à l'encontre des athlètes américains - s'ils suspendent leur contribution financière.

Principal contributeur de l'AMA, les Etats-Unis ont menacé de suspendre leur contribution annuelle de 2,7 millions de dollars faute de réformes rapides de l'AMA.

Les Etats-Unis critiquent notamment la gestion de l'AMA dans le scandale du dopage russe et mettent en doute sa capacité de fonctionner de manière indépendante avec autant de responsables de fédérations sportives et de membres du Comité international olympique qui, selon Wasington, exercent une influence en son sein.

L'AMA réfute ces accusations. Lors de la réunion du comité exécutif de l'agence, les 12 membres "ont soutenu à une très forte majorité le modèle existant de partenariat entre le mouvement sportif et les gouvernements et, sur

cette base, la reprise du dialogue entre l'AMA et les Etats-Unis", selon le communiqué de l'AMA.

Le comité exécutif a également approuvé la création d'un groupe de travail, dirigé par un "expert indépendant", qui sera chargé de surveiller la mise en place des réformes de gouvernance décidées par le Conseil de fondation de l'agence, son instance suprême, en novembre 2018.

Le comité a également approuvé une nouvelle liste des substances interdites pour 2021, qui comporte peu de changements par rapport à l'actuelle et qui sera publiée d'ici le 1er octobre, selon l'AMA.

L'AMA a signalé une reprise marquée des contrôles antidopage dans le monde, après "un ralentissement global" au

printemps en raison de la pandémie de coronavirus.

Le nombre d'échantillons recueillis est passé de plus de 11.000 en juillet à plus de 13.000 en août.

Elle a aussi alloué plus de 2,5 millions de dollars pour 19 projets de recherche pour renforcer l'antidopage.

Le comité exécutif a enfin discuté de la situation au sein de l'agence antidopage russe (Rusad a) après le limogeage de son patron Iouri Ganous, rare voix russe crédible dans le domaine.

Et il a aussi abordé le Rodchenkov Act, projet de loi à l'étude au sénat américain, visant à pénaliser hors des frontières américaines les pays, comme la Russie clairement visée, qui portent atteinte aux intérêts des sportifs US.

## LIGUE 1 - MC ALGER (COVID-19)

## Les joueurs dépistés mercredi, reprise des entraînements la semaine prochaine

Les joueurs du MC Alger, passeront mercredi des tests de dépistage du coronavirus (Covid-19), en vue de la reprise des entraînements, a annoncé mardi le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football.

"L'effectif du Mouloudia Club d'Alger sera soumis mercredi à des tests de dépistage, en vue de la reprise des entraînements au début de la semaine prochaine", a indiqué le "Doyen" dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Par ailleurs, l'entraîneur Nabil Neghiz serait opposé au départ du défenseur central Zidane Mebarakou.

Après avoir trouvé un accord avec la direction pour une résiliation du contrat à l'amiable, l'ancien joueur du MO Béjaïa devrait être repêché.

En matière de recrutement, le vice-champion d'Algérie a assuré jusque-là l'engagement de trois éléments : le gardien de but international Abdelkader Salhi (ex-JS Kabylie), le défenseur central Mouad Haddad (ex-JSM Skikda) et le milieu de terrain ivoirien Isla Daoudi Diomandé (ex-ES Sétif).

La direction a réussi à

convaincre le défenseur Abderrahmane Hachoud et le meneur de jeu Abderrahmane Bourdim à prolonger leur contrat, alors que l'attaquant Hicham Nekkache et le milieu offensif Walid Derardja, qui n'ont pas été appelés à prolonger, eux qui se sont engagés pour deux saisons avec le MC Oran. Le club algérois est entré en contact avec l'Espérance de Tunis pour bénéficier des services du milieu offensif algérien Billel Ben-saha, sous forme de prêt pour une saison.

Outre la nécessité de renforcer l'effectif, la direction a promu quelques joueurs de la



réserve, d'autant que l'équipe est appelée à jouer sur plusieurs fronts, notamment en Ligue des champions d'Afrique, lors de la saison 2020-2021, coïncidant avec le centième anniversaire de la création du club.

Le MCA, a bouclé la saison 2019-2020, définitivement sus-

pendue en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), à la 2e place au classement final, établi par la Ligue de football professionnel (LFP), sur la base de la règle d'indice de performance des points récoltés et des matches disputés, décidé par la Fédération algérienne (FAF).

## LITIGES

## Le dernier délai pour le dépôt des dossiers à la CNRL fixé au 5 octobre

Le dernier délai pour le dépôt des dossiers de litiges à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) a été fixé au 5 octobre prochain, ont indiqué mercredi cette dernière et la Commission du statut du joueur (CSJ) de la Fédération

algérienne de football (FAF). La CNRL et la CSJ ont informé les clubs, les joueurs, les entraîneurs et leurs intermédiaires et avocats que cette décision a été prise "afin de donner suffisamment de temps aux parties concernées de répondre aux

saisines et de permettre aux deux structures de traiter les très nombreux dossiers dans de meilleures conditions".

"Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera retenu", ont ajouté les deux structures.

## LIGUE 1 / RC RELIZANE

## Plusieurs joueurs s'apprêtent à saisir la CNRL

Plusieurs joueurs du RC Relizane, nouveau promu en Ligue 1 de football, ont entamé les procédures administratives d'usage pour saisir la Chambre nationale de règlement des litiges (CNRL), a-t-on appris mardi de l'un d'entre eux. Cette action, qui risque d'aboutir à une saignée au sein de l'effectif relizanaï, fait suite au sensible retard accusé par la direction du club dans la régularisation de la situation financière des joueurs, a déclaré à l'APS, l'attaquant Mohamed Seguer.

"Quasiment tous les joueurs n'ont perçu aucun salaire tout au long de l'exer-

cice passé. Certains d'entre eux attendent aussi d'être payés pour des salaires relatifs à la saison d'avant", a déploré le buteur du "Rapid".

Honorés en fin de semaine passée par le président de la Ligue de football professionnel (LFP) après leur accession parmi l'élite grâce à la 4e place qu'ils ont décrochée au cours du championnat de l'exercice passé arrêté à la 23e journée, les camarades de Seguer ont profité de la présence du président du club, Mohamed Hamri, ainsi que des autorités locales pour évoquer leur souci dans ce registre, rappelle-t-on. Le président

Hamri, lui, impute cette situation aux moyens financiers "limités" dont dispose le club, soulignant qu'il ne pouvait plus subvenir à ses besoins de son propre argent.

Cette situation risque de porter préjudice à la formation de l'Ouest du pays en vue de la saison prochaine, dont les préparatifs accusent déjà un retard sensible, a encore prévenu Mohamed Seguer.

A ce propos, la direction du club n'a toujours pas tranché l'identité de l'entraîneur qui aura à charge de diriger les "Vert et Blanc" au cours de l'exercice à venir, dont le coup d'envoi est prévu pour

le 20 novembre. L'entraîneur Mohamed Bouzidi, qui a mené le RCR vers la montée après trois saisons de sa relégation en Ligue 2, ne devrait pas être maintenu, indique-t-on du côté de la direction du club.

Le président Hamri a déjà engagé des contacts avec deux techniciens pour confier à l'un d'entre eux la barre technique de son équipe.

Il s'agit de Bilel Dziri, qui serait sur le point de quitter le CA Bordj Bou Arréridj, et Moaz Bouakaz, le coach tunisien qui avait déjà eu une expérience avec le club, indique-t-on de même source.

## LIGUE 1 - CS CONSTANTINE

## Les contrats de Balegh, Chibane et Herida résiliés à l'amiable

La direction du CS Constantine a procédé à la résiliation à l'amiable des contrats du milieu offensif Abou Sofiane Balegh, de l'attaquant Youcef Chibane et du défenseur Islam Herida, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football lundi soir sur sa page officielle Facebook.

Par ailleurs, le club de l'Est a assuré la signature du défenseur du NC Magra Chamseddine Derradji qui devient ainsi la sixième recrue estivale du club.

Derradji (28 ans) rejoint les deux défenseurs Idir Mokeddem (26 ans) et Ah-

med Maameri (WA Boufarik), les attaquants Payek Amrane (CA Batna) et Aymen Issad Lakdja (NC Magra), ainsi que le milieu de terrain Mohamed Amine Baghdaoui (ASM Oran).

Le club n'a pas réussi à retenir le défenseur Hocine Benayada, qui s'est engagé pour trois saisons avec le Club Africain (Ligue 1/Tunisie), alors que le buteur de l'équipe, Ismail Belkacemi, en fin de contrat, est en passe de rejoindre l'USM Alger.

Le CSC a opté pour la stabilité en préservant l'ossature de l'équipe, prolongeant

notamment les contrats du défenseur Nacereddine Zaâlani et du milieu de terrain Fouad Haddad. Pour rappel, les "Clubistes" ont enregistré le retour de l'entraîneur Abdelkader Amrani qui s'est engagé pour un contrat de deux ans.

Amrani (64 ans) revient ainsi sur le banc du CSC, deux ans après l'avoir mené au titre de champion au terme de la saison 2017-2018. Le CSC a bouclé la saison 2019-2020, arrêtée en raison de la pandémie de Covid-19, à la 5e place au classement avec 34 points, à six longueurs du champion CR Belouizdad.

## CHAMPIONNAT SAOUDIEN (FC DAMAC)

## L'entraîneur algérien Zekri prolonge pour une saison

L'entraîneur algérien du FC Damac (Div.1 saoudienne de football), Noureddine Zekri, a prolongé son contrat pour une saison, après avoir permis au club de se maintenir en première division saoudienne de football, rapportent mardi les médias locaux.

Le FC Damac, où évoluent trois joueurs algériens : le gardien de but Mustapha Zeghba, le milieu offensif Brahim Chenihi, et le défenseur Farouk Chafaï, a assuré sa survie lors de la dernière journée du championnat, en allant battre Al-Fath (3-2) où évolue l'autre joueur algérien Sofiane Bendebka.

L'ancien entraîneur notamment du MC Alger et de l'ES Sétif (56 ans) avait succédé en octobre 2019 au Tunisien Nabil Kouki, dont le contrat avait été résilié à l'amiable.

Le technicien tunisien avait rejoint ensuite le banc de l'ES Sétif (Ligue 1/ Algérie). Le FC Damac, battu à 13 reprises lors du précédent exercice, a terminé à la 10e place au classement avec 35 points, avec un bilan de 9 victoires et 8 nuls.

Pour rappel, Zekri avait dirigé auparavant deux clubs saoudiens : Al-Raed et Al-Faiha.

Avec ce dernier, il avait assuré le maintien alors qu'il était sérieusement menacé par le spectre de la relégation.

## QUALIFICATIONS CAN U17 ET U20

## La préparation des sélections algériennes en débat jeudi

La préparation des sélections algériennes U17 et U20 aux tournois de l'UNAF, qualificatifs à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de leurs catégories respectives, sera à l'ordre du jour d'une réunion prévue jeudi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF).

Cette réunion regroupera les membres des staffs des deux sélections, le Directeur technique national (DTN) Ameur Chafik, le président de la Commission médicale fédérale, le Dr Damerdji Djamel-eddine, et le Directeur de l'administration générale (DAG), Nekkache Abdelghani.

Il sera question notamment de l'examen des lieux de stages des sélections, la logistique et les moyens à préparer pour le bon déroulement de ces stages et surtout le protocole sanitaire que devront appliquer les différents staffs techniques et administratifs, précise le site de la FAF.

La phase finale de la CAN des moins de 17 ans se déroulera au Maroc et celle des U20 aura lieu en Mauritanie.

## QUALIF. CAN-2021 (PRÉPARATION) Deux matchs amicaux au programme de la Guinée en octobre

La sélection guinéenne de football disputera deux matchs amicaux lors des prochaines dates FIEA en octobre, a indiqué la Fédération guinéenne (Feguifoot).

Les coéquipiers de Naby Keïta affronteront successivement le Cap-Vert le 10 octobre puis la Gambie le 13 du même mois au Portugal.

En prévision de ces deux joutes amicales, le "Syli national" effectuera un stage de préparation au Portugal, à Faro.

En novembre, les hommes de Didier Six auront une double confrontation programmée face au Tchad dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021.

La Guinée occupe la tête du groupe A avec 4 points à l'issue des deux premières journées de qualifications de la CAN-2021 grâce à un nul (2-2) en déplacement contre le Mali et une victoire à domicile face à la Namibie (2-0).

## La Serie A, 4e au classement du taux de remplissage des stades en Europe

La fréquentation des stades en Italie, pourtant repartie à la hausse la saison dernière, ne donne que la 4e position à la Serie A, derrière la Premier League, la Bundesliga, la Liga et à la même place avec la Ligue 1, a rapporté le site spécialisé Calcio et finanza.

Avant la pause forcée due à la pandémie de coronavirus (Covid-19) la saison dernière, le taux de remplissage des stades était en hausse, mais la fréquentation était seulement de l'ordre de 70% en Serie A, qui restait encore loin derrière la Premier League et la Bundesliga (+90%), la Liga espagnole (76%), et se situant au niveau de la Ligue 1 française, a révélé le site spécialisé dans l'économie du foot.

"Si on voulait plaisanter, on pourrait dire que, dans plusieurs stades italiens, la distanciation sociale entre supporters était déjà possible avant la pause due au coronavirus", a écrit la même source.

Après une fin de saison difficile, les clubs italiens sont nombreux à réclamer, pour la reprise de la compétition, une réouverture des stades, encore fermés pour la reprise de la Serie A, mais faire revenir les supporters ne sera pas forcément simple dans un pays très touché par le coronavirus et où les gradins n'étaient pas toujours pleins avant la crise.

Il y a déjà une tendance assez nette à désertier les stades, qui sont très remplis pour la Juventus ou à San Siro, mais semi-déserts dans d'autres villes, selon les observateurs.

"J'ai regardé quelques matches dans les stades vides mais j'ai arrêté, parce que c'était triste", a lancé fin août le sélectionneur italien Roberto Mancini.

Même sentiment chez le capitaine de la Juventus Giorgio Chiellini : "Sans les supporters, ça ressemble à des matches d'entraînement, même quand tu joues pour des objectifs importants". Quelques matches amicaux ont pu se jouer devant des supporters.

Mais pour le championnat, c'est pour le moment à huis clos complet, en dépit des efforts de la Juve qui a sollicité une ouverture partielle de son stade pour la 1re journée face à la Sampdoria.

Le champion d'Italie, qui vient d'annoncer des pertes accrues attribuées à la crise sanitaire, et tous les autres clubs professionnels devront probablement attendre octobre pour espérer un feu vert des autorités. Les observateurs estiment qu'en toute évidence, "la Serie A repartira avec un taux d'occupation encore plus faible qu'avant l'interruption", et certains d'entre eux redoutent déjà des billets plus chers, car il y aura moins de places disponibles et les mesures sanitaires ont un coût pour les clubs.

APS

## LAZIO ROME L'Algérien Mohamed Farès passe la visite médicale

L'international algérien Mohamed Farès a passé mercredi la traditionnelle visite médicale préalable à la signature de son contrat avec son nouveau club italien de la Lazio Rome, ont rapporté des médias locaux.

Après avoir été en stand-by pendant plusieurs jours pour des raisons "bureaucratiques et familiales", le transfert du latéral gauche algérien à Rome s'est finalement débloqué.

L'ancien joueur de la Spal, voulu par l'entraîneur Simone Inzaghi et le directeur sportif Igli Tare, vient renforcer un flanc gauche orphelin du capitaine Senad Lulic, victime d'une grave blessure à la cheville qui l'éloigne des terrains depuis plus de six mois.

Il devrait signer un contrat de cinq saisons pour un salaire annuel de 1,5 million d'euros, selon des médias italiens.

A Rome, il va former avec l'italien Manuel Lazzari la paire de latéraux qui avait fait le bonheur de la Spal durant la saison 2018-2019.



Farès devient le deuxième joueur algérien à porter les couleurs de la Lazio, après le meneur de jeu Mourad Meghni qui avait évolué chez les "Biancocelesti" entre 2007 et 2011.

L'ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France) était tout proche de rejoindre l'année dernière l'Inter Milan avant que le transfert ne tombe à l'eau en raison d'une blessure au genou. La Lazio Rome s'est qualifiée pour la prochaine édition de la Ligue des champions, alors que la Spal a été reléguée en Serie B, au terme de la saison 2019-2020.

## LIGUE 2 / ASM ORAN Départ massif des joueurs

La saison se poursuit au sein de l'effectif de l'ASM Oran, aussi bien en seniors que dans les catégories jeunes, au moment où l'ambiguïté entoure l'avenir de ce club de Ligue 2 de football, interdit de recrutement pour le deuxième mercato de suite.

Ils sont déjà neuf joueurs de l'équipe première de la formation oranaise à avoir quitté le navire, préférant aller monnayer leur talent sous d'autres cieux.

Le jeune Benouis est le neuvième joueur à rompre avec le club de M'dina J'dida, en optant pour le NC Magra, pensionnaire de la Ligue 1.

Il emboîte ainsi le pas à ses coéquipiers Kerroum (JS Kabylie), Baghdaoui (CS Constantine), Yasser Belaribi et Bencheikh (WATlemcen), Mohamed Belaribi (O.

Médéa), Berramla, Mohamed et Farhi (WA Mostaganem). Pour rappel, l'entraîneur Salem Laoufi était le premier à partir en rejoignant le nouveau promu en Division nationale amateur, le WA Mostaganem.

Le technicien oranais a fini par "craquer" après avoir dirigé la barre technique de l'ASMO pendant une

saison et demie. u cours de toute cette période, il n'a eu droit qu'à "quelques" salaires, a-t-il indiqué à l'APS, ce qui l'a obligé à déposer plainte, il y a quelques semaines, auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL)

pour qu'il soit rétabli dans ses droits.

La même attitude a été prônée par 12 joueurs de l'équipe seniors qui ont, à leur tour, sollicité la CNRL pour récupérer et leur argent et leurs lettres de libération.

Du coup, la direction du club, qui fait face depuis plusieurs saisons à une crise financière aiguë, se retrouve dans l'embarras.

En effet, les dirigeants oranais sont dans l'obligation de payer leurs anciennes dettes pour bénéficier de la levée d'interdiction de recrutement dont fait l'objet leur club, et aussi essayer de convaincre les joueurs qui



viennent de saisir la CNRL de retirer leurs plaintes.

Pour y parvenir, la direction asémitte attend avec impatience le déblocage par la Fédération algérienne de football (FAF) de la prime de la coupe d'Algérie qu'elle a promis de répartir sur les huit clubs qualifiés en quarts de finale, dont l'ASMO, après l'arrêt définitif de la compétition en raison du coronavirus.

Laquelle prime devrait être utilisée pour régler un tant soit peu les problèmes financiers du club et lancer par là même les préparatifs de la nouvelle saison.

## La pandémie pourrait coûter 14 milliards de dollars au foot mondial (FIFA)

La pandémie de Covid-19, qui a déjà poussé plus de 150 fédérations nationales à solliciter l'aide de la FIFA, pourrait aussi coûter 14 milliards de dollars au football mondial, a indiqué mercredi le chargé du dossier au sein de l'instance, le Finlandais Gulli Rehn, lors d'un point de presse. Entre les perturbations de calendrier, les stades vides et les pertes de droits télévisés, cette estimation "couvre la totalité de l'économie du football" pour les 211 associations membres de la FIFA, formations et équipes de

jeunes incluses, a expliqué Rehn. Il a aussi précisé que le football sud-américain "avait souffert assez lourdement" sur un continent durement frappé par la pandémie, même si "en termes absolus", l'Europe accuse des pertes plus importantes.

"Plus de 150 associations membres" ont déjà sollicité le plan d'aide de la FIFA, doté de 1,5 milliard de dollars mêlant subventions et prêts, a poursuivi le gouverneur de la Banque centrale de Finlande, ancien vice-président de la Commission européenne et qui

est vice-président de la commission de gouvernance de la FIFA depuis 2017. Cette aide n'est "pas limitée dans le temps" et vise à permettre aux fédérations de "surmonter cette crise" sur le long terme, a ajouté Olli Rehn, pour qui d'autres pays membres "peuvent solliciter des fonds ultérieurement".

"La demande de subventions est très forte", dépassant celle de prêts, alors que la FIFA prévoit d'accorder jusqu'à 1,5 million de dollars par association membre, et jusqu'à 2 millions de dollars par confé-

dération. Dans une étude publiée début juillet, le Syndicat européen des clubs (ECA) chiffrait à 4 milliards d'euros l'impact financier du Covid sur les revenus des seuls clubs européens, calculé sur les deux saisons 2019-20 et 2020-21.

"Nombre de clubs risquent leur existence", avait souligné la semaine dernière l'influent Andrea Agnelli, président de la Juventus et de l'ECA, expliquant qu'il fallait composer avec la "contraction" économique d'un secteur qui a longtemps vu croître ses sources de recettes.

### Martinez à Villa pour 22 M€

Comme prévu, Emiliano Martinez (28 ans) quitte définitivement Arsenal pour Aston Villa. Auteur de prestations remarquables en fin de saison dernière, le gardien argentin, qui a fait l'objet de six prêts depuis ses débuts avec les Gunners en 2012, a été vendu pour 22 millions d'euros au club de Birmingham, avec lequel il a signé un contrat de quatre années. Une sacrée vente pour la formation londonienne, qui devrait récupérer le portier de Dijon, Alex Runar Runarsson, pour occuper le rôle de doublure de Bernd Leno.



### MBAPPÉ REFUSE DE PROLONGER

Sous contrat avec le PSG jusqu'en juin 2022, Kylian Mbappé ne semble pas disposé à prolonger au-delà. La situation pourrait se crispier.

Le PSG veut inscrire Kylian Mbappé dans la durée. Mais le Français n'a pas renoncé à son rêve de porter le maillot du Real Madrid. Dans un an, il n'aura plus qu'un an de contrat et sera en position de force pour négocier son départ... ou une meilleure revalorisation.

Car le paradoxe est là : en ces temps de Covid où les clubs demandent des baisses de salaires aux joueurs, l'intérêt du clan Mbappé est clairement de jouer la montre... au risque de jouer avec les nerfs des dirigeants parisiens.

Selon la presse espagnole, l'attaquant aurait déjà refusé trois offres de prolongation...

### AUBAMEYANG TOUCHE LE JACKPOT !

Pierre Emerick Aubameyang a fini par prolonger son contrat avec Arsenal. Et le nouveau salaire du Gabonais a de quoi faire saliver...

Mardi, Arsenal a officialisé la prolongation de trois ans de Pierre-Emerick Aubameyang, mettant ainsi fin à l'un des feuilletons de l'été. Si les Gunners ont besoin de vendre cet été, ils n'ont pas hésité à mettre le paquet pour le nouveau contrat de l'ancien Stéphanois.

En effet, The Times rapporte que ce contrat aurait une valeur de 60M€. Aubameyang touchera désormais 300 000€ par semaine auxquels peuvent venir s'ajouter des bonus qui feraient monter le tout à 400 000€.



### MATTIA DE SCIGLIO VERS L'AS ROMA ?

Des discussions sont en cours entre les deux clubs. Alors que son contrat se termine en juin 2022 avec la Juventus Turin, le latéral droit Mattia De Sciglio pourrait profiter de ce mercato pour faire ses valises. En effet, un club serait disposé à l'accueillir pour lui offrir du temps de jeu. Selon les dernières informations venues d'Italie et plus précisément du média TMW, il s'agit de l'AS Roma. Des discussions seraient en cours entre les deux clubs. Les dirigeants romains auraient formulé une offre sous forme de prêt assorti d'une option d'achat. Une proposition qui séduirait les Bianconeri.

### BALE VEUT REJOINdre TOTTENHAM !

Comme nous vous l'indiquions ce mardi, Tottenham a initié des contacts avec le Real Madrid pour négocier le retour de l'ailier Gareth Bale (31 ans). Et pour la BBC, l'agent de l'international gallois, Jonathan Barnett, a confirmé l'envie de son client de retrouver les Spurs à l'occasion de ce mercato d'été ! "Gareth Bale aime toujours Tottenham. Nous discutons actuellement avec les deux clubs. C'est là-bas qu'il veut être", a fait savoir le représentant du Madrilène. Pour rappel, le champion d'Espagne en titre se montre prêt à brader Bale pour se débarrasser de lui avec un prix de départ fixé à 20 millions d'euros.

### Fernando Torres veut revenir à l'Atlético Madrid

Dans un documentaire qui lui est consacré, Fernando Torres a avoué rêver d'un retour à l'Atlético Madrid, qu'il importe le rôle.

Dans chaque club, les joueurs ont passé et certains ont acquis le statut d'idole. Fernando Torres en est devenu une à l'Atlético Madrid. « El Nino » a fait ses débuts en professionnel à seulement 16 ans, avant de se voir confier le brassard de capitaine alors qu'il n'avait pas encore la vingtaine et que les Colchoneros étaient encore en deuxième division.

Malgré un départ vers Liverpool en 2007 puis des expériences mitigées à Chelsea et au Milan AC, Torres n'a jamais oublié son club formateur, au point d'y revenir d'abord en prêt puis définitivement jusqu'en 2018.

"Se séparer du club fut l'un des moments les plus compliqués et je crois qu'aujourd'hui, après mon retour et mes adieux, l'Atlético est la seule chose au monde qui puisse contrôler mes illusions en dehors de ma famille, et il y aura un avenir", avoue-t-il dans le documentaire Amazon qui lui est consacré.

### MARQUINHOS CAPITAINE, C'EST OFFICIEL !

Après le départ de Thiago Silva vers Chelsea, c'est Marquinhos, le défenseur brésilien, qui récupère le brassard de capitaine, comme l'a indiqué son entraîneur Thomas Tuchel. C'était une décision attendue depuis plusieurs semaines, et c'est désormais officiel. Depuis le départ de Thiago Silva vers l'Angleterre, le Paris Saint-Germain ne disposait plus d'un capitaine titulaire, mais le nom de son successeur ne faisait quasiment aucun doute. Confirmé par Thomas Tuchel, c'est donc Marquinhos, un autre Brésilien, qui récupère cette responsabilité. Ces dernières années, il l'a déjà porté à de nombreuses reprises quand Silva n'était pas présent sur la pelouse. Une belle preuve de confiance pour "Marqui" à 26 ans et ce, sept ans après son arrivée dans la capitale française.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

# DK NEWS

Edité par la SARL DK NEWS

Directeur général, responsable de la publication Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction A. CHERBAL

RÉDACTION ADMINISTRATION  
«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## RÉFÉRENDUM SUR LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION

# Le Président Tebboune convoque le corps électoral

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a signé mardi, un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum sur la révision de la Constitution prévu dimanche, 1 Novembre 2020, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"En application de l'article 149 de la loi organique 16-10 du 22 Dhou El Kaâda 1437, correspondant au 25 août 2016, relative au régime électoral, le Président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a signé mardi le 15 septembre 2020, le décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le référendum sur le projet de révision de la Constitution". Le décret présidentiel fixe, en vertu de l'article 14 de ladite loi organique, "la date de la révision exceptionnelle des listes électorales, au 20 septembre courant, pour une durée de 08 jours".



## Le cadre juridique de la convocation du corps électoral

La présente Constitution ainsi que la loi organique relative au régime électoral fixent le cadre juridique de la convocation du corps électoral, pour le 15 novembre prochain, au référendum sur le projet de révision de la Constitution pour lequel le président de la République a signé mardi un décret portant convocation du corps électoral.

Le Président Tebboune a signé le décret présidentiel numéro 20-250 portant convocation du corps électoral conformément à l'article 149 de la loi organique relative au régime électoral et fixant la période de la révision exceptionnelle des listes électorales pour une durée de 8 jours à compter du 20 septembre en cours.

Outre les pouvoirs que lui confèrent expressément d'autres dispositions de la Constitution, le président de la République jouit de plusieurs prérogatives notamment "saisir le peuple par voie de référendum sur toute question d'importance nationale". Les modalités de déroulement du référendum sont précisées dans l'article 150 qui énonce : "Il est mis à la disposition de chaque électeur deux bulletins de vote imprimés sur papier de couleurs différentes, l'un portant la mention OUL, l'autre la mention

NON". Le même article précise que "la question prévue pour les électeurs est formulée de la manière suivante : Etes-vous d'accord sur... qui vous est proposé ?", relevant aussi que "les caractéristiques techniques des bulletins de vote sont définies par voie réglementaire".

"Les opérations de vote et les contentieux sont définis par les conditions fixées dans les deux articles 160 et 172 de la loi organique", précise l'article 151, lequel stipule que "Le Conseil constitutionnel proclame les résultats du référendum dans un délai de 10 jours au plus, à compter de la date de réception des procès-verbaux (PV) des commissions électorales". A noter que l'article 8 de la Constitution énonce que "le pouvoir constituant appartient au peuple" qui "exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions constitutionnelles qu'il se donne" ainsi que "par voie de référendum et par l'intermédiaire de ses représentants élus".

Le même article stipule que "le Président de la République peut directement recourir à l'expression de la volonté du peuple". Dans l'article 208 de la Constitution, il est mentionné que "la révision constitutionnelle est décidée à l'initiative du

président de la République. Elle est votée en termes identiques par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation dans les mêmes conditions qu'un texte législatif".

Le même article énonce que la révision constitutionnelle est "soumise par référendum à l'approbation du peuple dans les cinquante (50) jours qui suivent son adoption", notant aussi que cette "révision constitutionnelle, approuvée par le peuple, est promulguée par le Président de la République".

L'article 209 de la Constitution de 2016 prévoit en outre le cas de figure de rejet du référendum par le peuple et stipule à cet effet : "La loi portant projet de révision constitutionnelle repoussée par le peuple, devient caduque. Elle ne peut être à nouveau soumise au peuple durant la même législature".

Le projet de révision constitutionnelle est l'aboutissement d'une des priorités majeures que s'est assignées, au lendemain de son élection, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en vue d'asseoir les bases de "l'Algérie nouvelle". Il a affirmé, à ce propos, que les meilleures conditions et les moyens

matériels et psychologiques à même de permettre au citoyen d'avoir son mot à dire sur l'avenir de son pays seront garantis.

Le texte de loi portant révision de la Constitution a été récemment adopté par les deux chambres du Parlement. Il s'inscrit en droit ligne avec les exigences de l'édification de l'Etat moderne à la faveur d'une "réforme globale" de ses institutions, à la lumière des éléments puisés par le Comité d'experts chargé de la révision constitutionnelle dans les 5.018 propositions reçues des différentes franges de la société, des personnalités nationales et des forces politiques.

Le Président Tebboune avait souligné, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres, que le projet de révision constitutionnelle "répond aux revendications du Hirak populaire authentique béni", faisant part de son attachement à ce que la Constitution, dans sa nouvelle mouture, "soit le plus largement consensuelle tout au long de son élaboration, et ce, en permettant aux différentes franges de la société et aux faiseurs d'opinion

publique d'en débattre durant plus de quatre mois, en dépit des entraves imposés par la crise sanitaire".

## ALGÉRIE-ITALIE Boukadoum reçoit la ministre italienne de l'Intérieur

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu mardi, la ministre italienne de l'Intérieur, Luciana Lamorgese, actuellement en visite en Algérie. La ministre italienne avait été reçue plus tôt dans la journée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle avait, également, rencontré le ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, avec lequel elle a exprimé le souhait de son pays d'établir une coopération "plus large" avec l'Algérie, mettant en avant que les deux pays "disposent de tous les atouts pour aller de l'avant dans nos relations, à travers une large coopération dans divers domaines".

## ALGÉRIE-FRANCE-INVESTISSEMENT La CCIAF publie son 2<sup>ème</sup> guide réglementaire sur l'investissement en Algérie

La Chambre de Commerce et d'Industrie algéro-française (CCIAF) vient de publier la deuxième édition de son guide réglementaire sur l'investissement en Algérie, indique un communiqué de la chambre.

Cette édition 2020 reprend les principales dispositions contenues dans la loi de finances complémentaire 2020 "qui a introduit de nouvelles mesures en matière d'investissements étrangers et apporte de nombreux allègements de procédures en vue d'améliorer le climat des affaires, relancer l'investissement et développer l'écosystème start-ups", précise la CCIAF. Le document, qui s'inscrit dans le cadre de la mission d'information de la chambre pour ses entreprises adhérentes et en continuité des précédents ouvrages publiés, se veut être "un outil d'accompagnement des entreprises dans leurs

projets d'investissements et/ou de partenariats", soutient la même source.

La CCIAF a déjà publié de nombreux guides visant à accompagner les entreprises d'un point de vue réglementaire. Il s'agit notamment de la première édition liée à l'investissement (2018), à la ressource humaine et aux questions juridiques (2019) ainsi qu'un guide fiscal (2020), rappelle la chambre.

Depuis la propagation du coronavirus (COVID19), et sur une période de deux mois, la CCIAF a organisé une trentaine de webinars réglementaires-avec la participation de près de 3000 entrepreneurs adhérents et non adhérent- afin de les accompagner à faire face à cette crise sanitaire et mettre en place les mesures nécessaires pour se conformer à la réglementation, selon le même communiqué.

## JUSTICE Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat condamnés respectivement à 8 ans et 4 ans de prison ferme

Le Tribunal de Sidi M'hamed a condamné mercredi les deux anciens ministres de la Solidarité nationale, Djamel Ould Abbès et Saïd Barkat, à des peines respectives de 8 ans et 4 ans de prison ferme avec une amende d'un million de DA chacun.

Les deux anciens ministres ont été jugés pour "détournement, dilapidation de deniers publics", "conclusion de

marchés en violation de la législation" et "abus de fonction". Egalement impliqués dans cette affaire, l'ancien Secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, Bouchebak Khelladi, a été condamné à 3 ans de prison ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, l'ancien chef du protocole, Djellouli Saïd à 2 ans de prison ferme dont une année avec sursis et une amende

d'un million de DA, et l'autre ancien secrétaire général du même ministère, Ismail Benhabiles à une année de prison ferme et une amende de 500.000 DA. Le fils de Djamel Ould Abbès, El Ouafi (en fuite à l'étranger), a été condamné à 10 ans de prison ferme, assortis d'une amende d'un million de DA avec émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre.

AP3

## COUR D'ALGER

### Le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout reporté au 30 septembre prochain

La Cour d'Alger a reporté mercredi le procès en appel de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout au 30 septembre prochain. Le procès est reporté du fait de l'absence de certaines personnes interpellées, sachant que l'audience se déroule à distance, certains accusés se trouvant dans des établissements pénitentiaires

en dehors de la capitale. A rappeler que la défense de l'accusé avait revendiqué le report du procès jusqu'à "réunion des conditions appropriées à l'audience", une demande déboutée par le président de l'audience. L'homme d'affaires Mahieddine Tahkout a été condamné en première instance, à une peine de 16 ans de prison

ferme, assortie d'une amende de 8.000.000 Da, pour plusieurs chefs d'inculpation liées à la corruption, au blanchiment d'argent et à l'obtention d'indus privilégiés. Sont poursuivis dans la même affaire des cadres et anciens ministres, à leur tête les deux anciens Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal.